

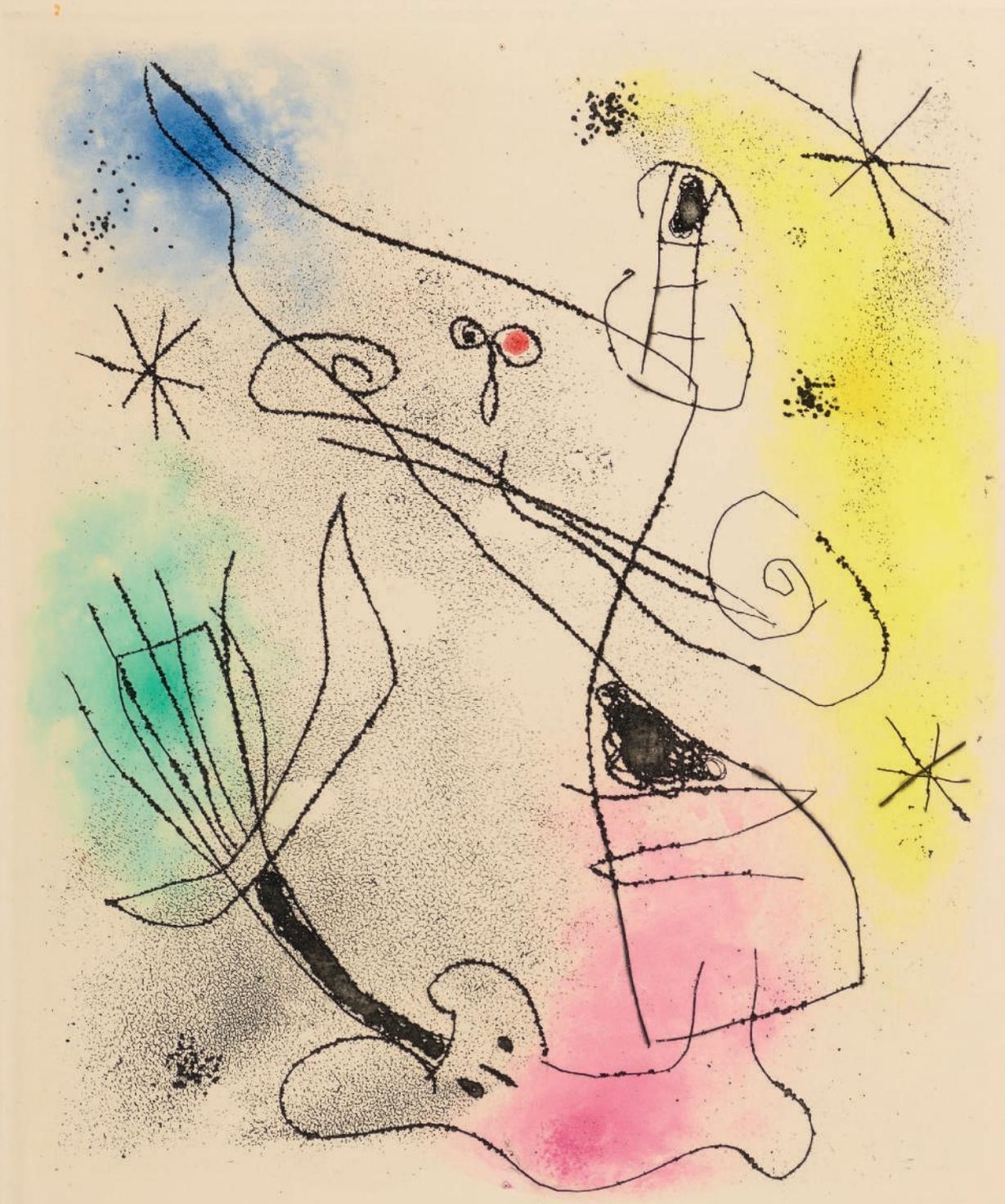
HOMMAGE À ARP

COLLECTION GRETA STROEH

Paris, 26 mars 2020



CHRISTIE'S



épreuve d'artiste

Miró.





© Adagp, Paris, 2020

Greta Stroeh à côté de la sculpture de Jean Arp, *Le fruit qui marche*, à la Fondation Arp, Clamart, vers la fin des années 1970. Archives Greta Stroeh, Meudon.

Hommage à
arp Collection
Greta Stroeh

Jeudi 26 mars 2020 - 14h

9, avenue Matignon
75008 Paris

EXPOSITION PUBLIQUE

Vendredi 20 mars	10h - 18h	Mardi 24 mars	10h - 18h
Samedi 21 mars	10h - 18h	Mercredi 25 mars	10h - 18h
Dimanche 22 mars	14h - 18h	Jeudi 26 mars	10h - 12h
Lundi 23 mars	10h - 18h		

COMMISSAIRE-PRISEUR

Victoire Gineste

CODE ET NUMÉRO DE VENTE

Pour tous renseignements ou ordres d'achats, veuillez rappeler la référence
GRETA-18973

Veillez noter que toutes les œuvres ayant une estimation basse inférieure ou égale à 5,000 EUROS sont vendus **SANS PRIX DE RESERVE** dans cette vente. Ces lots sont marqués par le symbole •

Please note that all works with a low estimate below or equal to 5,000 EUROS are to be sold with **NO RESERVE PRICE** in this sale. These lots are highlighted with the symbol •

CONDITIONS OF SALE

La vente est soumise aux conditions générales imprimées en fin de catalogue. Il est vivement conseillé aux acquéreurs potentiels de prendre connaissance des informations importantes, avis et lexique figurant également en fin de catalogue.

The sale is subject to the Conditions of Sale printed at the end of the catalogue. Prospective buyers are kindly advised to read as well the important information, notices and explanation of cataloguing practice also printed at the end of the catalogue.

Consultez nos catalogues et laissez
des ordres d'achat sur christies.com

CHRISTIE'S

Participez à cette vente avec

CHRISTIE'S  LIVE™

Cliqué, Adjudé ! Partout dans le monde.
Enregistrez-vous sur www.christies.com
jusqu'au 26 mars à 8h30



Consultez le catalogue et les résultats
de cette vente en temps réel sur votre
iPhone, iPod Touch ou iPad

CHRISTIE'S FRANCE SNC

Agrément no. 2001/003

CONSEIL DE GÉRANCE

Cécile Verdier, Gérant
Julien Pradels, Gérant
François Curiel, Gérant

CHRISTIE'S FRANCE



CÉCILE VERDIER
Présidente
cverdier@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 59



JULIEN PRADELS
Directeur Général
jpradels@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 64



VIRGINIE AUBERT
Vice Présidente,
Business Development
vaubert@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 93



ANIKA GUNTRUM
Vice Présidente, Directrice Internationale,
Art Impressionniste et Moderne
aguntrum@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 83 89



PIERRE MARTIN-VIVIER
Vice Président, Directeur International,
Arts du XX^e siècle
pemvivial@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 86 27

SERVICES POUR CETTE VENTE, PARIS

ORDRES D'ACHAT
ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES
ABSENTEE AND
TELEPHONE BIDS
Tél: +33 (0)1 40 76 84 13
Fax: +33 (0)1 40 76 85 51
christies.com

SERVICES À LA CLIENTÈLE
CLIENTS SERVICES
clientservicesparis@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 85
Fax: +33 (0)1 40 76 85 86

RELATIONS CLIENTS
CLIENT ADVISORY
Fleur de Nicolay
fdenicolay@christies.com
Tél: +33 (0)1 40 76 85 52

RÉSULTATS DES VENTES
SALES RESULTS
Paris : +33 (0)1 40 76 84 13
Londres : +44 (0)20 7627 2707
New York : +1 212 452 4100
christies.com

ABONNEMENT
AUX CATALOGUES
CATALOGUE SUBSCRIPTION
Tél: +33 (0)1 40 76 85 85
Fax: +33 (0)1 40 76 85 86
christies.com

SERVICES APRÈS-VENTE
POST-SALE SERVICES
Yuqi Bo
Coordnatrice après-vente
Paiement, Transport et Retrait des lots
Payment, shipping and collections
Tél: +33 (0)1 40 76 84 10
postsaleParis@christies.com

INFORMATIONS POUR LA VENTE

Spécialistes et coordinatrices

ART IMPRESSIONNISTE ET MODERNE



ANTOINE LEBOUTEILLER
Directeur du département
alebouteiller@christies.com
Tél : +33 (0)1 40 76 85 83



ANIKA GUNTRUM
Directrice internationale
aguntrum@christies.com
Tél : +33 (0)1 40 76 83 89



TUDOR DAVIES
Spécialiste senior
tdavies@christies.com
Tél : +33 (0)1 40 76 86 18



VALÉRIE DIDIER
Spécialiste,
Directrice des ventes
vdidier@christies.com
Tél : +33 (0)1 40 76 84 32



JEANNE RIGAL
Directrice internationale
des expertises
jrigoal@christies.com
Tél : +33 (0)1 40 76 85 91



LÉA BLOCH
Spécialiste associée
lbloch@christies.com
Tél : +33 (0)1 40 76 83 99



MILÈNE SANCHÈS
Coordinatrice du département
msanches@christies.com
Tél : +33 (0)1 40 76 83 65

LIVRES ET MANUSCRITS



ADRIEN LEGENDRE
Directeur du département
alegendre@christies.com
Tél : +33 (0)1 40 76 83 74



ALICE CHEVRIER
Spécialiste
achevrier@christies.com
Tél : +33 (0)1 40 76 72 24



ÉLODIE MOREL-BAZIN
Directrice du département,
Europe
emorel-bazin@christies.com
Tél : +33 (0)1 40 76 84 16



FANNIE BOURGEOIS
Spécialiste
fbourgeois@christies.com
Tél : +33 (0)1 40 76 84 41



**FRÉDÉRIQUE
DARRICARRÈRE-DELMAS**
Directrice du département
fdarricarrere-delmas@christies.com
Tél : +33 (0)1 40 76 85 71

PHOTOGRAPHIES

ESTAMPES

IMPRESSIONIST AND MODERN ART

AMERICAS



Allegra Bettini
*Head of Works on Paper
and Online Sales*



Kelsey Brosnan
Cataloguer



Max Carter
*International Director
Head of Department*



Cyanne Chutkow
Deputy Chairman



Sarah El-Tamer
Head of Day Sale



Jessica Fertig
Head of Evening Sale



Vanessa Fusco
Senior Specialist



Conor Jordan
Deputy Chairman



David Kleiweg de Zwaan
Senior Specialist



Adrien Meyer
Co-Chairman



Margaux Morel
Cataloguer



Vanessa Prill
Cataloguer



Morgan Schoonhoven
Director, Western Region

EUROPE & ASIA



Mariolina Bassetti
*Chairman
Italy*



Lea Bloch
*Associate Specialist
Paris*



Tan Bo
*Senior Director
Beijing*



Tudor Davies
*Senior Specialist
Paris*



María García Yelo
*Business Development
Madrid*



Roni Gilat-Baharaff
*International Senior Director
Tel Aviv*



Anika Guntrum
*Vice President,
International Director
Paris*



Pauline Haon
*Business Development
Brussels*



Valerie Didier
*Specialist, Head of Sale
Paris*



Elaine Holt
*International Director
Hong Kong*



Jetske Homan van der Heide
*Chairman
Amsterdam*



Chie Kawasaki
*Client Relationship Manager
Tokyo*



Hans Peter Keller
*Head of Department
Zurich*



Antoine Leboutteiller
*Head of Department
Paris*



Renato Pennisi
*Senior Specialist
Rome*



Carmen Schjaer
*Managing Director
Spain*



Nadja Scribante
*Head of Department
Geneva*



Adele Zahn
*Business Development
Manager
Zurich*

IMPRESSIONIST AND MODERN ART

LONDON



Albany Bell
Head of Online Sales



Giovanna Bertazzoni
Co-Chairman



Christopher Burge
Honorary Chairman



Olivier Camu
Deputy Chairman



Jason Carey
Head of Department



Micol Flocchini
Associate Specialist



Keith Gill
Head of Evening Sale



Jakob Angner
Cataloguer



Ishbel Gray
Junior Specialist



Imogen Kerr
Specialist



Pepper Li
Cataloguer



John Lumley
Honorary Chairman



Ottavia Marchitelli
Head of Day Sale



Michelle McMullan
Senior Specialist



Anna Povejsilova
Associate Specialist



Jussi Pylkkänen
Global President



Veronica Scarpati
Junior Specialist



Jay Vincze
Senior International Director



Annie Wallington
Head of Works on Paper Sale



Greta, mon premier 'Envol'

J'ai connu Greta au début des années 90. Conservateur à la Fondation Arp à Clamart, elle avait pris l'initiative de faire une exposition en ce lieu inspiré.

Une association des amis de Sophie Taeuber-Arp et de Jean Arp a permis de faire connaître aussi d'autres artistes dont Greta l'animait. Tant qu'elle fut en vie, plusieurs artistes sculpteurs ont pu exposer à la Fondation, ce qui lui donnait un relief exceptionnel de transmission. Cette Fondation devenait vivante grâce à son enthousiasme.

Sa beauté rayonnante et son courage m'ont accompagnée dans les moments difficiles. Je me rappelle qu'elle disait que la souffrance, au lieu de vous anéantir, devait vous faire grandir. Maintenant encore, j'y pense lorsque des ombres planent sur mon existence. J'ai été inspirée par elle lorsque j'ai entrepris de faire une œuvre : 'En vol' en matériau léger qui se tient sur un seul point, symbolisant l'Envol qu'elle a pris pour rejoindre ce lieu dans l'univers, comme un adieu ineffable.

Parvine Curie*

Meudon, le 15 décembre 2019

Greta, my first 'Take off'

I got to know Greta in the early 1990s. As curator at the Fondation Arp in Clamart, she had taken the initiative to host an exhibition in this inspired setting.

An association of friends of Sophie Taeuber-Arp and Jean Arp also made it possible to introduce other artists whose work Greta curated. While she was alive, a number of sculptors were able to exhibit at the Fondation Arp, thus giving it exceptional prominence as a disseminator of their work. The Fondation came to life thanks to her enthusiasm.

Her radiant beauty and her courage supported me through some difficult times. I remember she used to say that suffering, rather than destroying you, should make you grow. Even now, I think of her when there are shadows hanging over my life. I was inspired by her when I undertook a piece, *En vol*, in lightweight material that clings to a single point, symbolising the 'Take off' she took to reach this place in the universe, like a last, ineffable farewell.

Parvine Curie*

Meudon, 15 December 2019

*Parvine Curie (née en 1936), sculptrice française contemporaine d'origine franco-iranienne.

Chère Greta Stroeh,

Bravo pour l'exposition. Elle est superbe et penser qu'elle va tourner dans 15 villes, cela fait plaisir. Vous avez fait le maximum et vous avez obtenu une vraie réussite. C'est d'autant mieux que les choses sont dites, que l'indifférence des officiels français n'est pas éludée, la bêtise des officiels d'Europe à Strasbourg mise en évidence.

Votre catalogue a le sérieux des éditions de musées et la liberté que les musées ne s'accordent pas. Je garderai votre étude de l'œuvre de Arp comme le bon fil conducteur que je n'avais pas encore trouvé. Je crois que si Arp n'est pas resté aux États Unis c'est parce qu'il voulait garder en sûreté l'œuvre de Sophie car un jour je l'ai trouvé assez amer sur les marchands français. Qu'en pensez-vous ? Je serais très heureux que vous veniez dîner un soir à la maison. Après tout, banlieusards, nous sommes plutôt voisins ?

Bien cordialement à vous,

Pierre Descargues*

22 octobre 1992



© Adapp, Paris, 2020

Greta Stroeh à côté de la sculpture de Jean Arp, *Il fait beau*, à la Fondation Arp, Clamart, vers la fin des années 1970. Archives Greta Stroeh, Meudon.

Dear Greta Stroeh,

Congratulations for the exhibition. What a wonderful show and what a treat that it will be touring across 15 cities. You have done your utmost best and you have made this event a real success. It is better that the truth be told, that the French officials' indifference be not eluded, and that the light be shed on the European officials' mistakes in Strasbourg.

Your catalogue is as thorough as those published by museums and translates the freedom which museums deprive themselves of. I will hold on to your study on Arp's œuvre like the right guideline that I had not yet found. I think that the reason why Arp did not stay in the United States was because he wanted to protect Sophie's work as one day I noticed he was quite bitter with regards to French dealers. What are your thoughts on this? I would be delighted if you could come for dinner at mine one evening. After all, suburbains, we are almost neighbors.

Yours sincerely,

Pierre Descargues*

22 October 1992

*Pierre Descargues (1925-2012), journaliste, écrivain, homme de radio qui dirigeait l'émission hebdomadaire sur l'actualité des arts 'les arts et les gens' sur France Culture.



Hommage à

arp

Collection
Greta Stroeh

“

DU DÉBUT À LA FIN, GRETA STROEH, AUX CÔTÉS DE MARGUERITE ARP-HAGENBACH, ME PRÊTA SON CONCOURS DANS CES RECHERCHES. SOUVENT ELLE M'APPORTAIT SPONTANÉMENT DES INDICATIONS ET CONTRIBUAIT D'UNE MANIÈRE NON NÉGLIGEABLE À LA RÉUSSITE DE MON TRAVAIL. C'EST AVEC PLAISIR QUE JE LUI EXPRIME MA PLUS PROFONDE RECONNAISSANCE.

”

B. Rau, 'Avant-propos', 1^{er} août 1980,
in Hans Arp – Die Reliefs : Œuvre-Katalog, Stuttgart, 1981

La collection de Greta Stroeh (1939-2001), riche de soixante dix-huit œuvres, principalement du sculpteur Jean (Hans) Arp (1886-1966), comprend également quelques œuvres de la première femme de ce dernier, Sophie Taeuber-Arp (1889-1943), de son ami Alberto Magnelli (1888-1971), et d'autres artistes contemporains de Arp : Joan Miró (1893-1983) et Georges Vantongerloo (1886-1965).

Greta Stroeh, un nom qui n'a pas été assez mis en avant et qui pourtant résonne dans l'âme de la Fondation Arp de Clamart. Il est également bien connu de nombreux historiens de l'art, conservateurs de musée, galeristes et artistes. Née dans le nord de l'Allemagne en 1939, Greta passe son enfance dans la ferme familiale. Cette période de jeunesse est marquée par divers passages de réfugiés allemands et russes, que la famille accueille pendant la guerre, en échange de leur participation aux travaux agricoles. Cette expérience a développé chez Greta Stroeh un grand sens de la solidarité et du partage, mais aussi une prise de conscience du courage. L'artiste contemporaine Parvine Curie se rappelle que Greta disait que « la souffrance, au lieu de vous anéantir, devait vous faire grandir ».

L'éducation conventionnelle de Greta Stroeh l'amène à faire une école ménagère, contre son gré. Vers la fin des années 1950, elle décide de fuir ce milieu, prenant des postes de jeune fille au pair en Angleterre et en France, puis en

Égypte au sein d'une famille très aisée. Elle fait du mannequinat ainsi que de la traduction, avant d'épouser vers 1970 un Égyptien au Brésil. Peu après, elle se sépare de son mari et rentre en Europe vers 1975. Elle arrive alors à Meudon et fait la connaissance de Marguerite Arp-Hagenbach (1902-1994), la seconde femme du peintre, poète, sculpteur et graphiste Jean Arp. Leur première rencontre annonce une solide amitié qui durera jusqu'à la mort de Marguerite en 1994. C'est aussi le début d'une collaboration fructueuse de promotion et d'archivage de l'œuvre de Jean Arp ; un travail entrepris par Marguerite Arp pour son mari depuis les années 1950. Vers 1976-77, elles feront ensemble un voyage en Inde. Lorsque Greta Stroeh donna naissance à sa fille Ava en 1977, elle vivait déjà au 21, rue des Châtaigniers à Clamart dans les Hauts-de-Seine, où se trouve le bâtiment de l'actuelle Fondation Arp, reconnue publiquement en 1979. Ava Stroeh, qui confie aujourd'hui à Christie's la précieuse collection de sa mère, se souvient d'ailleurs d'avoir fait ses premiers pas entre les murs de la Fondation et grandi parmi les sculptures de Jean Arp.

Cette rencontre spontanée avec Marguerite Arp constitue sans aucun doute une étape charnière dans la vie de Greta Stroeh. Selon sa fille Ava, le couple Jean Arp et Sophie Taeuber-Arp était la famille spirituelle de Greta Stroeh, alors même qu'Ava considérait Marguerite Arp comme sa grand-mère. Le nouveau foyer familial de Greta

tournait autour de ces deux grands artistes qu'elle n'avait pas pu rencontrer. Toutefois, elle pouvait encore rendre hommage, aux côtés de Marguerite Arp, en créant la Fondation Arp de Clamart. Greta avait beaucoup d'admiration pour le couple artiste Arp, mais également pour la personnalité indépendante de Sophie Taeuber-Arp. Cette dernière avait dessiné et fait construire son propre atelier, qu'elle partageait avec son mari Jean Arp, à Clamart. Ils s'y installèrent en 1929, lorsqu'ils obtinrent tous deux la nationalité française.

Géré par la Fondation Arp, cet atelier abrite aujourd'hui une sélection d'œuvres du couple, commémorant ainsi l'effervescence artistique et intellectuelle que cet atelier a connu du vivant des deux artistes. Toute une communauté d'artistes et d'écrivains s'y retrouvaient régulièrement, à l'instar de Max Ernst, Hans Richter, Kurt Schwitters, Joan Miró, Tristan Tzara, André Breton, les couples Robert et Sonia Delaunay, Nelly et Théo van Doesburg, Francis et Gabrielle Picabia ou encore Alberto et Susie Magnelli. Consciente de la signification de ce lieu historique, Greta Stroeh était déterminée à faire revivre ce foyer de l'Avant-Garde du XX^e siècle. Elle prit des initiatives au sein de la Fondation Arp pour s'assurer qu'elle constitue un espace vivant d'accueil, de convivialité et de rencontres entre artistes contemporains. Les nombreuses fêtes et soirées organisées par Greta Stroeh à la Fondation ont d'ailleurs beaucoup marqué l'enfance de sa fille.



Greta Stroeh et sa fille Ava à côté de la sculpture de Jean Arp, *Torse feuille*, au Musée Arp à Rolandseck, vers 1982-83. Archives Greta Stroeh, Meudon.
© Adagp, Paris, 2020

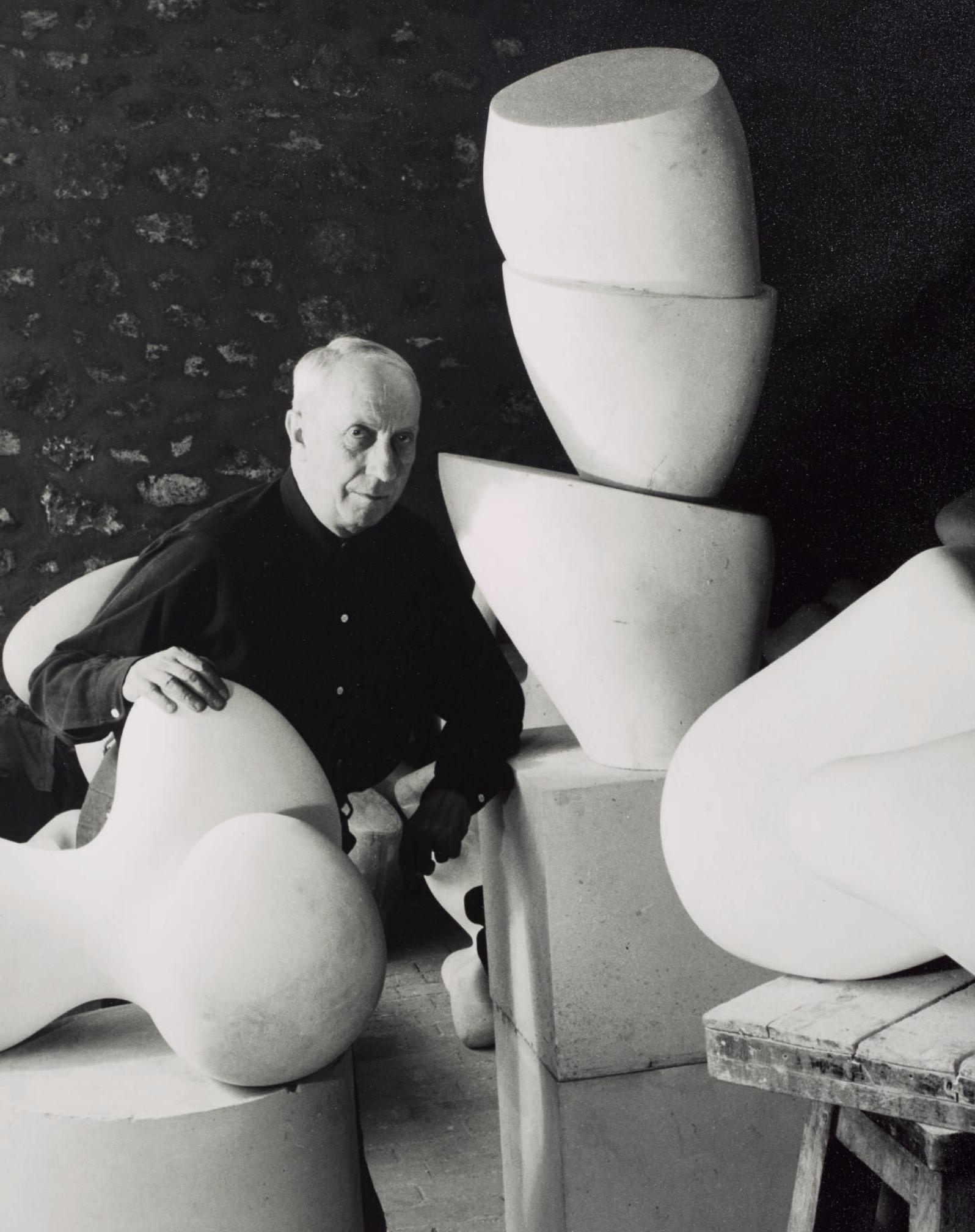
Greta Stroeh a véritablement fait vivre la Fondation Arp en donnant l'opportunité à plusieurs jeunes artistes de mettre en valeur leurs œuvres. Dans cet espace inédit, elle organisait des expositions et des vernissages, notamment pour Alicia Hernandez (1945-2012) et Ricardo Fernandez (1947-2006) en 1992, Parvine Curie (née en 1936) en 1994, ou encore Esther Hess (1919-2016) et François Weil (né en 1964) en 1995. L'une des contributions les plus remarquables de Greta Stroeh pour la diffusion de l'œuvre de Jean Arp en France fut l'exposition rétrospective itinérante *Arp : Sculptures, reliefs et papiers de 1913 à 1966* qui s'est tenue dans diverses institutions de 1992 à 1994. À cette occasion, Stroeh était commissaire générale aux côtés de Jean-Pierre Arnaud, président de la P.A.C.A. (Présence de l'Art Contemporain d'Angers) qu'il avait fondée en 1989. Elle eut par ailleurs un rôle clé dans la restitution à l'État Français de 32 reliefs et 114 plâtres originaux de Arp saisis par les douanes en 1996, initialement détenus par la Fondation Arp. Ceux-ci furent inscrits à l'inventaire du Musée national d'art moderne de Paris et mis en dépôt à la Fondation, évènement célébré au Centre Georges Pompidou en décembre 2006, cinq ans après le décès de Greta Stroeh.

La collection de Greta Stroeh que Christie's a l'honneur de mettre en vente en mars constitue ainsi un véritable hommage à Jean Arp. Couvrant plus de trente ans de sa production

artistique, elle témoigne de l'éclecticisme de son œuvre, tant par la variété de son langage artistique novateur que par la diversité des techniques employées : sculptures en bronze ou en laiton, reliefs en duraluminium, œuvres sur papier, collages, papiers déchirés, lithographies, sérigraphies, gravures, eaux-fortes, illustrations de livres, ou encore recueils de poèmes. Dans son introduction pour le catalogue de l'exposition itinérante de 1992-1994, Stroeh relève « l'attitude précocement critique et non-conformiste » de Arp, reflétant peut-être ses propres choix de vie anticonformistes (cité in Jean Arp : « Dada est une révolution morale » *in ibid.*). Dans un entretien avec l'artiste Olivier Debré, Stroeh explique clairement les propos de Arp : « En fait, Arp essayait de réagir contre son époque en ne voulant pas paraître mais être. Les formes qu'il créa, qu'il trouve en lui ne représentent pas pour lui la réalité, mais il souhaite pénétrer au fond des choses pour exprimer l'essentiel qui est derrière les apparences [...] l'art de Arp c'est ça, élémentaire et concret » (cité in *entretien avec Greta Stroeh et Jean-Pierre Arnaud*, Angers, dimanche 8 mars 1992 *in ibid.*, p. 60-61). Stroeh souligne entre autres le rôle critique, voire de « catharsis », que Sophie Taeuber-Arp a tenu dans l'évolution artistique de Arp (*ibid.*, p. 61). Stroeh ira même jusqu'à dire que Taeuber-Arp « brille comme une étoile rayonnante » pour guider artistiquement son mari lorsque cette dernière meurt prématurément (*ibid.*, p. 39).

L'œuvre phare de la collection est un magnifique *Torse* en bronze, emblématique de l'œuvre sculpté de Arp. Conçue en 1931, elle est décrite en détail par Greta Stroeh : « Arp arrive à rendre extrêmement vivante la matière inanimée (plâtre, bois, bronze, pierre). Leur portée sensorielle est forte et nous pousse à les toucher, à les explorer, à les caresser même, pour participer davantage à leur pulsation et comme pour sentir leur souffle vital. Les torsos de Arp sont d'ores et déjà conçus fragmentés et confirment son génie de ne mettre dans l'œuvre que l'essentiel. Le *Torse* de 1931 a été saisi dans un élan fugitif. La cuisse droite l'ancre au sol et l'emporte en même temps par un envol dans une torsion inversée. La cambrure le fléchit comme un ressort. Sans membres et sans tête, il n'a plus de caractère anecdotique, mais nous incite, en même temps, à imaginer des solutions innombrables » (*ibid.*, p. 31).

Cette collection met en valeur l'engagement de Greta Stroeh dans la promotion de l'œuvre de Jean Arp, ainsi que d'autres artistes contemporains. Elle témoigne également de la complicité entre Greta Stroeh et Marguerite Arp-Hagenbach ainsi que de leur détermination commune à défendre l'œuvre du couple.



“

POUR ARP, IL NE S'AGIT PAS DE
REPRODUIRE L'IMAGE DE L'HOMME, NI
D'EN FAIRE UNE ABSTRACTION ; L'HUMAIN,
LE VIVANT EST AU CŒUR DE SON ŒUVRE.

”

Greta Stroeh, *in Etienne Martin* –
Propos recueillis par Greta Stroeh, Paris, 23 avril 1992

“

*FOR ARP, IT WAS NOT A QUESTION OF
REPRODUCING MAN'S IMAGE, NOR OF
TURNING IT INTO AN ABSTRACTION; THE
HUMAN, THE LIVING BEING, IS CENTRAL
TO HIS WORK.*

”

*Greta Stroeh, in Etienne Martin –
Propos recueillis par Greta Stroeh, Paris, 23 April 1992*

“

Christie's is devoting a sale to the collection of Greta Stroeh (1939-2001), including seventy eight works, mainly by sculptor Jean (Hans) Arp (1886-1966), also includes some works by his first wife, Sophie Taeuber-Arp (1889-1943), his friend Alberto Magnelli (1888-1971), and other artists who were Arp's contemporaries: Joan Miró (1893-1983) and Georges Vantongerloo (1886-1965). Greta Stroeh: a name mentioned all too seldom, yet having a particular resonance for the Arp Foundation in Clamart. It is also well known to a great many art historians, museum curators, gallerists and artists. Born in northern Germany in 1939, Greta Stroeh grew up on her family's large farm. Her early years were marked by various interludes when German and Russian refugees were accommodated at the farm in return for helping with the daily tasks there. This experience instilled in her a deep sense of solidarity and sharing, and also an awareness of courage. The contemporary artist Parvine Curie recalls that Stroeh used to say that "suffering, rather than destroying you, should make you grow" (15 December 2019).

Stroeh's conventional education led to her attending a school for domestic science, much against her wishes. As the 1950s drew to a close she decided to escape this milieu, taking positions as an au pair, initially in England and France, and later in Egypt with a very well-to-do family. She also worked as a model and a translator before getting married, sometime around 1970, to an Egyptian man in Brazil. Shortly afterwards, around 1975, she separated from her husband and returned to Europe. It was then she came to Meudon and got to know Marguerite Arp-Hagenbach (1902-1994), the second wife of painter, poet, sculptor and graphic designer Jean Arp. Their first meeting was the start of a firm friendship that was to last until Arp-Hagenbach's death in 1994. It was also the beginning of a fruitful collaboration in archiving and promoting Arp's work, a job Arp-Hagenbach had been doing for her husband since the 1950s. Around 1976-77, the two women travelled to India together. When Stroeh gave birth to her daughter Ava in 1977, she was already living at 21, rue des Châtaigniers in Clamart, Hauts-de-Seine, in the building that houses the present-day Arp Foundation, which was publicly recognised in 1979. Ava Stroeh, who is now entrusting Christie's with her mother's precious collection of works by Arp, remembers taking her first steps within the Foundation's walls and growing up among Arp's sculptures.

Her chance meeting with Arp-Hagenbach was unquestionably a turning-point in Stroeh's life. According to her daughter Ava, the couple of Jean Arp and Sophie Taeuber-Arp were Stroeh's spiritual family, while Ava thought of Arp-Hagenbach as her grandmother. Stroeh's new family home revolved around these two great artists, even though she had never had the opportunity to meet them. That didn't prevent her paying tribute to them, alongside Arp-Hagenbach, by setting up the Arp Foundation in Clamart. Greta had a great deal of admiration for the Arp couple as artists, as well as for Sophie Taeuber-Arp as an independent woman. The latter designed her own studio and had it built at Clamart, sharing it with her husband. They moved there together in

1929, when they both obtained French nationality. Managed by the Arp Foundation in Clamart, this studio today houses a selection of works by the Arp couple, thus commemorating the role the studio played as a bustling hub of artistic and intellectual excitement when the Arps were alive. Indeed, an entire community of artists and writers used to meet there regularly, including Max Ernst, Hans Richter, Kurt Schwitters, Joan Miró, Tristan Tzara and André Breton, and the couples Robert and Sonia Delaunay, Nelly and Theo van Doesburg, Francis and Gabrielle Picabia and Alberto and Susie Magnelli. Conscious of the significance of this historic place, Stroeh was determined to bring this home of the 20th century avant-garde back to life. She launched a series of initiatives at the Arp Foundation to make it a friendly and welcoming place, full of life, where contemporary artists could meet one another. The many joyous, lively parties and previews organised by Stroeh at the Arp Foundation were also very memorable events in her daughter Ava's childhood.

Stroeh truly brought the Arp Foundation to life by giving many young artists the opportunity to showcase their work. In this original setting, she hosted exhibitions and private viewings, notably for Alicia Hernandez (1945-2012) and Ricardo Fernandez (1947-2006) in 1992, Parvine Curie (born 1936) in 1994, and Esther Hess (1919-2016) and François Weil (born 1964) in 1995. One of her most notable contributions towards promoting Arp's work in France was the travelling retrospective exhibition Arp: Sculptures, reliefs et papiers de 1913 à 1966, in 1992-94. On this occasion, Stroeh was the main exhibition curator alongside Jean-Pierre Arnaud, the President of PACA (Présence de l'Art Contemporain, Angers), which he founded in 1989. In addition, Stroeh played a key role in returning to the French state 32 reliefs and 114 original plasters by Arp that had been seized by customs in 1996 and that had originally been held by the Arp Foundation. The latter were added to the collections of the Musée national d'art moderne in Paris and entrusted to the Foundation on deposit. The event was celebrated at the Centre Georges Pompidou in December 2006, five years after Greta Stroeh passed away.

Hence the Greta Stroeh collection constitutes a genuine tribute to Jean Arp. Covering more than 30 years of his artistic output, it will be a testament to the eclecticism of his work, both in the varied nature of its innovative artistic language and in the wide range of techniques used: sculptures in bronze and brass, reliefs in duraluminium, works on paper with torn paper, collages, lithographs, screen prints, engravings, etchings, book illustrations and poetry anthologies. In her introduction to the catalogue of the 1992-1994 travelling exhibition, Stroeh mentions Arp's "precociously critical and nonconformist attitude", perhaps reflecting her own nonconformist life choices ('Jean Arp: "Dada est une révolution morale"' in *ibid.*). In an interview with the artist Olivier Debré, Stroeh gives a clear explanation of her remarks about Arp: "Arp was actually attempting to react against his era, by wanting not to seem, but to be. The forms he created, which he found within himself, did not represent reality for him, but he wanted to get the bottom of things in order to

FROM BEGINNING TO END,
GRETA STROEH, TOGETHER
WITH MARGUERITE ARP-
HAGENBACH, LENT ME HER
SUPPORT IN THIS RESEARCH.
ON MANY OCCASIONS SHE
SPONTANEOUSLY OFFERED
ME SUGGESTIONS, AND THE
SUCCESSFUL OUTCOME OF
MY WORK IS THANKS IN NO
SMALL PART TO HER. I AM
DELIGHTED TO HAVE THIS
OPPORTUNITY TO EXPRESS TO
HER MY DEEPEST THANKS.

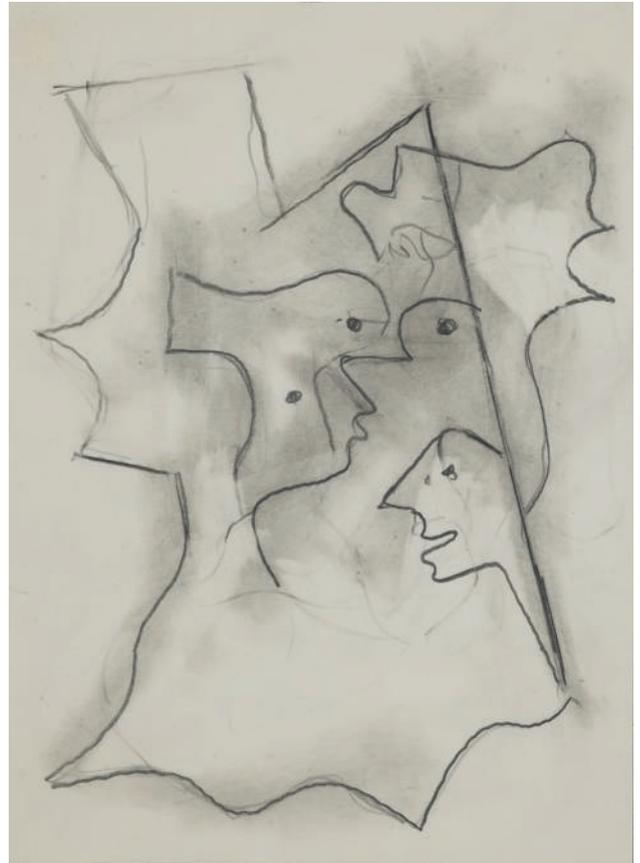
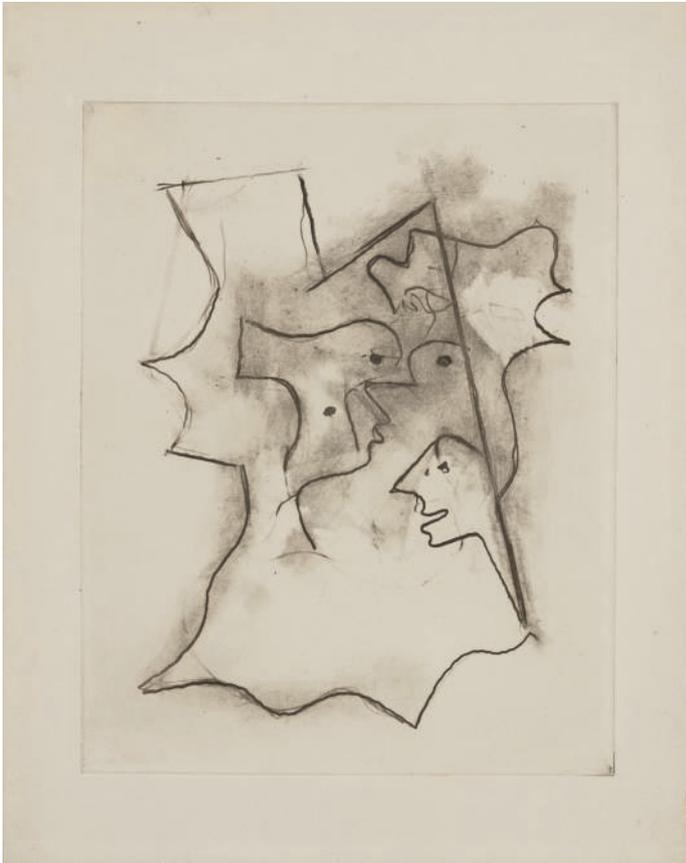
”

B. Rau, 'Avant-propos', 1st August 1980,
in Hans Arp – Die Reliefs : Œuvre-Katalog,
Stuttgart, 1981

express the essence that is behind appearances [...] that's what Arp's work is, elemental and concrete" (quoted in interview with Greta Stroeh and Jean-Pierre Arnaud, Angers, Sunday 8 March 1992 in *ibid.*, p. 60-61). Stroeh also highlights the seminal role, perhaps even of "catharsis", played by Sophie Taeuber-Arp in her husband's artistic development (*ibid.*, p. 61), enabling him to find himself and identify his own style. Stroeh even went so far as to say that Taeuber-Arp "shines like a radiant star", guiding her husband artistically after her premature death (*ibid.*, p. 39).

The most outstanding work in the collection is a magnificent bronze Torse, a piece that is emblematic of Arp's sculpture. He conceived it in 1931 and Stroeh describes it in detail: "Arp manages to make inanimate materials (plaster, wood, bronze, stone) very much alive. They have a powerful sensory impact, inciting us to touch them, explore them, even caress them, as if to feel more intimately the rhythm of their heartbeat and their living breath. Arp's torsos are created ready-fragmented and are proof of his genius for including only the essential. The 1931 Torse has been caught in a fleeting burst of movement: the right thigh anchors it to the ground and at the same time propels it into an inverted torsion. The curved back flexes like a spring. With no limbs or head, it has no superfluous details, yet incites us to imagine an endless number of solutions" (*ibid.*, p. 31).

This collection highlights Greta Stroeh's commitment to promoting the work of Jean Arp, and of other contemporary artists. It also bears witness to the close relationship between Stroeh and Marguerite Arp-Hagenbach, and their shared determination to champion the work of the couple.



•1

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Visages

(i) graphite sur papier monté sur un support
(ii) photogravure sur papier vélin monté sur un support
support de l'artiste: 28.4 x 42 cm.
(i) 20.5 x 15 cm.
(ii) 21.5 x 16.7 cm.
Exécuté en 1959

(i) pencil on paper mounted on a support
(ii) photoengraving on wove paper mounted on a support
artist's support: 17¼ x 16½ in.
(i) 8 x 5⅞ in.
(ii) 8½ x 6⅜ in.
Executed in 1959

€2,000-3,000
US\$2,300-3,300
£1,700-2,500

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

Nous remercions la Fondation Arp pour les informations communiquées à propos de cette œuvre.



•2

JEAN (HANS) ARP (1886-1996)

Compositions (variante bleue)

signées au crayon et numérotées V/V , éditées par Erker-Presse, St Gallen, avec leur timbre sec, le tout réunit dans un même encadrement
feuille : 50.5 x 33 cm.
image : 20 x 13 cm.
Ensemble de deux lithographies en couleurs, 1966, sur papier BFK Rives

signed and numbered V/V in pencil, edited by Erker-Presse, St Gallen, with their blind stamp sheet : 19¾ x 13 in.
image : 7¾ x 5 in.
Set of two lithographs in colours, 1966, on paper BFK Rives

€700-1,000
US\$780-1,100
£600-840

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*, Stuttgart 1980, p.281, no.362 (une autre épreuve reproduite).



•3

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Hors texte pour Tristan Tzara «Lampisteries, précédées des Sept manifestes Dada», collage issu de l'exemplaire de l'ouvrage 17/30

signé 'Arp' (en bas à droite)
collage, aquarelle et encre de Chine sur papier
19.2 x 14 cm.
Exécuté en 1963

signed 'Arp' (lower right)
collage, watercolour and India ink on paper
7½ x 5½ in.
Executed in 1963

€2,000-3,000
US\$2,300-3,300
£1,700-2,500

PROVENANCE

Greta Stroeh, France.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

EXPOSITION

Angers, Nouveau Théâtre d'Angers; St-Sebastien-sur-Loire, Hôtel de Ville; Laval, Musée - Chapelle Saint-Julien; Cholet, Musée d'Art et d'Histoire; Saint-Nazaire, Musée - Galerie des Franciscains; Guéthary et Mont-de-Marsan, Centre d'art contemporain; Annecy, Impérial Palace; Aulnay-Sous-Bois, Espace Jacques Prévert; Morlaix, Musée des Jacobins; Aix-les-Bains, Musée du Docteur Faure; Sète, Musée Paul Valéry; Nancy, Musée des Beaux-Arts; Pérouges, Maison des Princes et Strasbourg, Hôtel du département, *Arp, Sculptures, reliefs et papiers de 1913 à 1966*, octobre 1992-novembre 1994, p. 133 (illustré en couleurs).

Nous remercions la Fondation Arp pour les informations communiquées à propos de cette œuvre.

“

JE MODÈLE DES FRUITS QUI REPOSENT, DES NUAGES QUI VOGUENT ET MONTENT, DES ÉTOILES QUI MÛRISSENT ET TOMBENT, SYMBOLES DE LA TRANSFORMATION ÉTERNELLE DANS LA PAIX INFINIE.

”

L'artiste in *Jours effeuillés*, Paris, 1966, p. 380

•4

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Hors texte pour Tristan Tzara «Lampisteries, précédées des Sept manifestes Dada», collage issu de l'exemplaire de l'ouvrage 8/30

signé 'Arp' (en bas à droite)
collage, aquarelle et encre de Chine sur papier
19.5 x 14 cm.
Exécuté en 1963

signed 'Arp' (lower right)
collage, watercolour and India ink on paper
7½ x 5½ in.
Executed in 1963

€2,000-3,000
US\$2,300-3,300
£1,700-2,500

PROVENANCE

Greta Stroeh, France.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

Nous remercions la Fondation Arp pour les informations communiquées à propos de cette œuvre.

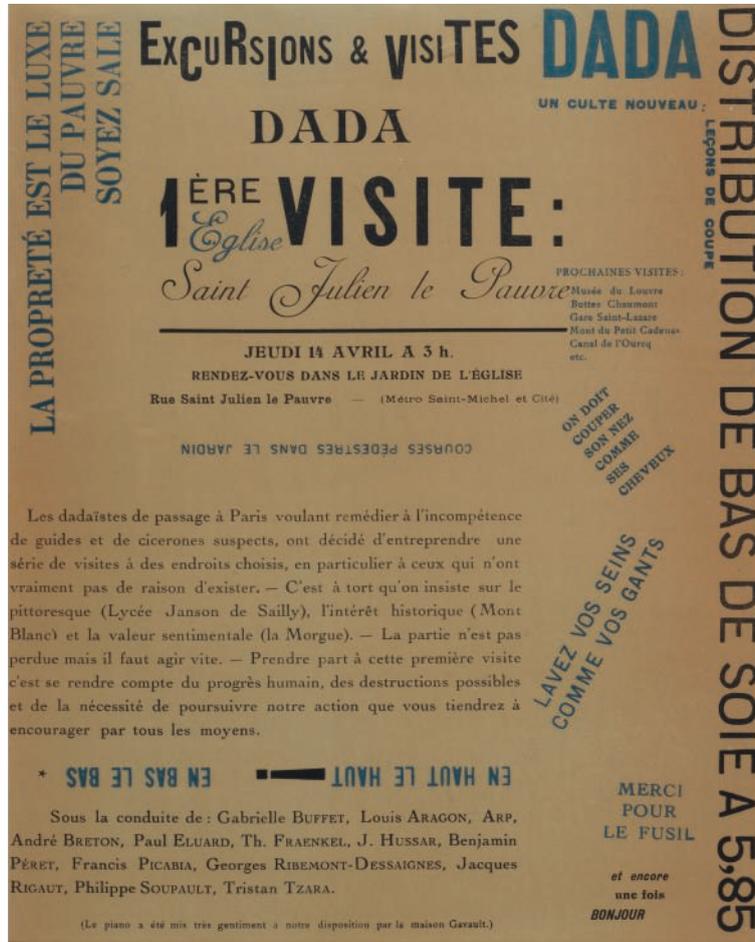
“

I MODEL FRUITS THAT ARE RESTING, CLOUDS THAT ARE SAILING AND SOARING, STARS THAT RIPEN AND FALL, ALL SYMBOLS OF THE ETERNAL TRANSFORMATION IN INFINITE PEACE.

”

The artist in Jours effeuillés, Paris, 1966, p. 380





•5

[DADA]

Excursions et visites dada. 1ère visite : Eglise Saint Julien le Pauvre. Jeudi 14 avril à 3h. [Paris : 1921]

Affiche publicitaire (277 x 225 mm). Imprimée en noir et bleu (encadrée)

Rare publicité dada annonçant une excursion, signée par, entre autres, Aragon, Arp, Breton, Éluard, Péret, Picabia, Soupault et Tzara. Advertising poster (277 x 225 mm). Printed in black and blue (framed).

Rare advertising poster announcing an excursion, signed, among others, Aragon, Arp, Breton, Éluard, Péret, Picabia, Soupault and Tzara.

€600-800
US\$670-880
£510-680

•6

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Der Pyramidenrock. Francfort : Alpha Presse, [1994]

In-folio étroit (418 x 149 mm). En feuilles, chemise de papier japon rouge ornée, couverture avec le titre en rouge et noir

Rédition de ce texte publié à Munich en 1924. Tirage à 200 exemplaires, celui-ci le n° 16 In-folio (418 x 149 mm). Lose as issued, under red Japan paper folded cover, cover with the title in red and black.

New edition of this text published in Munich in 1924. One of the 200 copies, this one numbered 16.

€80-120
US\$89-130
£68-100

•7

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Wortträume und schwarze Sterne. Auswahl aus den Gedichten der Jahre 1911-1952. Wiesbaden : Limes Verlag, octobre 1953

In-8 (234 x 157 mm). 4 reproductions photographiques hors-texte. Broché, couverture bleue ornée d'un bois en noir

Tirage à 104 exemplaires, celui-ci l'un des 4 contenant 4 bois originaux d'Arp signés au crayon, le n°2

In-8 (234 x 157 mm). 4 photographic reproductions. Paperback, blue cover illustrated with a black woodcut.

One of the 4 copies out of 104, including 4 signed original woodcuts by Arp, this one numbered 2.

€400-600
US\$450-660
£340-510



λ•8

JULIUS BISSIER (1893-1965)

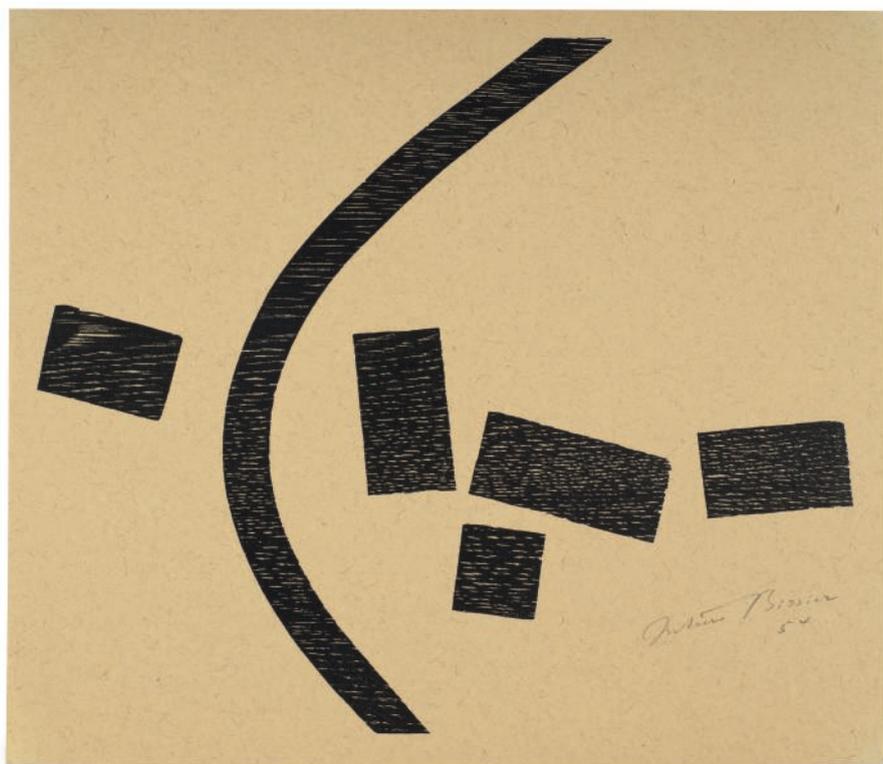
Julius Bissier. Juni 1954. Ausstellung zum 60. Geburtstage und 40jährigen Malerjubiläum in Kunstverein Freiburg im Breisgau

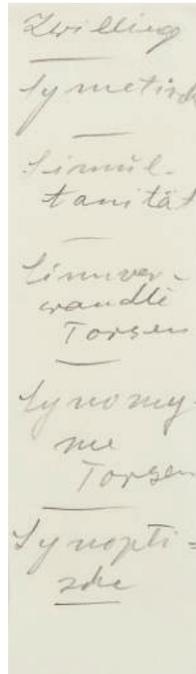
In-4 oblong (250 x 290 mm). Broché. 3 bois originaux de Julius Bissier, dont un tiré en bleu pour la couverture et deux hors-texte, signés et datés au crayon par l'artiste, tirés sur papier-fibre, respectivement en noir et rouge
Édition originale de ce catalogue d'exposition.

In-4 (250 x 290 mm). Paperback. 3 original woodcuts by Julius Bissier, with one printed in blue for the cover, and two without text, signed and dated by the artist, printed on fiber paper, in black and red.

First edition of this exhibition catalogue.

€800-1,200
US\$890-1,300
£680-1,000





•9

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Positiv-negativ Figuren

annotations au stylo de la main de l'artiste, épreuve réalisée pour l'exposition Arp au Musée National d'Art Moderne de Paris en 1962, avec dans le même montage une feuille manuscrite au crayon recto et verso, épreuve de travail en dehors de l'édition numérotée à douze exemplaires ensemble : 21.3 x 16.6 cm.

Bois gravé en couleurs sur papier vergé, 1962

annotations in pen by the artist for the Arp exhibition in Musée National d'Art Moderne, Paris, 1962 and a manuscript in pencil, working proof aside the edition numbered at twelve copies 8½ x 6½ in.

Woodcut in colours, 1962, on laid paper (2)

€1,000-1,500

US\$1,200-1,700

£850-1,300

PROVENANCE

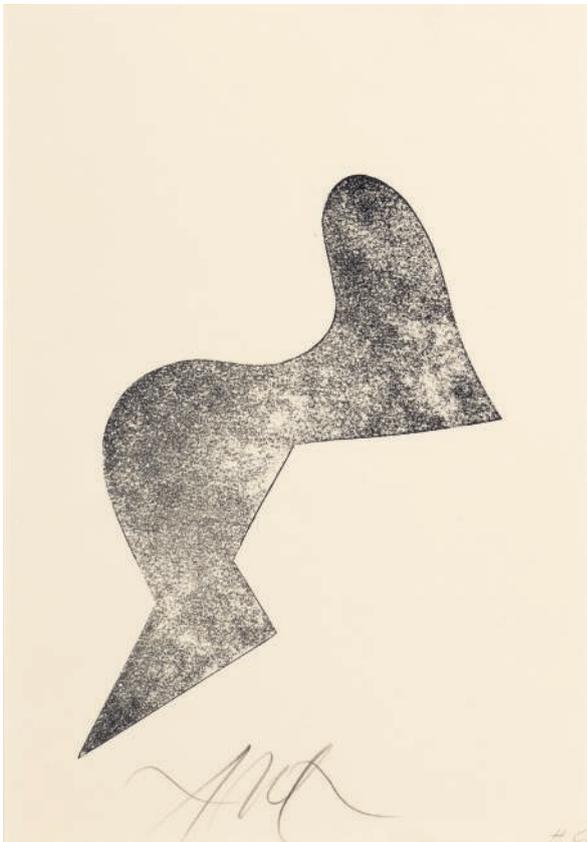
Succession de l'artiste.

Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).

Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*, Stuttgart 1980, p.248, no.303 (une autre épreuve reproduite).



•10

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Le chemin resserré

signé au crayon et annoté H.C., épreuve en dehors de l'édition numérotée à trente exemplaires image : 18.5 x 13 cm.

Bois gravé, 1966, sur papier vélin

signed in pencil and annotated H.C., proof aside the edition numbered at thirty copies image : 7¼ x 5⅞ in.

Woodcut, 1966, on wove paper

€200-300

US\$230-330

£170-250

PROVENANCE

Succession de l'artiste.

Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).

Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*, Stuttgart 1980, p.220, no.249 B (une autre épreuve reproduite).

•11

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Sans titre

annotées au crayon E.A. 2/10, table des planches
signée par Marguerite Arp à l'encre
67 x 50.3 cm.
Ensemble incomplet comprenant sept sérigraphies,
1959, sur papier vélin et la page de titre avec au dos
la table des planches

annotated in pencil E.A. 2/10, the table of the plates
signed in ink by Marguerite Arp
26 $\frac{3}{8}$ x 19 $\frac{3}{4}$ in.
Incomplete set of seven screenprints, 1959, on wove
paper and the cover page with the table of the plates
(7)

€600-800
US\$670-880
£510-680

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.



•12

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Puel I; Puel II; Puel III; Puel IV

signées au crayon, une numérotée XXII/XXXVI,
les trois autres annotées H.C.
feuilles : 32.7 x 25 cm.
Ensemble de quatre linogravures en couleurs,
1966, sur papier vélin BFK Rives

signed in pencil, one numbered XXII/XXXVI,
others annotated H.C.
sheets : 12 $\frac{7}{8}$ x 10 in.
Set of four linocuts in colours, 1966, on BFK Rives
wove paper
(4)

€800-1,200
US\$890-1,300
£680-1,000

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*,
Stuttgart 1980, p.233, no.270 B, 271, 272, 273
(autres épreuves reproduites).





•13

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Crane qui vole (oiseau)

laiton poli
16 x 11 cm.
Conçu en 1950; cette œuvre exécutée
ultérieurement dans une édition de 300
exemplaires

polished brass
6¼ x 4¾ in.
Conceived in 1950; this work cast at a later date
in an edition of 300

€1,000-1,500
US\$1,200-1,700
£850-1,300

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W. Arntz, *Hans Arp, Das Graphische Werk, 1912-1966*, La Haye, 1980, p. 242, la forme sous le no. 289.

Nous remercions la Fondation Arp pour les informations communiquées à propos de cette œuvre.



•14

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Lettre terrestre

laiton poli
13 x 12.8 cm.
Conçu en 1950; cette œuvre exécutée
ultérieurement dans une édition de 300
exemplaires

polished brass
5½ x 5 in.
Conceived in 1950; this work executed at a later
date in an edition of 300

€1,000-1,500
US\$1,200-1,700
£850-1,300

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W. Arntz, *Hans Arp, Das Graphische Werk, 1912-1966*, La Haye, 1980, p. 241, la forme sous le no. 286.

Nous remercions la Fondation Arp pour les informations communiquées à propos de cette œuvre.

•15

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Masque oiseau

laiton poli
26 x 18,2 cm.
Conçu vers 1957; cette œuvre exécutée
ultérieurement dans une édition de 300
exemplaires

polished brass
10¼ x 7½ in.
Conceived *circa* 1957; this work executed at a later
date in an edition of 300

€500-700
US\$560-770
£430-590

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W. Arntz, *Hans Arp, Das Graphische Werk, 1912-1966*, La Haye, 1980, p. 205, une partie de la forme sous le no. 221.

Nous remercions la Fondation Arp pour les informations communiquées à propos de cette œuvre.



16

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Découpage No. 8 dite Écriture

monogrammé et inscrit 'HA. E. A.' (au dos)
laiton partiellement poli
30,5 x 19,8 cm.
Conçu en 1957; cette œuvre exécutée dans les
années 1960

signed with the monogram and inscribed 'HA. E. A.'
(on the back)
partially polished brass
12 x 7¾ in.
Conceived in 1957; this work executed in the 1960s

€12,000-18,000
US\$14,000-20,000
£11,000-15,000

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci
en 1976).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

B. Rau et M. Seuphor, *Hans Arp: Die Reliefs, Œuvre-Katalog*, Stuttgart, 1981, p. 261, no. 546 (une autre épreuve illustrée).

Nous remercions la Fondation Arp pour les informations communiquées à propos de cette œuvre.





•17

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Sans titre

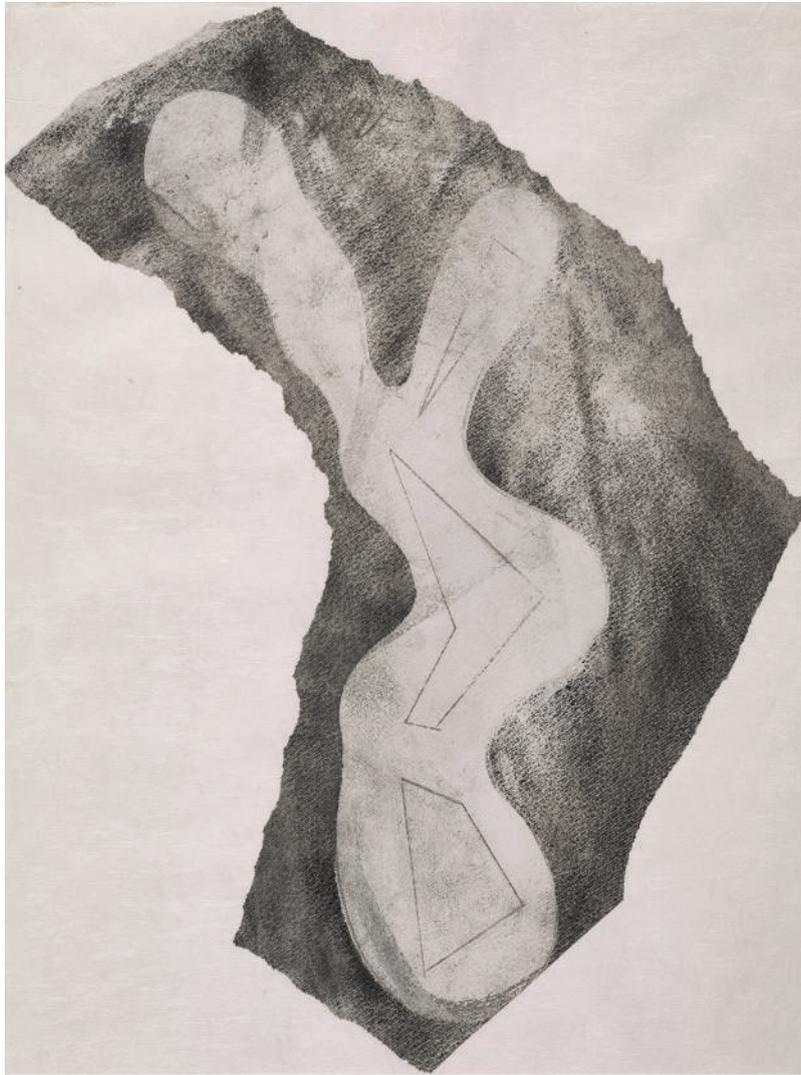
signé 'Arp' (au revers)
gouache et graphite sur papier découpé
17 x 13.6 cm.

signed 'Arp' (on the reverse)
gouache and pencil on cut paper
6 $\frac{5}{8}$ x 5 $\frac{3}{8}$ in.

€1,500-2,500
US\$1,700-2,800
£1,300-2,100

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.



•18

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Ange

signé 'Arp' (en bas à droite); signé 'ARP' (sur une étiquette au revers)
collage, aquarelle et graphite sur papier Japon
38 x 28,5 cm.
Exécuté en 1959

signed 'Arp' (lower right); signed 'ARP' (on a label on the reverse)
collage, watercolour and pencil on Japan paper
15 x 11¼ in.
Executed in 1959

€1,500-2,500
US\$1,700-2,800
£1,300-2,100

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

EXPOSITIONS

Zurich, Galerie Proarta, *Hans Richter & Hans Arp*,
mars-mai 1995.
Paris, Galerie Lucie Weill-Seligmann, *Arp*,
janvier-avril 1998, no. 33.

Nous remercions la Fondation Arp pour les informations communiquées à propos de cette œuvre.

19

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Fleur de rêve au museau

monogrammé et numéroté 'HA 2/5' (à l'intérieur)
bronze à patine brun foncé
Hauteur: 44.5 cm.
Conçu en 1954; cette épreuve fondue avant 1983
dans une édition de 5 exemplaires

signed with the monogram and numbered
'HA 2/5' (inside)
bronze with dark brown patina
Height: 17½ in.
Conceived in 1954; this bronze version cast
by 1983 in an edition of 5

€40,000-60,000
US\$45,000-66,000
£34,000-51,000

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

C. Giedion-Welcker, *Jean Arp*, Stuttgart, 1957,
p. 112, no. 133 (plâtre mentionné).
I. Jianou, *Jean Arp*, Paris, 1973, p. 73, no. 133
(la version en marbre illustrée, pl. 17).
A. Hartog et K. Fischer, *Hans Arp: Sculptures,
A Critical Survey*, Ostfildern, 2012, p. 291,
no. 133 (une autre épreuve illustrée).

**Marguerite Arp a confirmé l'authenticité de
cette œuvre le 5 février 1987.**

**Nous remercions la Fondation Arp pour les
informations communiquées à propos de cette
œuvre.**

“

**CELUI QUI VEUT ABATTRE UN
NUAGE AVEC DES FLÈCHES
ÉPUISE EN VAIN SES
FLÈCHES. BEAUCOUP DE
SCULPTEURS RESSEMBLENT
À CES ÉTRANGES CHASSEURS.
VOICI CE QU'IL FAUT FAIRE :
ON CHARME LE NUAGE D'UN
AIR DE VIOLON SUR UN
TAMBOUR OU D'UN AIR DE
TAMBOUR SUR UN VIOLON.
ALORS IL N'Y A PAS LONG QUE
LE NUAGE DESCENDE, QU'IL
SE PRÉLASSE DE BONHEUR
PAR TERRE ET QU'ENFIN,
REPLI DE COMPLAISANCE,
IL SE PÉTRIFIE. C'EST AINSI
QU'EN UN TOURNE-MAIN LE
SCULPTEUR RÉALISE LA PLUS
BELLE DES SCULPTURES.**

”

L'artiste in *Jours effeuillés*, Paris, 1966, p. 446

“

*ANYONE WHO TRIES TO
SHOOT DOWN A CLOUD WITH
ARROWS WILL SOON EXHAUST
HIS QUIVER. MANY SCULPTORS
ARE LIKE THESE FOOLISH
HUNTERS. HERE IS WHAT ONE
SHOULD DO: CHARM THE
CLOUD WITH THE TUNE OF A
VIOLIN PLAYED ON A DRUM,
OR WITH THE TUNE OF A
DRUM PLAYED ON A VIOLIN.
THEN BEFORE LONG THE
CLOUD WILL COME DOWN
AND TAKE ITS EASE ON EARTH
UNTIL, FULL OF HAPPINESS,
IT TURNS TO STONE. THUS IN
THE TWINKLING OF AN EYE
THE SCULPTOR REALIZES HIS
MOST BEAUTIFUL WORKS.*

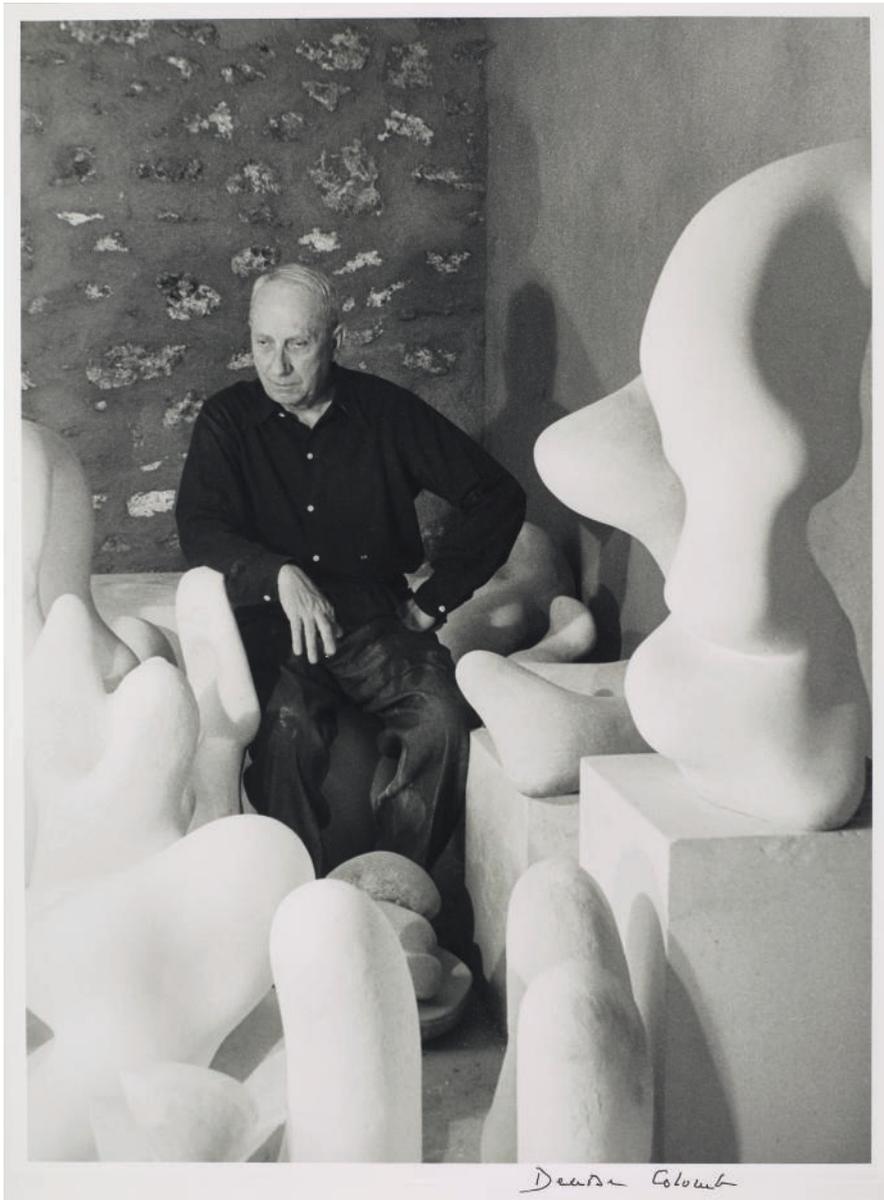
”

The artist in Jours effeuillés, Paris, 1966, p. 446



Vues alternatives du présent lot.





•20

DENISE COLOMB (1902-2004)

Jean Arp dans son atelier, Clamart-Meudon, 1954

signé à l'encre (marge)
tirage argentique postérieur, monté sur support
cartonné
image : 37,7 x 27,7 cm.
feuille : 40,2 x 30,3 cm.
montage : 55 x 45 cm.

signed in ink (margin)
gelatin silver print, printed later, mounted on board
image : 14 $\frac{7}{8}$ x 10 $\frac{7}{8}$ in.
sheet : 15 $\frac{7}{8}$ x 11 $\frac{7}{8}$ in.
mount : 21 $\frac{1}{4}$ x 17 $\frac{3}{4}$ in.

€500-700
US\$560-780
£430-600

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

“

**EN FAIT ARP ESSAYAIT
DE RÉAGIR CONTRE SON
ÉPOQUE EN NE VOULANT
PAS PARAÎTRE MAIS ÊTRE.
LES FORMES QU'IL CRÉE,
QU'IL TROUVE EN LUI NE
REPRÉSENTENT PAS POUR
LUI LA RÉALITÉ, MAIS IL
SOUHAITER PÉNÉTRER AU
FOND DES CHOSES POUR
EXPRIMER L'ESSENTIEL
QUI EST DERRIÈRE LES
APPARENCES.**

”

Greta Stroeh dans un entretien avec Olivier
Debré, in cat. exp. *Arp : sculptures, reliefs, papiers*
de 1913 à 1966, Angers, 1992-94, p. 60

•21

DENISE COLOMB (1902-2004)

Jean Arp dans son atelier, Clamart-Meudon, 1954

signé à l'encre (marge)
tirage argentique postérieur, monté sur support
cartonné
image : 34,8 x 27,7 cm.
feuille : 40,5 x 30,5 cm.
montage : 55 x 45 cm.

signed in ink (margin)
gelatin silver print, printed later, mounted on board
image : 13¾ x 10⅞ in.
sheet : 15⅞ x 12 in.
mount : 21⅞ x 17⅞ in.

€500-700
US\$560-780
£430-600

PROVENANCE

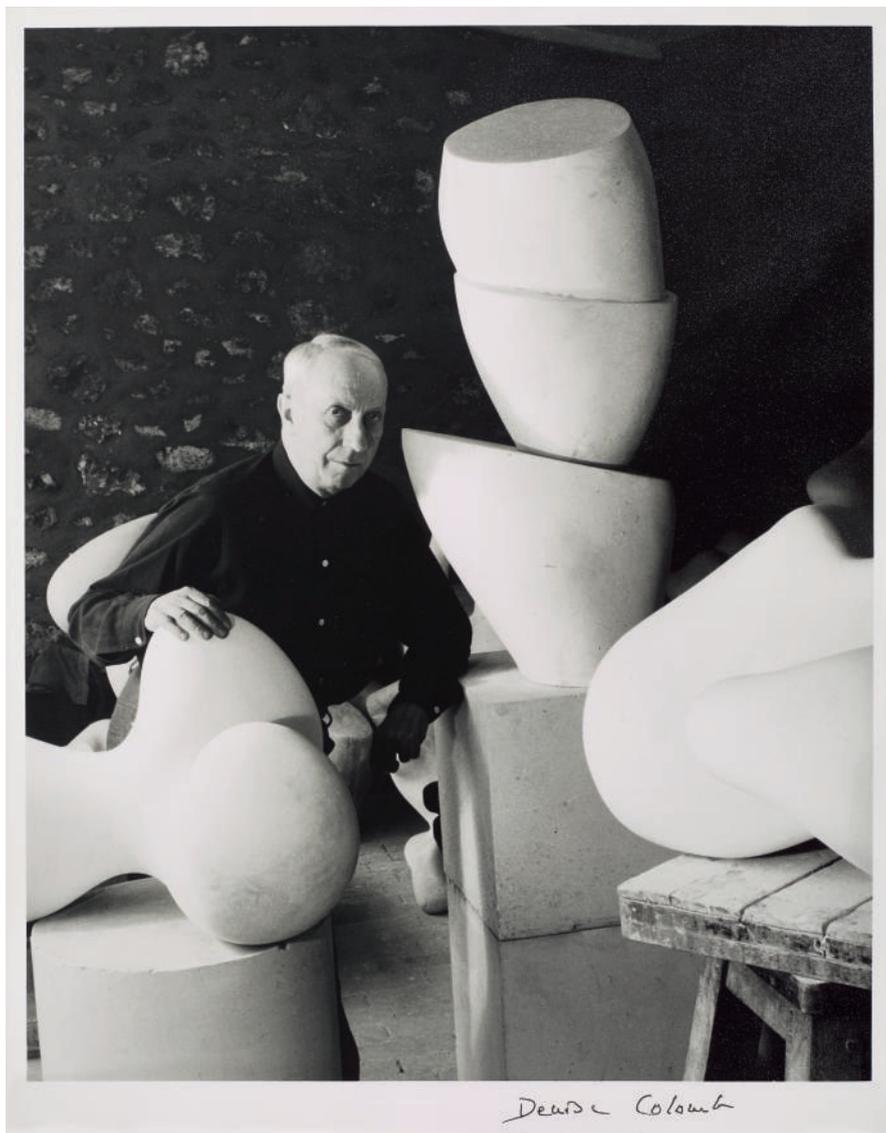
Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

“

*ARP ACTUALLY TRIED TO
REACT AGAINST HIS TIME BY
STRIVING NOT TO APPEAR,
BUT TO BE. TO HIM, THE
FORMS HE CREATES, WHICH
HE FINDS WITHIN HIMSELF,
DO NOT DEPICT REALITY BUT
PENETRATE TO THE BOTTOM
OF THINGS TO EXPRESS THE
ESSENTIAL BEHIND THE
APPEARANCES.*

”

*Greta Stroeh in the interview with Olivier Debré, in
exh. cat. Arp : sculptures, reliefs, papiers de 1913 à
1966, Angers, 1992-94, p. 60*





•22

PHOTOGRAPHE NON-IDENTIFIÉ

Arp à la Ferrage, vers 1940

diverses annotations au dos de l'un des tirages
deux tirages argentiques aux bords déchirés
3,8 x 3,5 cm. et 10 x 7,5 cm.

various annotations on the reverse of one print
two gelatin silver prints, with teared borders
1½ x 1¾ in. and 3¾ x 2¾ in.

(2)



Taille réelle

€200-300
US\$230-330
£180-260

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

“

**LES PAPIERS DÉCHIRÉS
TRADUISENT UNE
NOSTALGIE DE
PERMANENCE. ARP DÉCHIRE
UN COLLAGE ABÎMÉ. PUIS,
FAÇON DE CONJURER
LA DÉCOMPOSITION,
LA MORT, IL COLLE LES
MORCEAUX DÉCHIRÉS
DANS DE NOUVELLES
COMPOSITIONS, OU UNE
LARGE PLACE EST LAISSÉE
AU HASARD. EN PERMETTANT
LA RÉINTÉGRATION
DANS LA DYNAMIQUE
NATURELLE DE LA GENÈSE,
CE RÉARRANGEMENT
PERPÉTUEL DE FORMES OU
DE MOTS DONNÉS PERPÉTUÉ
ET TRANSMET LES FORCES
DE LA VIE.**

”

Greta Stroeh, *in cat. exp. Arp : sculptures, reliefs, papiers de 1913 à 1966*, Angers, 1992-94, p. 60

•23

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Sans titre (Papiers déchirés)

collage sur papier
34.8 x 20 cm.
Exécuté vers 1938

collage on paper
13% x 7% in.
Executed *circa* 1938

€2,000-3,000
US\$2,300-3,300
£1,700-2,500

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci
en 1976).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

**Nous remercions la Fondation Arp pour les
informations communiquées à propos de cette
œuvre.**

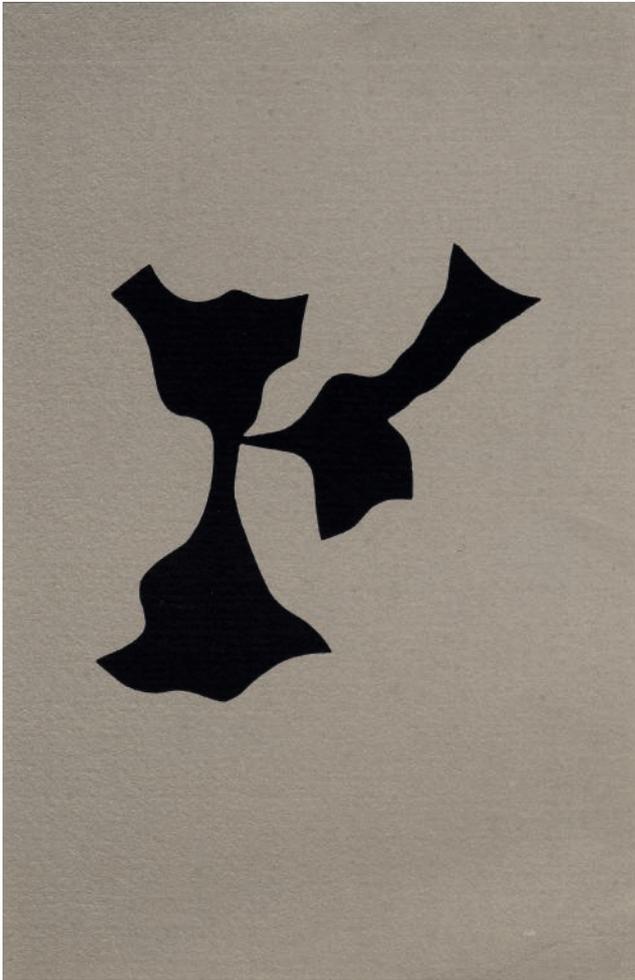
“

*THE TORN PAPERS
TRANSLATE A NOSTALGIA FOR
PERMANENCE. ARP TEARS
UP A DAMAGED COLLAGE.
THEN, AS THOUGH TO WARD
OFF DECAY AND DEATH, HE
GLUES THE TORN BITS IN
NEW COMPOSITIONS, LEAVING
MUCH TO CHANCE. BY
ALLOWING REINTEGRATION
INTO THE NATURAL
DYNAMICS OF GENESIS, THIS
CONTINUOUS REARRANGING
OF PERPETUATED GIVEN
FORMS OR WORDS TRANSMITS
THE FORCES OF LIFE.*

”

Greta Stroeh, in *exh. cat. Arp : sculptures, reliefs,
papiers de 1913 à 1966, Angers, 1992-94, p. 60*





•24

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Seefahrerwind I

le premier avec tampon de la succession Jean Arp au dos, le second signé au crayon avec le tampon de la succession Jean Arp au dos, le tout réunit dans un même encadrement, épreuves en dehors de l'édition non signée, tirée à deux cents exemplaires

feuille : 27.5 x 18.5 cm.

image : 13 x 12.5 cm.

Ensemble de deux bois gravés, 1963, le premier sur papier vélin gris, le second sur papier vélin blanc

one with the artist estate stamp verso, the other signed in pencil with the artist estate stamp verso, proofs aside the unsigned edition printed at two hundred copies

sheet : 10 $\frac{7}{8}$ x 7 $\frac{3}{4}$ in.

image : 5 x 4 $\frac{7}{8}$ in.

Set of two woodcuts, 1963, one on grey wove paper, the second on white wove paper (2)

€700-1,000

US\$780-1,100

£600-850

PROVENANCE

Succession de l'artiste.

Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).

Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*, Stuttgart 1980, p.214, n°236 A et B (une autre épreuve reproduite).



•25

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Yeux et Nez

signée au crayon, au verso tampon de la succession Jean Arp, taille de l'édition non précisée dans le catalogue raisonné par W. F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*
feuille : 46.8 x 42.3 cm.
image : 30.8 x 26 cm.
Lithographie en couleurs, 1949, sur simili Japon

signed in pencil, with the artist estate stamp verso, the edition size not specified in the *catalogue raisonné* by W. F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*
sheet : 18 $\frac{3}{4}$ x 16 $\frac{5}{8}$ in.
image : 12 x 10 $\frac{1}{4}$ in.
Lithograph in colours, 1949, on simili Japon

€600-800
US\$670-880
£510-670

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*,
Stuttgart 1980, p.252, no.312 B (une autre épreuve reproduite).



•26

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Sans titre

signé 'Arp' (en bas à gauche du montage de l'artiste)
fusain sur papier préparé contrecollé sur papier fort
feuille: 43,9 x 34 cm.
montage de l'artiste: 66,8 x 50 cm.

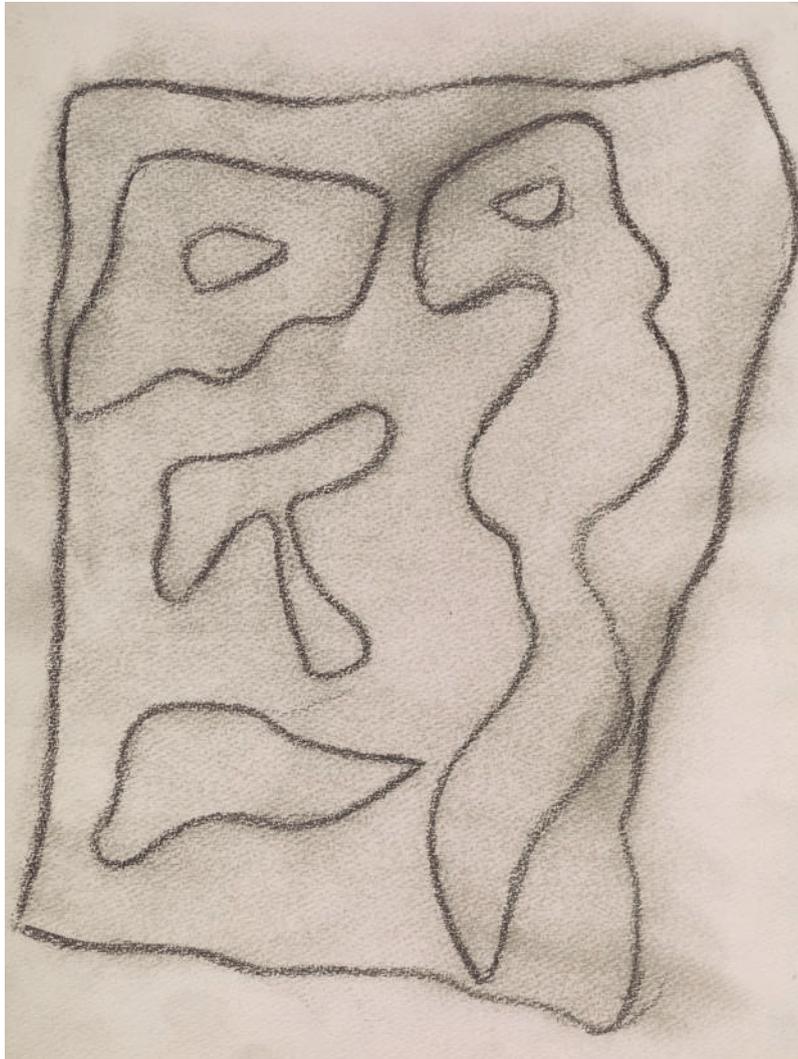
signed 'Arp' (lower left on the artist's mounting)
charcoal on prepared paper laid down on card
sheet: 17¼ x 13⅜ in.
artist's support: 26⅞ x 19⅞ in.

€2,000-3,000
US\$2,300-3,300
£1,800-2,600

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

Nous remercions la Fondation Arp pour les informations communiquées à propos de cette œuvre.



•27

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Conte de fée

fusain et estompe sur papier
39.7 x 30 cm.
Exécuté en 1961

charcoal and estompe on paper
15% x 11¼ in.
Executed in 1961

€2,000-3,000
US\$2,300-3,300
£1,700-2,500

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

EXPOSITIONS:

Milan, Vismara arte contemporanea, *Jean Arp*, janvier-mars 1970, no. 3 (illustré).
Cologne, Galerie der Spiegel; Münster, Westfälisches Landesmuseum für Kunst und Kulturgeschichte; Brühl, Stadt Brühl; Nimègue, Nijmegs Museum Commanderie van St. Jan et Hambourg, Galerie Elke Dröscher, *Hans Arp: Plastiken, Reliefs, Zeichnungen, Collagen*, mai 1976-janvier 1977, no. 60.
Zurich, Galerie Proarta, *Hans Richter & Hans Arp*, mars-mai 1995.
Paris, Galerie Lucie Weill-Seligmann, *Arp*, janvier-avril 1998, no. 35.

Nous remercions la Fondation Arp pour les informations communiquées à propos de cette œuvre.



Taille réelle

•28

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Poupée

signé 'Arp' (au revers)
graphite sur papier découpé
14 x 8.1 cm.

signed 'Arp' (on the reverse)
pencil on cut paper
5½ x 3¼ in.

€800-1,200
US\$890-1,300
£690-1,000

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

•29

JEAN (HANS) ARP (1886 - 1966)

Sans titre

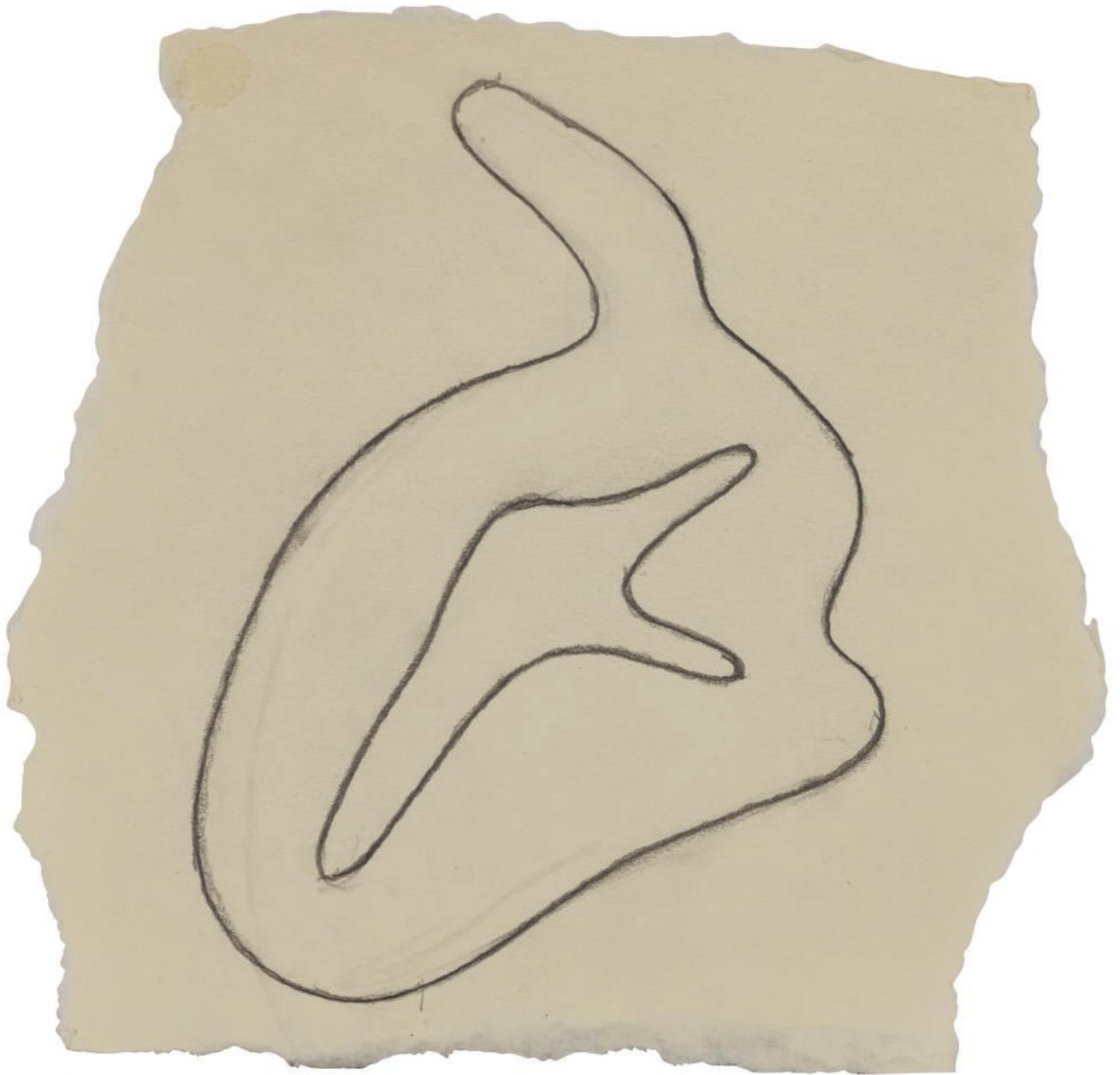
signé 'Arp' (au revers)
graphite sur papier préparé
16.5 x 16.8 cm.

signed 'Arp' (on the reverse)
pencil on prepared paper
6½ x 6¾ in.

€500-700
US\$560-780
£430-600

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.



Taille réelle

30

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Composition, "L'Entité ailée"

signé 'Arp' (en bas à gauche)
fusain, graphite, frottage et estompe sur papier
texturé
47 x 33 cm.
Exécuté vers 1956-60

signed 'Arp' (lower left)
charcoal, pencil, frottage and estompe on textured
paper
18½ x 13 in.
Executed *circa* 1956-60

€15,000-20,000
US\$17,000-22,000
£13,000-17,000

PROVENANCE

Patrick Waldberg, Paris.
Neikrug Gallery Inc., New York.
Greta Stroeh, France (probablement acquis auprès
de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

Dans le catalogue raisonné de l'œuvre d'Arp
compilé par Greta Stroeh (non publié), cette
dernière écrit au sujet de *L'Entité Ailée*, exécuté
en 1961 :

« Les anges hantent l'œuvre plastique et poétique
de Arp, c'est surtout la pureté du marbre blanc
légèrement translucide qui traduit bien l'essence /
l'essor transcendant de cette entité. Autour
de 1960, Arp fait de nombreux dessins qui
ressemblent à cette sculpture, sans que l'on puisse
dire si l'un précède l'autre. Mais il a également été
fasciné par les créatures ailées assyriennes ».

*In the catalogue raisonné of Arp's work compiled
by Greta Stroeh (unpublished), she writes about the
subject of the Entité Ailée, executed in 1961:*

*"Angels haunt Arp's poetic and artistic œuvre,
yet the purity of the white marble, slightly
translucid, best conveys that 'entity's' essence /
transcendental flight. Around 1960, Arp executed
several drawings that are reminiscent of that
sculpture, although it is impossible to know which
one was produced first. Yet he was also fascinated
by Assyrian winged creatures".*



Jean Arp, *Entité ailée*, 1961-1963.
Vendu chez Christie's New York le 13 mai 2019 (lot 55 A) pour 3,855,000\$.



And



•31

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Composition

signée au crayon, avec le tampon de la succession Jean Arp au dos, non référencée dans le catalogue raisonné par W. F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*

feuille : 37.9 x 28.2 cm.

image : 19 x 14 cm.

Sérigraphie en couleurs, vers 1960, sur papier vélin BFK Rives

signed in pencil, verso the artist estate stamp, not recorded in the *catalogue raisonné* by W. F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*

sheet : 14 $\frac{7}{8}$ x 11 $\frac{1}{8}$ in.

image : 7 $\frac{1}{2}$ x 5 $\frac{1}{2}$ in.

Screenprint in colours, circa 1960, on BFK Rives wove paper

€800-1,200

US\$890-1,300

£680-1,000

PROVENANCE

Succession de l'artiste.

Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).

Puis par descendance au propriétaire actuel.



•32

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Composition de nuages

signée au crayon, taille de l'édition non référencée

feuille : 34 x 28.5 cm.

image : 25.2 x 21.6 cm.

Lithographie en couleurs, 1959, sur papier vélin

signed in pencil, the edition size not recorded

sheet : 13 $\frac{3}{8}$ x 11 $\frac{1}{8}$ in.

image : 10 x 8 $\frac{1}{2}$ in.

Lithograph in colours, 1959, on wove paper

€700-1,000

US\$780-1,100

£600-840

PROVENANCE

Succession de l'artiste.

Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).

Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

Cf. B. Rau, *Hans Arp, Die Reliefs*, Stuttgart 1981, p.316, no.659 (le relief reproduit).



33

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Relief concret N

signé et numéroté 'ARP 0/5' (au dos)
relief en duraluminium
34 x 30 x 1.8 cm.
Conçu en 1962; cette œuvre exécutée en 1962
dans une édition de 7 exemplaires

signed and numbered 'ARP 0/5' (on the back)
duraluminium relief
13 $\frac{3}{8}$ x 11 $\frac{3}{4}$ x $\frac{3}{4}$ in.
Conceived in 1962; this work executed in 1962
in an edition of 7

€15,000-20,000
US\$17,000-22,000
£13,000-17,000

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci
en 1976).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

EXPOSITION

Angers, Nouveau Théâtre d'Angers; St-Sebastien-
sur-Loire, Hôtel de Ville; Laval, Musée - Chapelle
Saint-Julien; Cholet, Musée d'Art et d'Histoire;
Saint-Nazaire, Musée - Galerie des Franciscains;
Guéthary et Mont-de-Marsan, Centre d'art
contemporain; Annecy, Impérial Palace; Aulnay-
Sous-Bois, Espace Jacques Prévert; Morlaix,
Musée des Jacobins; Aix-les-Bains, Musée du
Docteur Faure; Sète, Musée Paul Valéry; Nancy,
Musée des Beaux-Arts; Pérouges, Maison des
Princes et Strasbourg, Hôtel du département,
Arp, Sculptures, reliefs et papiers de 1913 à 1966,
octobre 1992-novembre 1994, p. 133.

BIBLIOGRAPHIE

B. Rau et M. Seuphor, *Hans Arp: Die Reliefs*,
Œuvre-Katalog, Stuttgart, 1981, p. 337, no. 697
(une autre épreuve illustrée).

**Nous remercions la Fondation Arp pour les
informations communiquées à propos de cette
œuvre.**

TORSE

« Torses - Il était inévitable qu'une méthode de création parallèle à la nature s'incarne dans une forme aussi tangible que la sculpture. Comme les papiers déchirés, les premières sculptures de ARP naissent autour de 1930. Les torses en ronde-bosse de ARP appartiennent au cycle esthétique des *Métamorphoses* exactement comme les *Torses-bouteilles*, les *Torses-amphores*, et les *Torses-feuilles* de ses reliefs et de ses collages, mais maintenant ils sont enflés dans la troisième dimension. ARP arrive à rendre extrêmement vivante la matière inanimée (plâtre, bois, bronze, pierre), leur portée sensorielle est forte et nous pousse à les toucher, à les explorer, à les caresser même, pour participer davantage à leur pulsation et comme pour sentir leur souffle vital. Les torses de ARP sont d'ores et déjà conçus fragmentés et confirment son génie de ne mettre dans l'œuvre que l'essentiel. Le *Torse* de 1931 a été saisi dans un élan fugitif. La cuisse droite l'ancre au sol et l'emporte en même temps par un envol dans une torsion inversée. La cambrure le fléchit comme un ressort. Sans membres et sans tête, il n'a plus de caractère anecdotique, mais nous incite, en même temps, à imaginer des solutions innombrables ».

Greta Stroeh, *in cat. exp. Arp : sculptures, reliefs, papiers de 1913 à 1966*, Angers, 1992-94, p. 60

TORSO

"Torsos: It was inevitable that a method of creation paralleling nature would be embodied in a form as tangible as sculpture. Like the torn papers, ARP's earliest sculptures were made around 1930. His in-the-round torsos belong to the aesthetics of the Metamorphoses series, just like the bottle-torsos, amphora-torsos and leaf-torsos of his reliefs and collages, only now they are blown up into three dimensions. ARP manages to make inanimate materials (plaster, wood, bronze, stone) look extremely lifelike. They are so sensual that we want to touch, explore and even caress them to participate more in their pulsation, as though to feel their vital breath. ARP now devises fragmented torsos, confirming his genius at putting nothing but the essential into the work. The 1931 Torso was captured in a fleeting burst of energy. The right thigh anchors it to the ground and at the same time carries it away by taking flight in a reverse twist. The curvature bends it like a spring. Headless and without limbs, it no longer has an anecdotal character but at the same time prompts us to imagine countless solutions".

Greta Stroeh, *in exh. cat. Arp : sculptures, reliefs, papiers de 1913 à 1966*, Angers, 1992-94, p. 60



34

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Torse

avec la marque du fondeur ' Georges Rudier.
Fondeur. Paris.' (en dessous) et avec le
monogramme en relief et numéroté en relief 'HA
0/V' (à l'intérieur)
bronze à patine brun doré
Hauteur : 46.5 cm.
Conçu en 1931; cette épreuve fondue en 1976 dans
une édition de 6 exemplaires

with the foundry mark ' Georges Rudier. Fondeur.
Paris.' (underneath) and with the raised monogram
and raised numbering 'HA 0/V' (inside)
bronze with golden brown patina
Height: 18¼ in.
Conceived in 1931; this bronze cast in 1976 in an
edition of 6

€300,000-500,000
US\$340,000-550,000
£260,000-420,000

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci
en 1976).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

C. Giedion-Welcker, *Jean Arp*, New York, 1957, p. 108,
no. 8 (une autre version illustrée, pl. 86 et 87).
I. Jianou, *Jean Arp*, Paris, 1973, p. 66, no. 8a.
A. Hartog et K. Fischer, *Hans Arp, Sculptures:
A Critical Survey*, Ostfildern, 2012, p. 68, no. 8a
(une autre épreuve illustrée).

**Marguerite Arp a confirmé l'authenticité de
cette œuvre le 28 mai 1976.**

**Nous remercions la Fondation Arp pour les
informations communiquées à propos de cette
œuvre.**



©Photo: Christie's Images Limited (2019)

Jean Arp, *Torse*, 1931-1957.

Vendu chez Christie's Paris le 17 octobre 2019 (lot 20) pour 1 375 500€





Vues alternatives du présent lot.

Torse est le deuxième de deux corps abstraits considérés par Arp comme ses premières œuvres dans le rond; l'autre sculpture, également intitulée *Torse*, a été conçue en 1930. Auparavant habitué des reliefs et autres compositions de formes biomorphiques principalement frontales, c'est dans sa première exploration artistique du corps humain qu'il peut pleinement exprimer l'analogie des formes humaines et végétales qui inspirera largement son œuvre ultérieure. Se remémorant la révélation créative à l'origine de ces œuvres majeures, Arp explique : «Pendant de nombreuses années, de fin 1919 à 1931 environ, j'ai interprété la plupart de mes œuvres. L'interprétation était souvent plus importante pour moi que l'œuvre elle-même. Puis mon besoin d'interprétation a soudainement disparu, et le corps, la forme, l'œuvre perfectionnée à l'extrême sont devenus essentiels. En 1930, je suis revenu à l'activité que les Allemands ont appelée de manière si éloquente *Hauerei* (taille). Je me suis livré à la sculpture et j'ai modelé du plâtre. Mes premières productions étaient deux torsos» (cité in E. Schweiddegger, Zweiklang, *Sophie Taeuber-Arp, Hans Arp*, Zurich, 1960, p. 176).

La composition de la présente œuvre parvient à transmettre une forte impression de mouvement par sa posture active, ouverte et arquée. Le caractère dansant de cette pose est renforcé par le lien du corps à sa base, qu'il touche en un point unique et asymétrique. Selon l'angle de vue, le torse semble s'étirer, voire sauter dans les airs; ses formes biomorphiques délicatement arrondies semblent se projeter vers l'extérieur, reflétant la fascination d'Arp pour la croissance et la transformation biologiques. Bien qu'elle soit identifiée comme un torse humain, cette figurine souligne la convergence d'éléments humains et naturels, la métamorphose voire l'évolution d'une entité vivante en quelque chose de nouveau. Si elles rappellent les courbes des hanches, des seins, du ventre ou des fesses, ces formes naissantes ressemblent vaguement à des traits humains: en observant la sculpture pour la première fois, il peut être difficile de distinguer l'avant de l'arrière. Il semble qu'Arp ait voulu que certains traits s'apparentent à d'autres, jouant délibérément sur l'ambiguïté. Cependant, en l'observant de plus près, l'orientation de la silhouette apparaît clairement: elle est penchée vers l'avant, centrée

sur un espace vide formé par une concavité dans la demi-section du torse. Il n'en reste pas moins que l'ondulation des formes abstraites exprime une sensualité résolument féminine. Margherita Andreotti, qui a étudié l'importance de la forme féminine dans l'expérimentation sculpturale d'Arp, indique: «Malgré leur extrême simplification, la plupart des torsos d'Arp ont des connotations incontestablement féminines. D'une part, cela montre leur relation avec les nombreux nus féminins dessinés par Arp bien avant sa découverte des formes biomorphiques vers 1916, et d'autre part, cela suggère que l'artiste a adhéré à la notion traditionnelle selon laquelle la beauté sensuelle trouve sa meilleure expression dans le corps féminin, dont les courbes sont particulièrement bien adaptées au vocabulaire curvilinéaire d'Arp. En préférant la forme féminine, Arp peut également refléter le symbolisme ancestral assimilant la femme et la nature, qui apparaît implicitement dans sa célèbre déclaration: «L'art est un fruit qui grandit dans l'homme comme un fruit sur une plante ou un enfant dans le ventre de sa mère» (*ibid.*, p. 181).



Torse is the second of two abstracted bodies that Arp identified as his first works in the round; the other is also titled Torse, which he created in 1930. Having previously created reliefs and other primarily frontal compositions of biomorphic forms, it was in his artistic exploration of the human body that he was able to give full expression to the analogy of human and vegetal forms that was the inspiration for much of his subsequent oeuvre. Recalling the creative epiphany that led to these important works, Arp commented: "For many years, roughly from the end of 1919 to 1931, I interpreted most of my works. Often the interpretation was more important for me than the work itself. Suddenly my need for interpretation vanished, and the body, the form, the supremely perfected work became everything to me. In 1930 I went back to the activity which the Germans so eloquently call *Hauerei* (hewing). I engaged in sculpture and modeled in plaster. The first products were two torsos" (quoted in E. Schweidegger, *Zweiklang*, Sophie Taeuber-Arp, Hans Arp, Zurich, 1960, p. 176).

In the present composition the arched back and open, active stance of the present figure convey a powerful sense of movement. The dance-like quality

of this pose is further emphasized by the body's relationship to its base, which it touches at a single, asymmetrical point. Depending on the viewing angle, the torso appears to be stretching or even leaping into the air; its smoothly rounded biomorphic forms seem to push outwards, reflecting Arp's fascination with representing biological growth and transformation. Although identified as a human torso, the figurine also marks a convergence of human and natural elements, a metamorphosis or even evolution of one living entity into something new. Although reminiscent of the curve of a hip, breast, stomach or buttocks, these budding forms are analogous to human features in a vaguely generalized way; when first approaching the sculpture it may be difficult to ascertain the front from the back. Arp appears to have intended certain features to resemble others, creating a playfully ambiguous effect. Upon closer study, however, the orientation of the figure becomes apparent: it leans forward, centered on a negative space formed by a concavity in the mid-section of the torso. Nonetheless, the undulating abstracted forms express a sensuality that is distinctly female. Margherita Andreotti has addressed the importance of the female form for Arp's sculptural experimentation, stating:

"Despite their high degree of simplification, most of Arp's recurring torsos have recognizably feminine connotations. This indicates, on the one hand, their descent from the many female nudes Arp had drawn well before his discovery around 1916 of biomorphic forms, and, on the other, it suggests that Arp adhered to the traditional notion that sensual beauty is best expressed by the female body, whose curvaceous forms must have seemed particularly well suited to Arp's curvilinear vocabulary. In his preference for the feminine form, Arp may also have been reflecting the age-old symbolism equating woman with nature, which was implicit in his well-known statement, "Art is a fruit that grows in man like a fruit on a plant or a child in its mother's womb" (quoted in *ibid.*, p. 181).

35

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Configuration

signé 'Arp' (sur une étiquette au dos)

relief en bois peint

50 x 50 x 6.5 cm.

Exécuté en 1933 et retravaillé en 1964; cette œuvre est unique

signed 'Arp' (on a label on the back)

painted wood relief

19 $\frac{5}{8}$ x 19 $\frac{5}{8}$ x 2 $\frac{1}{2}$ in.

Executed in 1933 and reworked in 1964; this work is unique

€100,000-150,000

US\$120,000-170,000

£85,000-130,000

PROVENANCE

Succession de l'artiste.

Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).

Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

B. Rau et M. Seuphor, *Hans Arp: Die Reliefs,*

Œuvre-Katalog, Stuttgart, 1981, p. 388, no. A31

(illustré).

Nous remercions la Fondation Arp pour les informations communiquées à propos de cette œuvre.

“

JE DESSINE CE QUI REPOSE, VOGUE, MONTE, MURIT, TOMBE... CE SONT DES SOUVENIRS DE FORMES VÉGÉTATIVES, BIOLOGIQUES, DE COULEURS QUI S'ÉTEIGNENT, D'HARMONIES QUI SE PERDENT. LA GENÈSE, LA NAISSANCE, L'ÉCLOSION SE FONT SOUVENT DANS UN ÉTAT DE RÊVE AUX YEUX OUVERTS ET CE N'EST QUE PLUS TARD QUE LE SENS RAISONNABLE DE CES CONSIDÉRATIONS SE FAIT JOUR.

”

L'artiste in *Jours effeuillés*, Paris, 1966, p. 380

“

I DRAW WHAT RESTS, SAILS, RISES, RIPENS, FALLS... MEMORIES OF VEGETATIVE, BIOLOGICAL SHAPES, OF FADING COLOURS, OF HARMONIES THAT GET LOST. GENESIS, BIRTH AND HATCHING OFTEN TAKE PLACE IN AN OPEN-EYED DREAM STATE AND IT IS ONLY LATER THAT THE REASONABLE MEANING OF THESE CONSIDERATIONS BECOMES APPARENT.

”

The artist in *Jours effeuillés*, Paris, 1966, p. 380



Hommage à

arp

Collection
Greta Stroeh



36

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Dernière construction no. 1

numéroté '3/3' (au dos)
bronze à patine dorée et cuivrée
33.6 x 30 x 2.5 cm.
Conçu et exécuté en 1963 dans une édition
de 3 exemplaires

numbered '3/3' (on the back)
bronze with gold and copper patina
13¼ x 11¼ x 1 in.
Conceived and executed in 1963 in an edition of 3

€10,000-15,000
US\$12,000-17,000
£8,500-13,000

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

*Sophie Taeuber - Hans Jean Arp, Künstlerpaare,
Künstlerfreunde - Dialogues d'artistes -
résonances, cat. exp., Kunstmuseum, Berne, 1988,
p. 182 (une autre épreuve illustrée).*

**Nous remercions la Fondation Arp pour les
informations communiquées à propos de cette
œuvre.**



37

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Loin de la corde raide

numéroté '2/5' (en-dessous)

duraluminium

30.3 x 27 x 6 cm.

Conçu en 1962; cette épreuve exécutée en 1975 dans une édition de 6 exemplaires

numbered '2/5' (underneath)

duraluminium

11 $\frac{7}{8}$ x 10 $\frac{5}{8}$ x 2 $\frac{3}{8}$ in.

Conceived in 1962; this work executed in 1975 in an edition of 6

€10,000-15,000

US\$12,000-17,000

£8,500-13,000

PROVENANCE

Succession de l'artiste.

Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci en 1975).

Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

E. Trier, intro., *Jean Arp, Sculpture, His Last Ten Years*, New York, 1968, p. 119, no. 278 (une autre épreuve illustrée).

I. Jianou, *Jean Arp*, Paris, 1973, p. 80, no. 278 (une autre épreuve illustrée, pl. 62).

A. Hartog et K. Fischer, *Hans Arp, Sculptures: A Critical Survey*, Ostfildern, 2012, p. 184, no. 278 (une autre épreuve illustrée).

Marguerite Arp a confirmé l'authenticité de cette œuvre le 6 février 1975.

Nous remercions la Fondation Arp pour les informations communiquées à propos de cette œuvre.



•38

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Formen im Kreis

signé au crayon, tampon de la succession Jean Arp au dos du cadre, taille de l'édition non précisée dans le catalogue raisonné par W. F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*
image : diamètre 12 cm.
Bois gravé en couleurs, 1963, sur papier vélin

signed in pencil, artist estate stamp on the back of the frame, the edition size not specified in the *catalogue raisonné* by W. F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*
image : 4¾ in.
Woodcut in colours, 1963, on wove paper

€700-1,000
US\$780-1,100
£600-850

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*, Stuttgart 1980, p.216, n°242 A (une autre épreuve reproduite).

•39

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Composition (d'après le relief de 1962)

avec le tampon de la succession Jean Arp au dos,
probablement épreuve de travail, en dehors de
l'édition numérotée à cent exemplaires

feuille : 24.9 x 15 cm.

image : 13.9 x 13 cm.

Sérigraphie en couleurs, vers 1960, sur papier vélin

with the artist estate stamp verso, probably a
working proof aside the edition numbered at one
hundred copies

sheet : 9¾ x 6 in.

image : 5½ x 5½ in.

Screenprint in colours, circa 1960, on wove paper

€200-300

US\$230-330

£170-250

PROVENANCE

Succession de l'artiste.

Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).

Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

Cf. B. Rau, *Hans Arp, Die Reliefs*, Stuttgart 1981,
p.340, no.704 (le relief reproduit).



40

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Composition dans un cercle No.1

signé et numéroté 'ARP 3/5' (au dos)
relief en duraluminium
Diamètre: 30 cm.
Conçu en 1962; cette œuvre exécutée en 1962
dans une édition de 6 exemplaires

signed and numbered 'ARP 3/5' (on the back)
duraluminium relief
Diameter: 11¾ in.
Conceived in 1962; this work executed in 1962 in
an edition of 6

€10,000-15,000
US\$12,000-17,000
£8,500-13,000

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

B. Rau et M. Seuphor, *Hans Arp: Die Reliefs, Œuvre-Katalog*, Stuttgart, 1981, p. 339, no. 703
(une autre épreuve illustrée).

Nous remercions la Fondation Arp pour les informations communiquées à propos de cette œuvre.

“

**EMBLÈME STRUCTURAL DE SES FORMES
TERRESTRES, L'OVALE MOUVANT VA
DEVENIR LA FORME-CLÉ DE L'ŒUVRE
ARPIENNE. EN PERPÉTUEL DEVENIR, JAMAIS
ACCOMPLI, IL ÉVOQUE À LA FOIS LE STADE
PREMIER DÉVOLUTION DES ORGANISMES
UNICELLULAIRES COMME L'AMIBE, LE
SPERMATOZOÏDE, LA GRAINE, L'ŒUF. IL
SUGGÈRE UN MONDE DE GESTATION, DE
CROISSANCE ORGANIQUE MAIS LAISSE
ÉGALEMENT PLACE AU DEVENIR, AU
RYTHME DES SAISONS, À L'ÉROSION ET À LA
DÉCOMPOSITION.**

”

Greta Stroeh, *in cat. exp. Arp : sculptures, reliefs, papiers de 1913 à 1966*,
Angers, 1992-94, p. 60

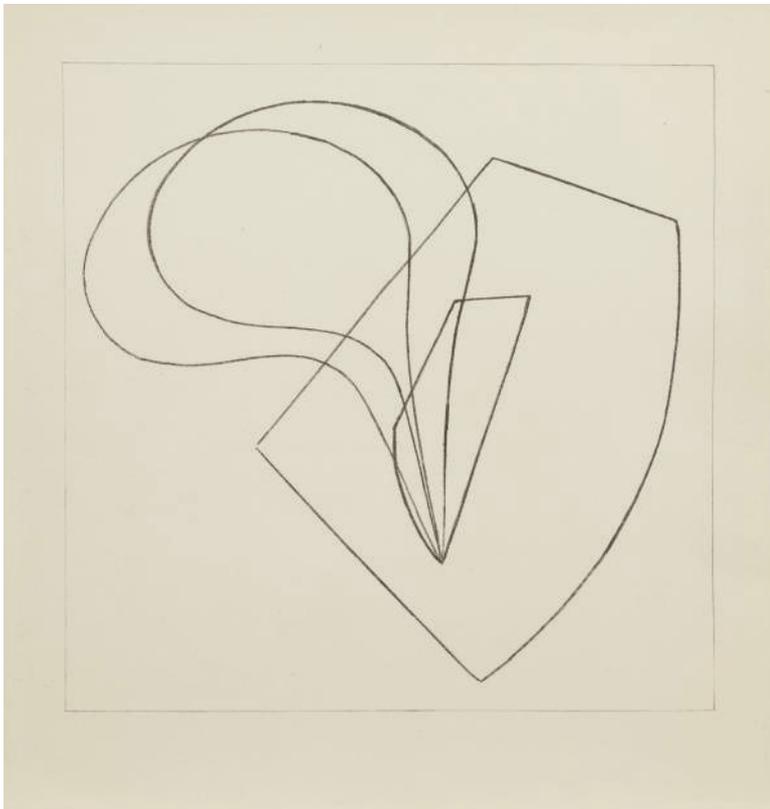
“

*THE MOVING OVAL, A STRUCTURAL EMBLEM OF
ARP'S EARTHLY SHAPES, WILL BECOME A KEY
FORM IN HIS WORK. PERPETUALLY BECOMING,
NEVER COMPLETED, IT BRINGS TO MIND
THE EARLIEST STAGE IN THE DEVOLUTION
OF SINGLE-CELL ORGANISMS SUCH AS THE
AMOEBEA, THE SPERMATOSOID, THE SEED AND
THE EGG. IT SUGGESTS A GESTATING WORLD OF
ORGANIC GROWTH BUT ALSO LEAVES ROOM FOR
BECOMING, AT THE RHYTHM OF THE SEASONS,
EROSION AND DECOMPOSITION.*

”

Greta Stroeh, *in exh. cat. Arp : sculptures, reliefs, papiers de 1913 à 1966*,
Angers, 1992-94, p. 60





•41

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Pflanzlich - architetonisch

tampon de la succession Jean Arp au dos et
dédicace 'für Greta, Marguerite Arp' au dos de la
feuille, épreuve en dehors de l'édition signée et
numérotée à cinquante exemplaires

feuille : 31.4 x 30 cm.

image : 25 x 25 cm.

Lithographie pour l'affiche de la Galerie Kornfeld
et Klipstein, 1959, sur papier vélin

the artist estate stamp and dedication 'für Greta,
Marguerite Arp', verso, proof aside the edition
signed and numbered at fifty copies

sheet : 12 $\frac{3}{8}$ x 11 $\frac{1}{4}$ in.

image : 9 $\frac{7}{8}$ x 9 $\frac{7}{8}$ in.

Lithograph for the poster of the Gallery Kornfeld
and Klipstein, 1959, on wove paper

€200-300

US\$230-330

£170-250

PROVENANCE

Succession de l'artiste.

Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).

Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*,
Stuttgart 1980, p.263, n°336 (une autre épreuve
reproduite).



•42

SOPHIE TAEUBER-ARP (1889-1943)

Coquilles

au dos le tampon de la signature de l'artiste

feuille : 38.5 x 28.5 cm.

plaque : 26.5 x 18.5 cm.

Burin, 1937, sur papier vélin, imprimé en 1955
à Paris

on the reverse the artist's stamped signature

sheet : 15 $\frac{1}{8}$ x 11 $\frac{1}{4}$ in.

plate : 10 $\frac{3}{8}$ x 7 $\frac{1}{4}$ in.

Engraving, 1937, on wove paper, printed in 1955
in Paris

€200-300

US\$230-330

£170-250

PROVENANCE

Succession de l'artiste.

Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).

Puis par descendance au propriétaire actuel.

•43

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Soleil Recerclé (cercle fond bleu)

annoté Bon à tirer, avec le tampon de la succession Jean Arp au dos, taille de l'édition non précisée dans le catalogue raisonné par W. F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*
feuille : 47,9 x 36,5 cm.
Bois gravé en couleurs, 1966, sur papier vélin

annotated Bon à tirer, with the artist estate stamp verso, the edition size not specified in the *catalogue raisonné* by W. F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*
sheet : 18 $\frac{7}{8}$ x 14 $\frac{3}{8}$ in.
Woodcut in colours, 1966, on wove paper

€300-400

US\$340-440

£260-340

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*,
Stuttgart 1980, p.232, no.269 (une autre épreuve reproduite).



•44

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Soleil recerclé (cercle fond rouge)

signé au crayon et annoté Bon à tirer, avec les indications de l'artiste pour l'imprimeur au crayon, verso, annoté "deuxième essai", épreuve de travail
feuille : 47,9 x 36,5 cm.
Bois gravé en couleurs, 1966, sur papier vélin

signed in pencil and annotated "Bon à tirer", with the artist's instructions for the printer in pencil, verso annotated "deuxième essai", working proof
sheet : 18 $\frac{7}{8}$ x 14 $\frac{3}{8}$ in.
Woodcut in colours, 1966, on wove paper

€700-1,000

US\$780-1,100

£600-840

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*,
Stuttgart 1980, p.232, no.269 (une autre épreuve reproduite).





•45

SOPHIE TAUEBER-ARP (1889-1943),
SOUS LA DIRECTION DE

[Revue] *Plastique*. Paris-New York, 1937-
1939

7 vol. in-8 (242 x 156 mm). Collection complète en
5 numéros (printemps 1937-1939) de cette revue
dirigée par Sophie Taueber-Arp. Les numéros 1 et
2 sont ici en deux exemplaires

7 vol. in-8 (242 x 156 mm). Complete collection of 5
issues (spring 1937 - 1939) of this magazine led by
Sophie Taueber-Arp. There are 2 copies of the first
and second issue. (7)

€2,000-3,000
US\$2,300-3,300
£1,700-2,500

PROVENANCE

Tampon de la Fondation Hans Arp - Sophie
Taueber-Arp sur un des exemplaires du n°1

“

**JE ME RAPPELLE AVOIR VU UNE TRÈS
BELLE EXPOSITION, ICI, À PARIS. C'ÉTAIT
LA RÉTROSPECTIVE DU MUSÉE D'ART
MODERNE EN 1962. (...) MAIS CHEZ ARP,
CE QUI M'A TOUJOURS FRAPPÉ C'EST QUE
C'EST AVANT TOUT UN POÈTE. UN POÈTE
QUI FAIT DE LA SCULPTURE ET QUI LA FAIT
REMARQUABLEMENT. QUI LA FAIT DANS
LA LUMIÈRE. (...) ET PUIS J'AIME LE CÔTÉ
IRONIQUE, UN CLIN D'ŒIL DE CLOWN, QUI SE
MANIFESTE PARTOUT DANS SON ŒUVRE, AUSSI
BIEN DANS LA POÉSIE QUE DANS LE RESTE.**

”

Étienne Martin, propos recueillis par Greta Stroeh, *in cat. exp. Arp : sculptures,
reliefs, papiers de 1913 à 1966*, Angers, 1992-94, p. 91

•46

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Le Soleil recerclé. Paris : Louis Broder, 1966.

2 vol. in-folio (475 x 370 mm). En feuilles, sous couvertures remplies. Edition originale, illustrée de 18 bois originaux en couleurs de Arp, dont un pour la couverture et un autre pour l'étui.

Un des 15 exemplaires de chapelle sur vélin de Rives, celui-ci le n°3, signé au crayon par Arp. Comme annoncé à la justification, cet exemplaire comporte une suite de 15 bois originaux en couleurs de Hans Arp, tirés sur Japon nacré, justifiés au crayon "VIII/X". Chaque feuillet présente le timbre sec "Jean Arp. Bois original". La suite est sous couverture rempliée, illustrée d'un bois original en couleurs de Hans Arp.

Exemplaire enrichi de :

- une épreuve du bois de l'étui (482 x 385 mm).
- un bois original sur vélin d'Auvergne, filigrané "Arp", signé au crayon par Hans Arp et justifié "H. C. 3/15" (475 x 370 mm).

Chemises et étuis. Serpentes conservées.

2 vol. in-folio (475 x 370 mm). Lose as issued, under folded covers. First edition, illustrated with 18 original woodcuts in colors by Arp.

One of the 15 copies on vélin de Rives paper, this one numbered 3, signed by Arp. As announced, this copy includes a suite of 15 original woodcuts in colors by Hans Arp, on Japon nacré, numbered "VIII/X". Each leaf is goffered "Jean Arp. Bois original". The suite is under folded cover, illustrated with an original woodcut in colors by Hans Arp.

Copy enriched with:

- a woodcut of the illustrated on the case (482 x 385 mm).
- an original woodcut on vélin d'Auvergne, signed by Hans Arp and numbered "H.C. 3/15" (475 x 370 mm).

Slipcase.

(2)

€2,000-3,000
US\$2,300-3,300
£1,700-2,500



“

I REMEMBER SEEING A VERY BEAUTIFUL EXHIBITION HERE IN PARIS. IT WAS THE 1962 MUSEUM OF MODERN ART RETROSPECTIVE. [...] BUT THE THING THAT ALWAYS STRUCK ME ABOUT ARP IS THAT HE WAS, ABOVE ALL, A POET. A POET WHO MAKES SCULPTURE AND MAKES IT REMARKABLY. WHO MAKES IT IN LIGHT [...] AND THEN I LIKE HIS IRONY, HIS WITTY REFERENCES, WHICH ARE EVERYWHERE IN HIS WORK, IN HIS POETRY AS WELL AS IN THE REST.

”

Greta Stroeh, in exh. cat. Arp : sculptures, reliefs, papiers de 1913 à 1966, Angers, 1992-94, p. 60



•47

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Sans titre

vélin : 30 x 28.5 cm.

auvergne : 46 x 36 cm.

Monotype, 1957, sur papier vélin déchiré et contrecollé sur papier Auvergne, avec le filigrane Arp, bords de la feuille irréguliers, non référencée dans le catalogue raisonné par W. F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*

sheet : 11¼ x 11¼ in.

image : 18½ x 14½ in.

Monotype, 1957, on wove paper laid on Auvergne paper, watermark Arp, not recorded in the *catalogue raisonné* by W. F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*

€1,000-1,500

US\$1,200-1,700

£850-1,300

PROVENANCE

Succession de l'artiste.

Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).

Puis par descendance au propriétaire actuel.

•48

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Christ en croix II

la première signée au crayon avec au dos le tampon de la succession Jean Arp, la deuxième signée au crayon, annoté E.A., épreuves en dehors de l'édition sur papier Japon tirée à trente exemplaires
 feuille : 38.5 x 30.7 cm.

Ensemble de deux eaux fortes, 1948, la première sur papier Japon nacré, la deuxième sur papier Japon nacré contrecollé sur papier vélin BFK Rives

one signed in pencil with verso the artist estate stamp, the other signed in pencil and annotated E.A., proofs aside the edition on Japon paper printed at thirty copies

sheets : 15¼ x 12½ in.

Set of two etchings, 1948, one on Japon nacré paper, the other printed on Japon nacré laid on BFK Rives wove paper (2)

€400-600

US\$450-660

£340-510

PROVENANCE

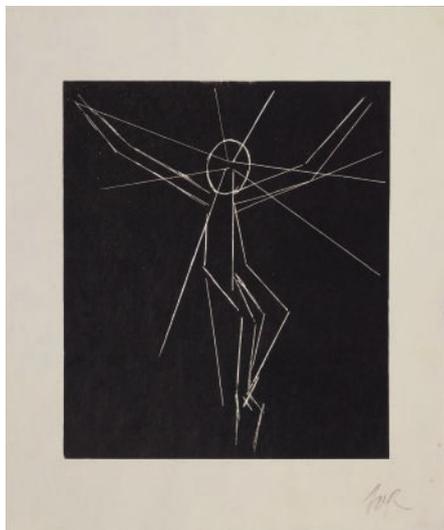
Succession de l'artiste.

Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).

Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*, Stuttgart 1980, p.320, n°395. (autres épreuves reproduites).



•49

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Siamesisches Blatt

signé au crayon, en dehors de l'édition non numérotée, tirée à deux cents exemplaires
feuille : 25 x 20.5 cm.

image : 23.5 x 20.2 cm.

Bois gravé, 1949, épreuve d'essai sur papier vélin aquarellé jaune

signed in pencil, aside the unsigned edition printed at two hundred copies

sheet : 9 $\frac{7}{8}$ x 8 in.

image : 9 $\frac{1}{4}$ x 8 in.

Woodcut, 1949, trial proof on a yellow watercolored wove paper

€300-400

US\$340-440

£260-340

PROVENANCE

Succession de l'artiste.

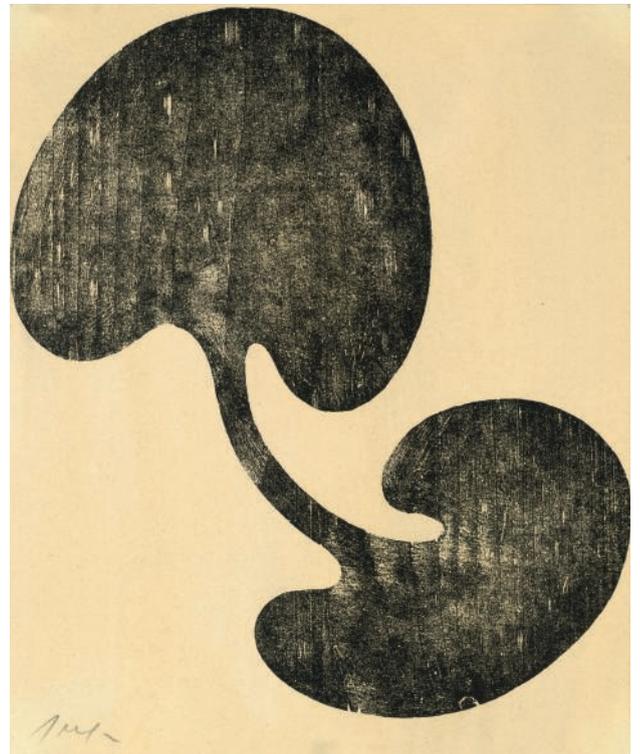
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).

Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*,

Stuttgart 1980, p.155, no.130 B (une autre épreuve reproduite).



•50

JEAN (HANS) ARP (1886-1966) ET
SOPHIE TAEUBER-ARP (1889-1943)

Album Grasse V

signée au crayon et annotée "épreuve d'essai", en dehors de l'édition non signée et non numérotée tirée à cent-dix exemplaires

feuille : 27 x 21 cm.

Lithographie, vers 1960, sur papier vélin

signed in pencil and annotated "épreuve d'essai",

aside the unsigned and not numbered edition

printed at one hundred and ten copies

sheet : 10 $\frac{1}{2}$ x 8 $\frac{1}{4}$ in.

Lithograph, circa 1960, on wove paper

€400-500

US\$450-560

£340-420

PROVENANCE

Succession de l'artiste.

Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).

Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*,

Stuttgart 1980, p.257, no.321 A (une autre épreuve reproduite).



51

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

*Sculpture automatique dite Hommage
à Rodin*

monogrammé et numéroté 'HA 1/5' (à l'intérieur)
bronze à patine brun foncé
26.2 x 22 x 14.2 cm.
Conçu en 1938; cette épreuve fondue entre 1938 et
1973 dans une édition de 5 exemplaires

signed with the monogram and numbered 'HA 1/5'
(inside)
bronze with dark brown patina
10¼ x 8¾ x 5½ in.
Conceived in 1938; this bronze cast between 1938
and 1973 in an edition of 5

€25,000-35,000
US\$28,000-39,000
£22,000-30,000

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

C. Giedion-Welcker, *Jean Arp*, New York, 1957,
p. 109, no. 46.
I. Jianou, *Jean Arp*, Paris, 1973, p. 68, no. 46 (granit
mentionné).
A. Hartog et K. Fischer, *Jean Arp, Sculptures:
A Critical Survey*, Ostfildern, 2012, p. 82, no. 46
(une autre épreuve illustrée).

**Nous remercions la Fondation Arp pour les
informations communiquées à propos de cette
œuvre.**

« Il y a toutes ces métamorphoses liées à sa
méthode de travail. La mort d'une forme entraînant
la naissance d'une ou deux autres, ou la création
d'une nouvelle pièce à partir de morceaux
provenant d'autres.

Arp lui-même se transforme en permanence, de la
casquette du poète il passe instamment à celle du
dessinateur, graveur, collagiste, ensuite aux reliefs,
à la sculpture.
[...]

Pour ses sculptures, en règle générale Arp préfère
les surfaces sourdes : plâtre, pierre calcaire,
le marbre n'était pas poli à fond, mais mat ou
satiné, pour lui laisser sa qualité tactile. Pour
les bronzes il préférait les patines soyeuses,
satinées, légèrement transparents. Il avait
horreur des patines brillantes qui permettaient
le jeu des reflets. L'œuvre doit avoir sa propre
réalité, concrète, autonome, se démarquer de son
environnement. Il refusait également les saucés
épaisses qui cachent les mauvaises fontes. »

(Provenant des notes de Greta Stroeh dans son
catalogue raisonné de l'œuvre de Arp (non publié)).

*"There are all these metamorphoses related to
his way of working. A shape dies, generating the
birth of one or two others, or the creation of a
new work made from fragments coming from
other sculptures. Arp himself is permanently
transforming himself, from wearing his cap as a
poet to that of a draughtsman, engraver, collagist,
and then to producing reliefs and turning towards
sculpture.*

[...]

*For his sculptures, Arp generally opted for soft
surfaces: plaster, limestone, his marble sculptures
were not fully polished but were left mat or
satin-smoothed, in order for the sculpture's tactile
aspect to be left untouched. For his bronze
sculptures, he preferred to use silky, satiny and
slightly transparent patinas. He was horrified
by shiny patinas that were very reflective. The
artwork should have its own reality, it should be
concrete and autonomous, and stand out from its
surroundings. He also rejected the thick sauces
that concealed bad casts."*

*(From Greta Stroeh's notes in her unpublished
catalogue raisonné on Arp's work).*



Vue alternative du présent lot.





•53
JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Oiseau-chute

laiton partiellement poli
14 x 8.3 cm.
Conçu en 1950; cette œuvre exécutée
ultérieurement dans une édition de 300
exemplaires

partially polished brass
5½ x 3¼ in.
Conceived in 1950; this work executed at a later
date in an edition of 300

€500-700
US\$560-770
£430-590

PROVENANCE
Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE
W. Arntz, *Hans Arp, Das Graphische Werk, 1912-1966*, La Haye, 1980, p. 243, la forme sous
le no. 292.

**Nous remercions la Fondation Arp pour les
informations communiquées à propos de cette
œuvre.**

•52
JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Torse-Feuille

signé et inscrit 'ARP HC' (au dos)
laiton poli
21 x 15 cm.
Conçu en 1950; cette œuvre exécutée
ultérieurement dans une édition de 300
exemplaires

signed and inscribed 'ARP HC' (on the back)
polished brass
8¼ x 5⅞ in.
Conceived in 1950; this work executed at a later
date in an edition of 300

€600-800
US\$670-880
£510-680

PROVENANCE
Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE
W. Arntz, *Hans Arp, Das Graphische Werk, 1912-1966*, La Haye, 1980, p. 241, la forme sous
le no. 284.

**Nous remercions la Fondation Arp pour les
informations communiquées à propos de cette
œuvre.**



•54

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Sans titre

signé de l'initiale et numéroté '67 A' (au dos)
laiton partiellement poli
12.2 x 9.8 cm.
Conçu avant 1966; cette œuvre exécutée
ultérieurement dans une édition de 300
exemplaires

signed with initial and numbered '67 A'
(on the back)
partially polished brass
4¾ x 3¾ in.
Conceived by 1966; this work executed at a later
date in an edition of 300

€500-700
US\$560-780
£430-600

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

**Nous remercions la Fondation Arp pour les
informations communiquées à propos de cette
œuvre.**



55

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Découpage No. 8 dite Ecriture

monogrammé et numéroté 'HA. 8' (au dos)
laiton
30.5 x 19.5 cm.
Conçu en 1957; cette œuvre exécutée dans les
années 1960

signed with the monogram and numbered 'HA. 8'
(on the back)
brass
12 x 7¾ in.
Conceived in 1957; this work executed in the 1960s

€12,000-18,000
US\$14,000-20,000
£11,000-15,000

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci
en 1976).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

B. Rau et M. Seuphor, *Hans Arp: Die Reliefs,
Œuvre-Katalog*, Stuttgart, 1981, p. 261, no. 546
(une autre épreuve illustrée).

**Nous remercions la Fondation Arp pour les
informations communiquées à propos de cette
œuvre.**



•56

JEAN (HANS) ARP (1886-1996)

Composition

signée au crayon, annotée épreuve d'artiste,
épreuve en dehors de l'édition numérotée à vingt-
cinq exemplaires
feuille : 50 x 35 cm.
image : 40 x 35 cm.
Lithographie en couleurs, 1954, sur papier vélin

signed in pencil, annotated épreuve d'artiste, proof
aside the edition numbered at twenty five copies
sheet : 19 $\frac{1}{8}$ x 13 $\frac{3}{4}$ in.
image : 15 $\frac{3}{4}$ x 13 $\frac{3}{4}$ in.
Lithograph in colours, 1954, on wove paper

€300-500
US\$340-550
£260-430

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*,
Stuttgart 1980, p.259, no.329 (une autre épreuve
reproduite).



•57

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Petite figure de Grasse

avec le tampon de la succession Jean Arp et
annotée H. C. au crayon, réalisée d'après le relief
de 1942, épreuve en dehors de l'édition tirée à cinq
cents exemplaires
feuille : 38.8 x 29 cm.
image : 33 x 26 cm.
Sérigraphie en couleurs, 1958, sur papier vélin fort

with the artist estate stamp, annotated H.C.
in pencil, proof aside the edition printed at five
hundred copies
sheet : 15 $\frac{1}{4}$ x 11 $\frac{1}{2}$ in.
image : 13 x 10 $\frac{1}{4}$ in.
Screenprint in colours, 1958, on wove paper

€500-700
US\$560-770
£430-590

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

Cf. B. Rau, *Hans Arp, Die Reliefs*, Stuttgart 1981,
p.159 no.330 B (une autre épreuve reproduite).

•58

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Clair la nuit

signé au crayon, avec le tampon de la succession
Jean Arp au verso, épreuve en dehors de l'édition
numérotée à cinquante exemplaires
feuille : 32.1 x 22.9 cm.
image : 17.5 x 12 cm.
Bois gravé, 1963, sur papier vélin d'Auvergne

signed in pencil, with the artist estate stamp verso,
proof aside the edition numbered at fifty copies
sheet : 12⁵/₈ x 9 in.
image : 6⁷/₈ x 4³/₄ in.
Woodcut, 1963, on Auvergne wove paper

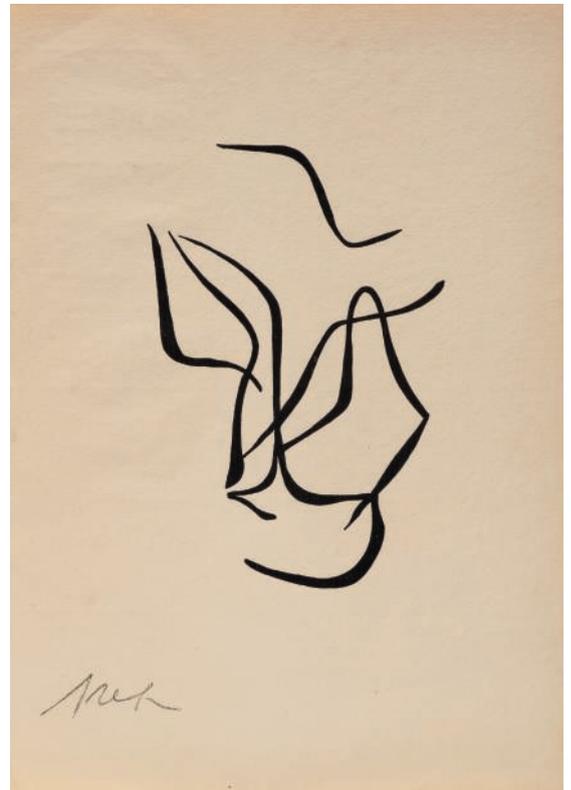
€400-500
US\$450-550
£340-420

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*,
Stuttgart 1980, p.215, no.239 A (une autre épreuve
reproduite).



λ•59

EDUARDO CHILLIDA (1924-2002)

Egimen

signée au crayon et numérotée 13/75, édité par
Erker-Press, avec leur timbre sec
feuille : 40.9 x 30.5 cm.
image : 22 x 27 cm.
Lithographie, 1969, sur papier Chine

signed in pencil and numbered 13/75, edited by
Erker-Press, with their blind stamp
sheet : 16¹/₈ x 12 in.
image : 8³/₄ x 10⁵/₈ in.
Lithograph, 1969, on Chine paper

€1,200-1,800
US\$1,400-2,000
£1,100-1,500

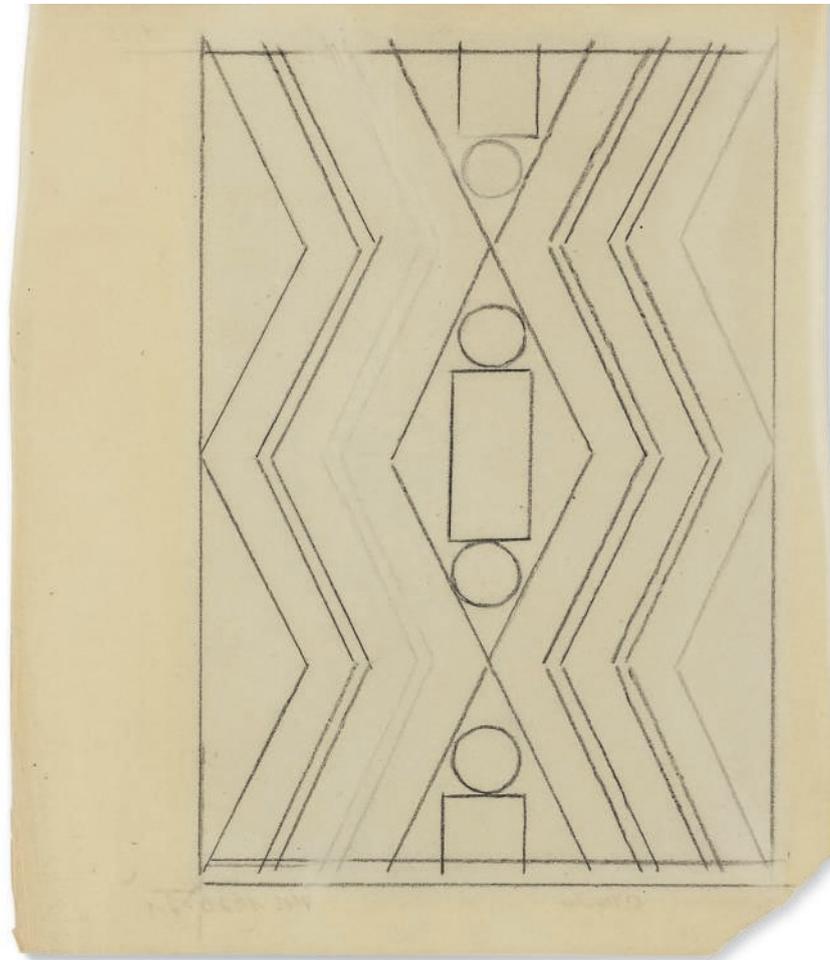
PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

M. Van der Koelen, *Eduardo Chillida Catalogue
Raisonné of the Original Prints Op.1 1948 -
1972*, Munich, 1999, p.163 (une autre épreuve
reproduite).





•60

SOPHIE TAEUBER-ARP (1889-1943)

Projet pour textile

signé 'S. Taeuber' (au revers)
fusain sur papier calque
19 x 15.7 cm.
Exécuté vers 1920-21

signed 'S. Taeuber' (on the reverse)
charcoal on tracing paper
7½ x 6¼ in.
Executed *circa* 1920-21

€3,000-5,000
US\$3,400-5,600
£2,600-4,300

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

EXPOSITION

Paris, Musée d'art moderne de la ville de Paris et
Lausanne, Musée cantonal des beaux-arts, *Sophie
Taeuber*, décembre 1989-mai 1990.

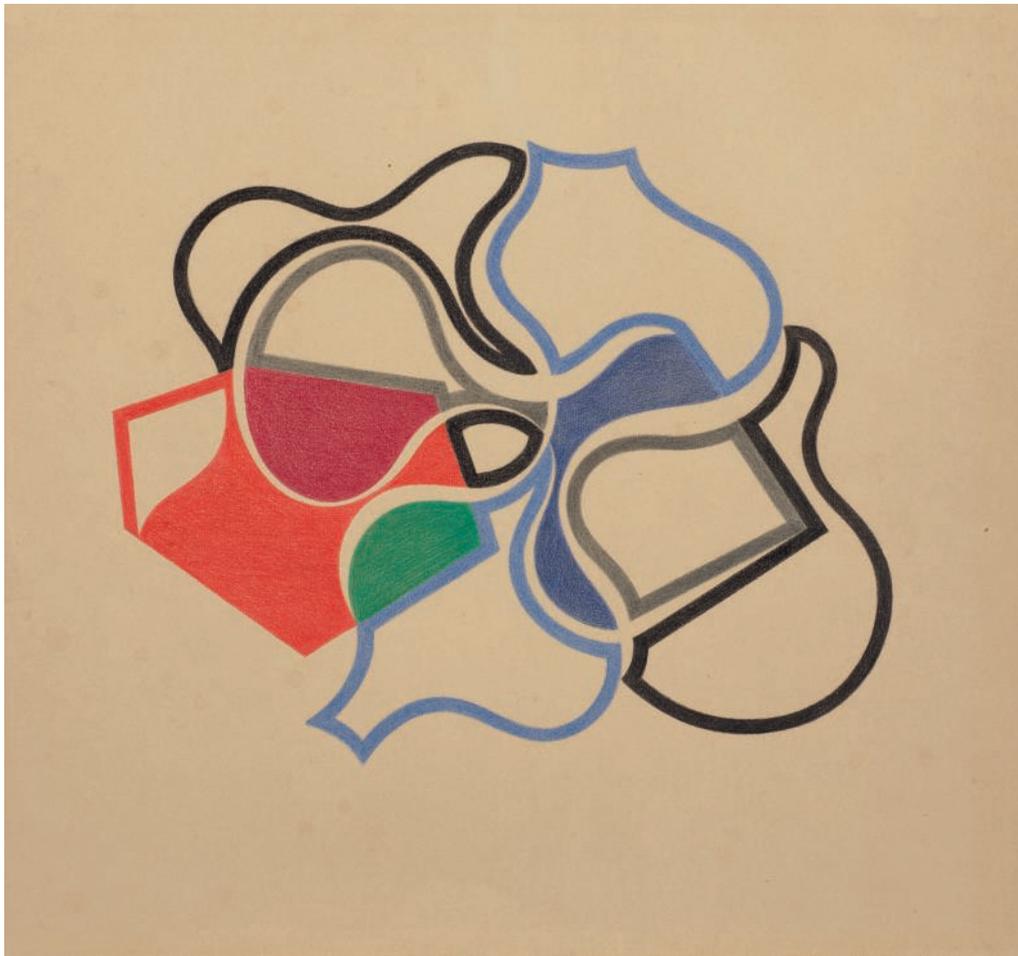
**Nous remercions la Fondation Arp pour les
informations communiquées à propos de cette
œuvre.**

“

**DANS LA LUMIÈRE NOIRE
QUI L'ENTOURE, SOPHIE
TAEUBER BRILLE COMME
UNE ÉTOILE RAYONNANTE.
ELLE DOIT LE GUIDER ET
IL ESPÈRE LA RETROUVER
AU-DELÀ DE CETTE VIE
QUI LUI PÈSE DE PLUS EN
PLUS. DANS SES TEXTES
LYRIQUES, LES ALLUSIONS
À LA DISPARUE SONT
INNOMBRABLES : ELLE EST
SA FLEUR, SON ANGE, SON
CIEL, UNE ONDE BLANCHE.**

”

Greta Stroeh, *in cat. exp. Arp : sculptures, reliefs,
papiers de 1913 à 1966, Angers, 1992-94, p. 60*



“

*SOPHIE TAEUBER SHINES
LIKE A BRIGHT STAR IN THE
BLACK LIGHT ENGULFING
HIM. SHE MUST GUIDE HIM
AND HE HOPES TO MEET
HER AGAIN AFTER THIS LIFE,
WHICH WEIGHS ON HIM
INCREASINGLY HEAVILY. HIS
LYRICAL WRITINGS CONTAIN
COUNTLESS ALLUSIONS TO
HER: SHE IS HIS FLOWER, HIS
ANGEL, HIS SKY AND A WHITE
WAVE.*

”

*Greta Stroeh, in exh. cat. Arp : sculptures, reliefs,
papiers de 1913 à 1966, Angers, 1992-94, p. 60*

61
SOPHIE TAEUBER-ARP (1889-1943)

Formes coincidentes, lignes et plans

avec le cachet 'S H Taeuber-Arp' (au revers)
crayons de couleurs sur papier
30.5 x 32.1 cm.
Exécuté en 1942

stamped 'S H Taeuber-Arp' (on the reverse)
coloured crayon on paper
12 x 12% in.
Executed in 1942

€15,000-20,000
US\$17,000-22,000
£13,000-17,000

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

EXPOSITION

Paris, Musée d'art moderne de la ville de Paris
et Bilbao, Museo Guggenheim, *L'Art en Guerre,
France 1938-1947, De Picasso à Dubuffet*, octobre
2012-septembre 2013 (non mentionné au
catalogue).

**Nous remercions la Fondation Arp pour les
informations communiquées à propos de cette
œuvre.**



•62

SOPHIE TAEUBER-ARP (1889-1943)

Les Derniers 9 dessins de Sophie Taeuber-Arp. Zurich : Allianz-Verlag, 1943

In-8 carré (192 x 190 mm). 9 dessins de Sophie Taeuber-Arp reproduits à pleine page en noir et blanc. Reliure de l'éditeur, dos toilé, plats de papier crème

ÉDITION ORIGINALE de cet hommage à Sophie Arp, parue l'année de son décès. Les dessins sont précédés d'une lettre de condoléances de Gabrielle Buffet-Picabia à Jean Arp
Tirage à 250 exemplaires, celui-ci l'un des 50 sur Hollande spécial, le n° 31

On joint un autre exemplaire, l'un des 50 sur Hollande spécial, le n° 42, portant l'ex-libris manuscrit au crayon de Susi Magnelli
In-8 (192 x 190 mm). 9 drawings by Sophie Taeuber-Arp reproduced in black and white.
Publisher's binding.

One of the 50 copies on Hollande paper out of 250 copies, this one numbered 31.

Joined: another copy, one of the 50 on Holland, this one numbered 42, with the handwritten ex-libris of Susi Magnelli. (2)

€250-350
US\$280-390
£220-300

PROVENANCE

Greta Stroeh (ex-libris contrecollé sur l'étui)

“

DES LIENS PROFONDS CONTINUENT À UNIR ARP À SA FEMME DÉFUNTE. ELLE IMPRÈGNE SA VIE ET SON ŒUVRE. SA TENDRESSE CONTINUE DE S'EXPRIMER DANS LE DIALOGUE ENTRE LIGNES DROITES ET COURBES QU'IL REPREND RÉGULIÈREMENT DANS SA SCULPTURE ET DANS SES TABLEAUX. UNE AUTRE FAÇON DE LUI RESTER PROCHE EST DE RÉCUPÉRER SES ÉLÉMENTS DU RÉPERTOIRE FORMEL DE SOPHIE TAEUBER ET DE LES INTÉGRER DANS SON PROPRE TRAVAIL. IL RÉALISE ÉGALEMENT DE NOUVEAUX RELIEFS D'APRÈS DES DESSINS OU DES GOUACHES DE SA PARTENNAIRE, ALLANT JUSQU'À LA RÉALISATION EN MÉTAL DORÉ DE SES 'DERNIERS DESSINS' FAITS À L'ENCRE DE CHINE.

”

Greta Stroeh, in cat. exp. *Arp : sculptures, reliefs, papiers de 1913 à 1966*, Angers, 1992-94, p. 38

•63

SOPHIE TAEUBER-ARP (1889-1943)

Sans titre

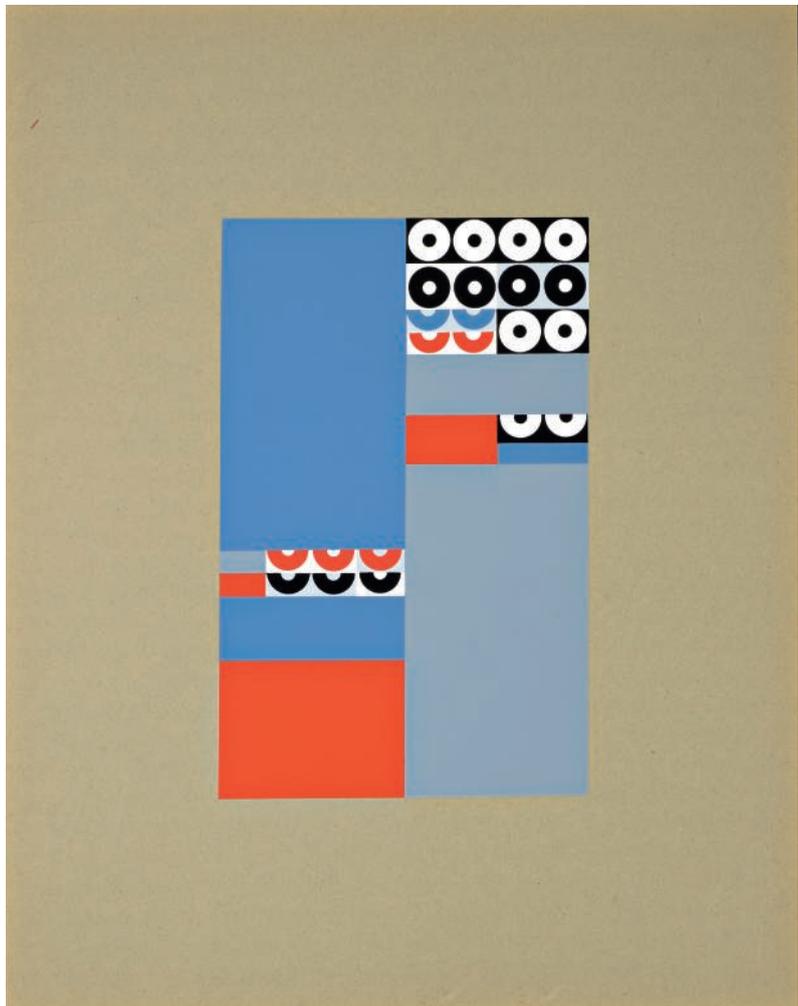
imprimé par l'Atelier Arcay, Paris et édité par la Galerie Denise René, Paris et la Galerie d'Art Moderne, Bâle, exemplaire numéroté 3/75
L'ensemble 48.3 x 38.2 cm.
ensemble complet de dix sérigraphies en couleurs, 1957, sur papier Bristol San Francisco, avec la double page de texte par Léon Degand et la table des planches, dans le portfolio noir d'origine

printed by Atelier Arcay, Paris and edited Gallery Denise René, Paris and Galerie d'Art Moderne, Basel, copy numbered 3/75
18⁷/₈ x 15 in.
complete set of ten screenprints in colours, 1957, on Bristol San Francisco paper, with the double page of text by Léon Degand, the table of the plates and the original black portfolio (10)

€1,000-1,500
US\$1,200-1,700
£850-1,300

PROVENANCE

Sucession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

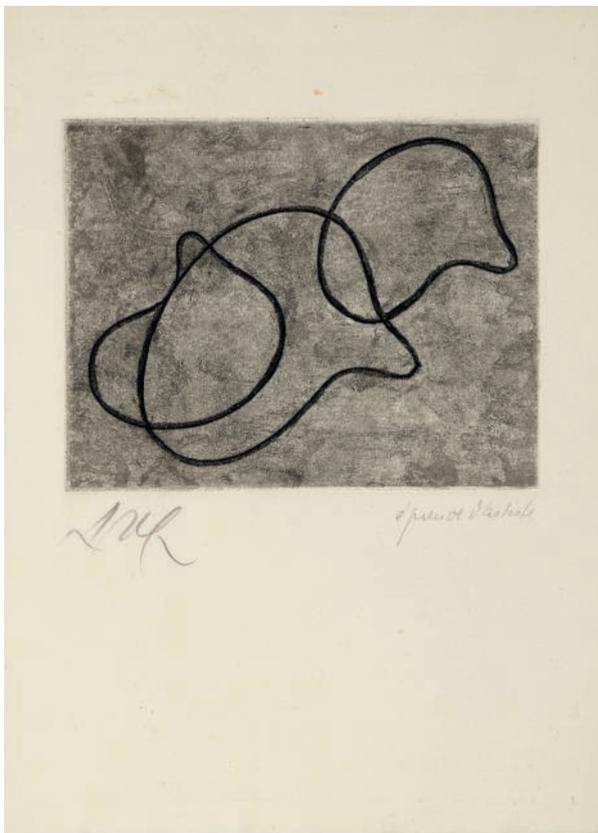


“

DEEP CONNECTIONS STILL JOIN ARP TO HIS LATE WIFE. SHE PERMEATES HIS LIFE AND WORK. THE DIALOGUE BETWEEN STRAIGHT LINES AND CURVES IN HIS SCULPTURES AND PAINTINGS CONTINUES TO EXPRESS HIS TENDERNESS. ANOTHER WAY FOR HIM TO REMAIN CLOSE TO HER IS TO TAKE ELEMENTS FROM SOPHIE TAEUBER'S FORMAL REPERTOIRE AND INTEGRATE THEM INTO HIS OWN WORK. HE ALSO MAKES NEW RELIEFS BASED ON HIS PARTNER'S DRAWINGS OR GOUACHES, GOING SO FAR AS TO CREATE HER LAST INDIA INK DRAWINGS IN GILDED METAL.

”

Greta Stroeh, in exh. cat. Arp : sculptures, reliefs, papiers de 1913 à 1966, Angers, 1992-94, p. 38



•64

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Percusori

signée au crayon, annotée 'épreuve d'artiste',
épreuve en dehors de l'édition numérotée à
soixante exemplaires
feuille : 25.5 x 19 cm.
image : 11.4 x 14.9 cm.

Eau-forte et aquatinte, vers 1965-1966, sur papier
vélin BFK Rives

signed in pencil and annotated 'épreuve d'artiste',
proof aside the edition numbered at 60 copies
sheet : 10 x 7½ in.
image : 4½ x 6¾ in.
Etching and aquatint, circa 1965, on BFK Rives
wove paper

€400-600

US\$450-660

£340-510

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*,
Stuttgart 1980, p.337, no.423 A (une autre épreuve
reproduite).



•65

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Précipice

feuille : 38 x 34.5 cm.
papier déchiré : 27 x 21 cm.
Eau-forte et aquatinte sur papier déchiré, 1960,
contrecollé sur papier vélin BFK Rives, épreuve
issue de l'édition non numérotée tirée à quatre
cent quatre-vingt dix-neuf exemplaires

sheet : 15 x 13½ in.
image : 10¾ x 8¼ in.
Etching and aquatint, 1960, laid on BFK Rives
wove paper, proof from the edition not numbered
printed at four hundred and ninety nine copies

€300-500

US\$340-550

£260-420

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*,
Stuttgart 1980, p.333, n°410 (une autre épreuve
reproduite).

•66

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Composition

signé au crayon et annoté E.A., épreuve en dehors de l'édition numérotée à dix exemplaires
feuille : 20 x 16,8 cm.
image : 17,5 x 11 cm.
Bois gravé, 1958, sur simili Japon

signed in pencil and annotated E.A., proof aside the edition numbered at ten copies
sheet : 7 $\frac{7}{8}$ x 6 $\frac{5}{8}$ in.
image : 6 $\frac{7}{8}$ x 4 $\frac{1}{4}$ in.
Woodcut, 1958, on simili Japon

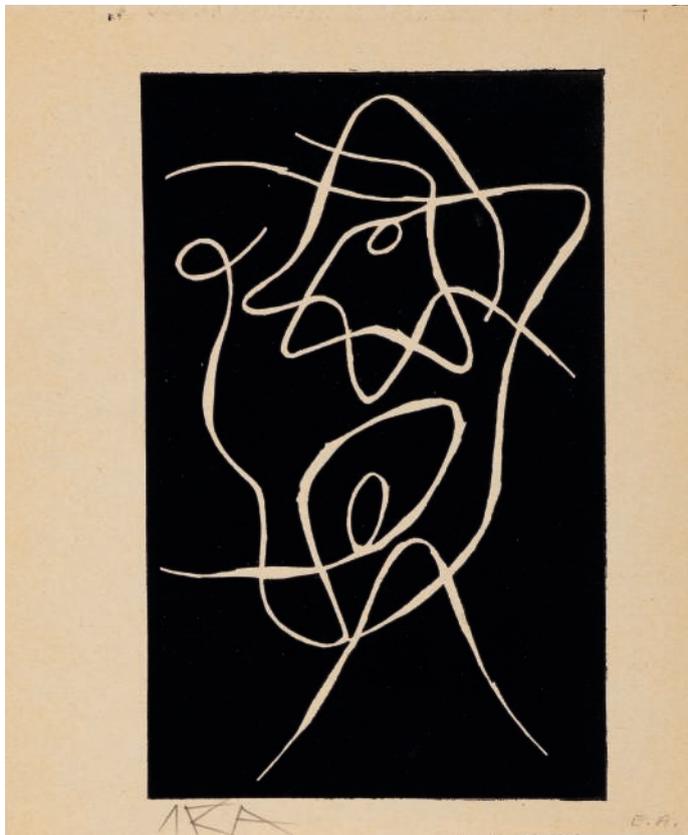
€400-600
US\$450-670
£350-510

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*, Stuttgart 1980, p.208, no.227 (une autre épreuve reproduite).



•67

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Fleur

avec le tampon de la succession Jean Arp dans la marge inférieure à gauche et au verso de la feuille, épreuve en dehors de l'édition numérotée à dix exemplaires
feuille 18 x 14 cm.
bois : 15,7 x 11 cm.
Bois gravé, 1951, sur papier simili Japon

with the artist estate stamp in the lower left margin and on the back of the sheet, proof aside the edition numbered at ten copies
sheet : 7 $\frac{1}{8}$ x 5 $\frac{1}{2}$ in.
image : 6 $\frac{1}{8}$ x 4 $\frac{3}{8}$ in.
Woodcut, 1951, on simili Japon paper

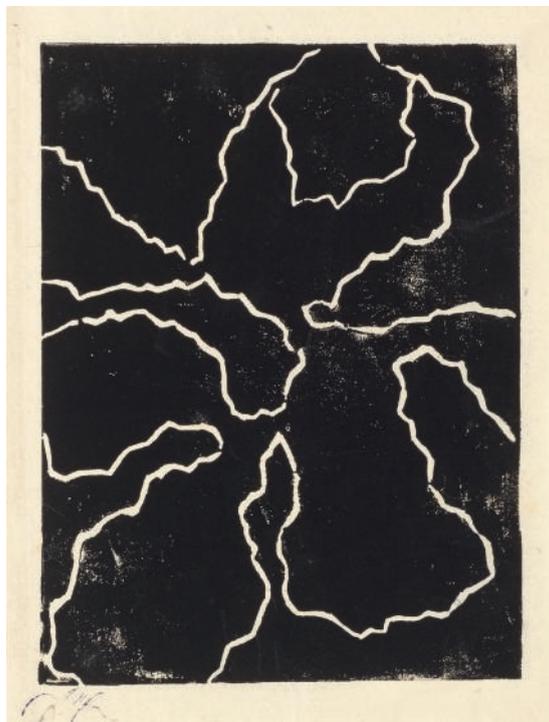
€200-300
US\$230-330
£170-250

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

W.F. Arntz, *Das Graphische Werk 1912-1966*, Stuttgart 1980, p.161, no.140 (une autre épreuve reproduite).





•68

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

Le Siège de l'air. Poèmes 1915-1945, avec huit duo-dessins par Arp et Taeuber-Arp et un avant-propos par Alain Gheerbrant. Paris : Pro-Francia, 1946.

In-8 (222 x 167 mm), broché. Sous couverture illustrée. 8 reproductions hors-texte en noir de dessins de Hans Arp et Sophie Taeuber-Arp. Édition originale. Un des 900 exemplaires sur vélin blanc supérieur, numérotés de 1 à 900, celui-ci le n°556

In-8 (222 x 167 mm), paperback. Under an illustrated cover. 8 reproductions in black of the drawings by Hans Arp and Sophie Taeuber-Arp. First edition. One of the 900 copies on white vellum paper, numbered 1 to 900, this one numbered 556.

€200-300

US\$230-330

£170-250

PROVENANCE

Ex-libris manuscrit de Susi Magnelli (décédée en 1994)

•69

JEAN (HANS) ARP (1886-1966)

*Onze peintres vus par Arp. Zurich :
Girsberger, novembre 1949*

In-8 (253 x 207 mm). 3 gravures sur bois originales hors-texte d'Arp (volante, signée), Kandinsky et Leuppi (signée), et nombreuses reproductions photographiques en noir et blanc de Taeuber, Kandinsky, Leuppi, Vordemberge, Arp, Delaunay, Schwitters, Kiesler, Morris, Magnelli et Ernst. Broché, couverture rempliée illustrée en 3 couleurs, étui de l'éditeur

ÉDITION ORIGINALE. Tirage à 200 exemplaires, celui-ci le n° 103

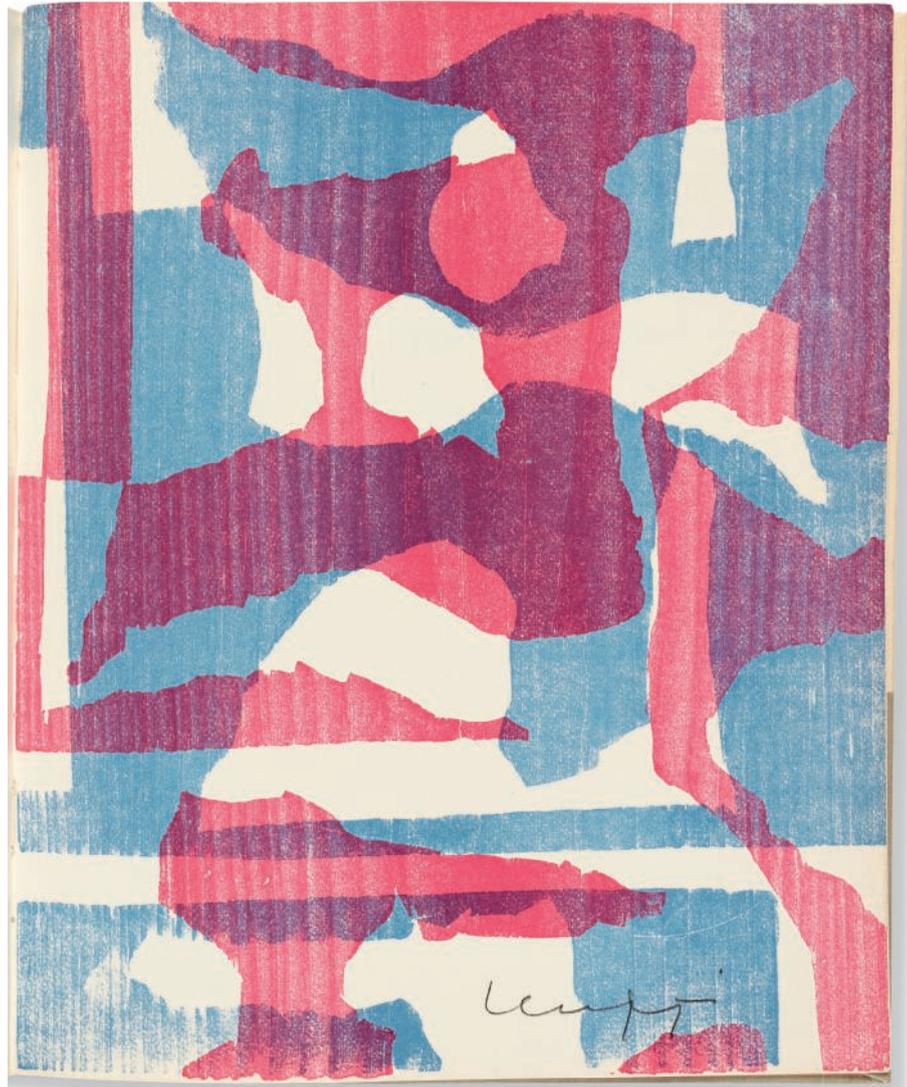
In-8 (253 x 207 mm). 3 original woodcuts by Arp (signed), Kandinsky and Leuppi (signed), and photographic copies in black and white of artworks by Taeuber, Kandinsky, Leuppi, Vordemberge, Arp, Delaunay, Schwitters, Kiesler, Morris, Magnelli and Ernst. Paperback, folded cover illustrated in 3 colors, under the publisher's case.

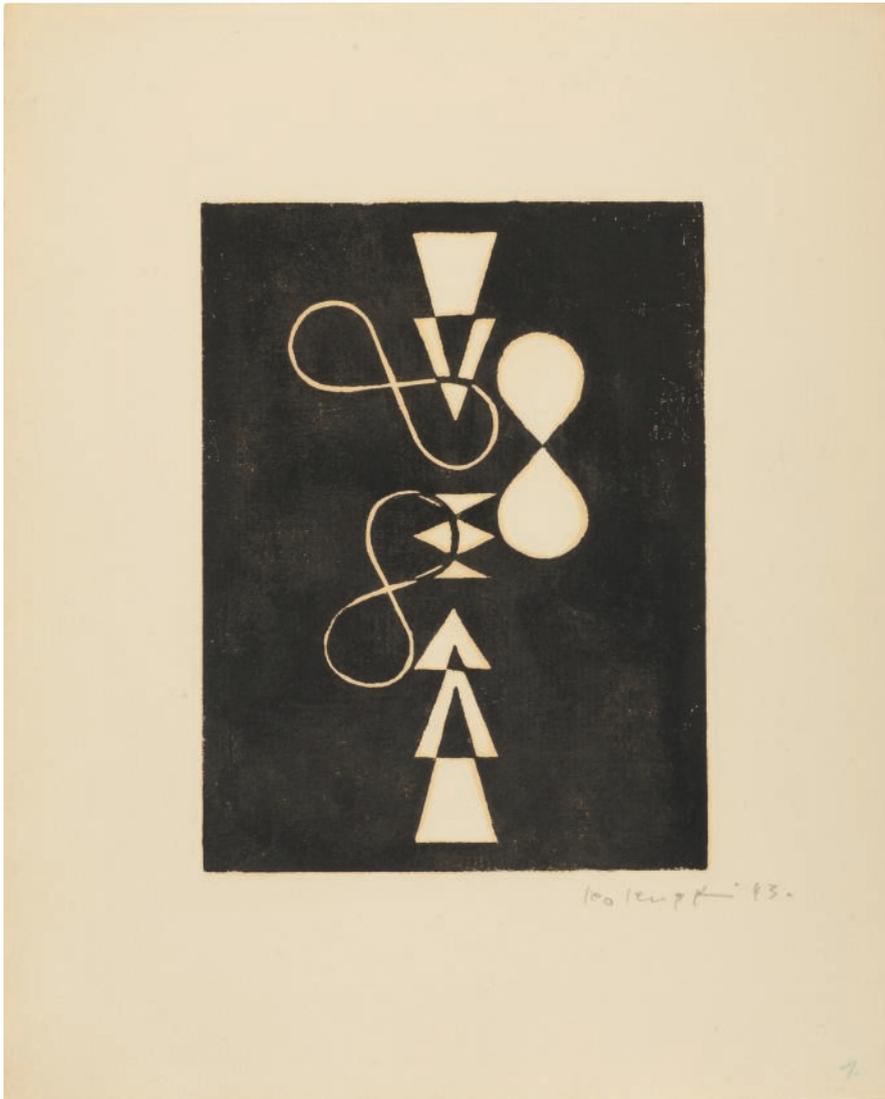
FIRST EDITION. One of the 200 copies, this one numbered 103.

€300-400
US\$340-440
£260-340

PROVENANCE

Ex-libris manuscrit de Susi Magnelli (morte en 1994)





•70

LEO LEUPPI (1893-1972)

Kompositionen. 1943

Suite de 10 gravures sur bois en noir, signées et datées 'leo leuppi 43', numérotées en pied au crayon vert
Hauteur 330 x 267 mm

€1,000-1,500

US\$1,200-1,700

£850-1,300

•71

JEAN (HANS) ARP (1886-1966) ET AUTRES

10 Origin. Zurich : Allianz-Verlag, 1942.

In-4 (271 x 212 mm) en feuilles, sous chemise cartonnée. 10 œuvres originales de : Jean Arp (1 bois), Max Bill (1 linoléum), Sonia Delaunay (1 linoléum), César Domela (1 lithographie), Wassily Kandinsky (1 bois), Leo Leuppi (1 linoléum), Richard Paul Lohse (1 linoléum), Alberto Magnelli (1 bois), Sophie Taueber-Arp (1 linoléum, contrecollé aux quatre coins sur un bifeuillet plié) Georges Vantongerloo (1 linoléum).

Un des 100 exemplaires numérotés de 1 à 100, celui-ci le n°66.

In-4 (271 x 212 mm) lose as issued, under a folder.

10 original artworks by: : Jean Arp (1 bois), Max Bill (1 linoleum), Sonia Delaunay (1 linoleum), César Domela (1 lithography), Wassily Kandinsky (1 woodcut), Leo Leuppi (1 linoleum), Richard Paul Lohse (1 linoleum), Alberto Magnelli (1 woodcut), Sophie Taueber-Arp (1 linoleum) Georges Vantongerloo (1 linoleum).

One of the 100 copies numbered from 1 to 100, this one numbered 66.

€1,500-2,000
US\$1,700-2,200
£1,300-1,700

PROVENANCE

Ex-dono manuscrit "Pour la Fondation Arp, Susi Magnelli"



“

JEAN ARP A ADHÉRÉ AUX MOUVEMENTS IMPORTANTS DE SON SIÈCLE, MAIS IL EST RESTÉ UN CRÉATEUR À L'ÉCART. SA CARRIÈRE ARTISTIQUE S'EST DÉROULÉE EN SPIRALE, AUTOUR D'UNE MÊME PRÉOCCUPATION QU'IL DÉCLINE AVEC DES FORMES, DES SUPPORTS ET DES TECHNIQUES DIVERS. SA NATURE NE CONNAISSAIT PAS DE FRONTIÈRES OU A RÉUSSI À LES RENDRE MOUVANTES. IL NE POUVAIT SE LAISSER ENFERMER DANS UNE DOCTRINE QUELCONQUE.

”

Greta Stroeh, in cat. exp. *Arp : sculptures, reliefs, papiers de 1913 à 1966*, Angers, 1992-94, p. 39

“

JEAN ARP JOINED HIS CENTURY'S MAIN ART TRENDS BUT HE ALWAYS REMAINED APART. HIS ARTISTIC CAREER UNFOLDED IN A SPIRAL AROUND A SINGLE PREOCCUPATION, WHICH HE EXPRESSES WITH VARIOUS FORMS, MEDIA AND TECHNIQUES. HIS NATURE KNEW NO BOUNDARIES, OR SUCCEEDED IN SHIFTING THEM. HE COULD NOT ALLOW HIMSELF TO BE PIGEONHOLED IN ANY DOCTRINE.

”

Greta Stroeh, in exh. cat. *Arp : sculptures, reliefs, papiers de 1913 à 1966*, Angers, 1992-94, p. 39



λ-72

ALBERTO MAGNELLI (1888-1971)

Composition

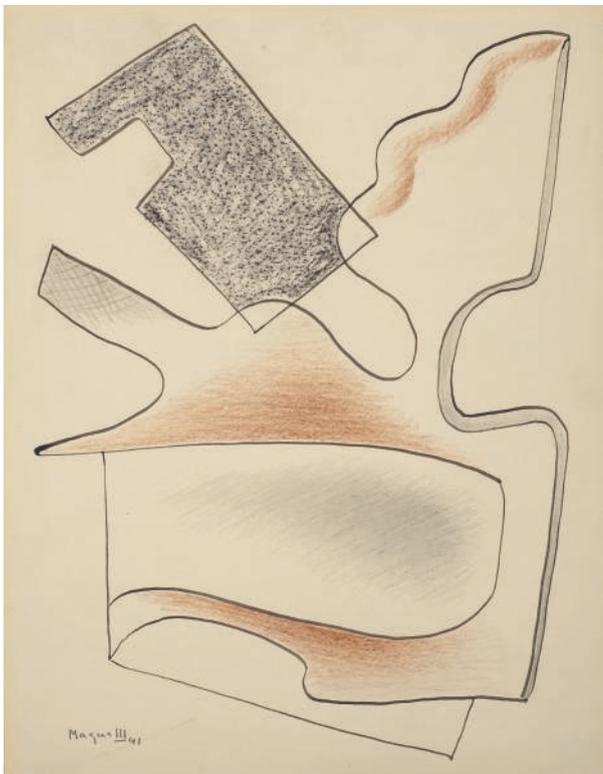
signée au crayon et numérotée 3/50, au dos une
dédicace "à Greta avec toute mon amitié"
feuille 38.2 x 28.5 cm.
plaque 15 x 11 cm.
Eau-forte et aquatinte, 1962, sur papier vélin BFK
Rives

signed in pencil and numbered 3/50, verso a
dedication "à Greta avec toute mon amitié"
sheet : 15 x 11¼ in.
plate : 5⅞ x 4⅜ in.
Etching and aquatint, 1962, on BFK Rives wove
paper

€200-300
US\$230-330
£170-250

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.



λ-73

ALBERTO MAGNELLI (1888-1971)

Grasse

signé et daté 'Magnelli 41' (en bas à gauche)
graphite, sanguine, encre et frottage sur papier
27 x 20.8 cm.
Exécuté en 1941

signed and dated 'Magnelli 41' (lower left)
pencil, sanguine, ink and frottage on paper
10⅞ x 8⅞ in.
Executed in 1941

€2,000-3,000
US\$2,300-3,300
£1,800-2,600

PROVENANCE

Greta Stroeh, France.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

**Anne Maisonnier a confirmé l'authenticité
de cette œuvre.**



λ•74

JOAN MIRO (1893-1983)

Sans titre, planche issue de Feuilles éparées de René Crevel

signée au crayon et annotée "épreuve d'artiste",

épreuve en dehors de l'édition numérotée à

cinquante exemplaires

feuille : 37.8 x 28.2 cm.

plaque : 21 x 17.5 cm.

Eau-forte et aquatinte en couleurs, 1957, sur papier vélin BFK Rives

signed in pencil and annotated "épreuve d'artiste",

proof aside the edition numbered at fifty copies

sheet : 14 $\frac{7}{8}$ x 11 $\frac{1}{8}$ in.

plate : 8 $\frac{1}{4}$ x 6 $\frac{7}{8}$ in.

Etching and aquatint in colours, 1957, on BFK

Rives wove paper

€3,000-5,000

US\$3,400-5,500

£2,600-4,200

PROVENANCE

Succession de l'artiste.

Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).

Puis par descendance au propriétaire actuel.

BIBLIOGRAPHIE

J. Dupin, *Miro Engravings Vol.1 (1928-1960)*,

Barcelone 1989, p.106, no.119 (une autre épreuve reproduite).



λ 75

ALBERTO MAGNELLI (1888-1971)

Raison valable

signé et daté 'Magnelli 42' (en bas à droite)
gouache sur papier teinté
24.6 x 32 cm.
Exécuté en 1942

signed and dated 'Magnelli 42' (lower right)
gouache on tinted paper
9 5/8 x 12 1/2 in.
Executed in 1942

€3,000-5,000
US\$3,400-5,500
£2,600-4,200

PROVENANCE

Atelier de l'artiste.
Susi Magnelli, France (par succession).
Greta Stroeh, France.
Puis par descendance au propriétaire actuel.

EXPOSITION

Aix-en-Provence, Galerie d'Art du Conseil Général
des Bouches-du-Rhône, *Sur les Quais, Varian Fry,
Marseille 1940-1941 et les candidats à l'exil*, janvier-
avril 1999 (illustré en couleurs).

**Anne Maisonnier a confirmé l'authenticité
de cette œuvre.**

•76

**D'APRÈS PIET MONDRIAN
(1872-1944)**

Mondrian

chaque planche numérotée au crayon 68/300,
éditions Galerie Denise René, Paris, avec leur
timbre sec

l'ensemble : 65.3 x 50.5 cm.

Ensemble complet de douze sérigraphies en
couleurs, 1957, sur Bristol San Francisco, avec
justificatif du tirage, table des planches et le texte
de Michel Seuphor, le tout réunit dans le portfolio
original toilé beige

each plate numbered in pencil 68/300, edition
Gallery Denise René, Paris, with their blind stamp
25¼ x 19¾ in.

Complete set of twelve screenprints in colour,
1957, on Bristol San Francisco, with the table of
the plates and the text of Michel Seuphor, in the
original portfolio (12)

€5,000-7,000

US\$5,600-7,700

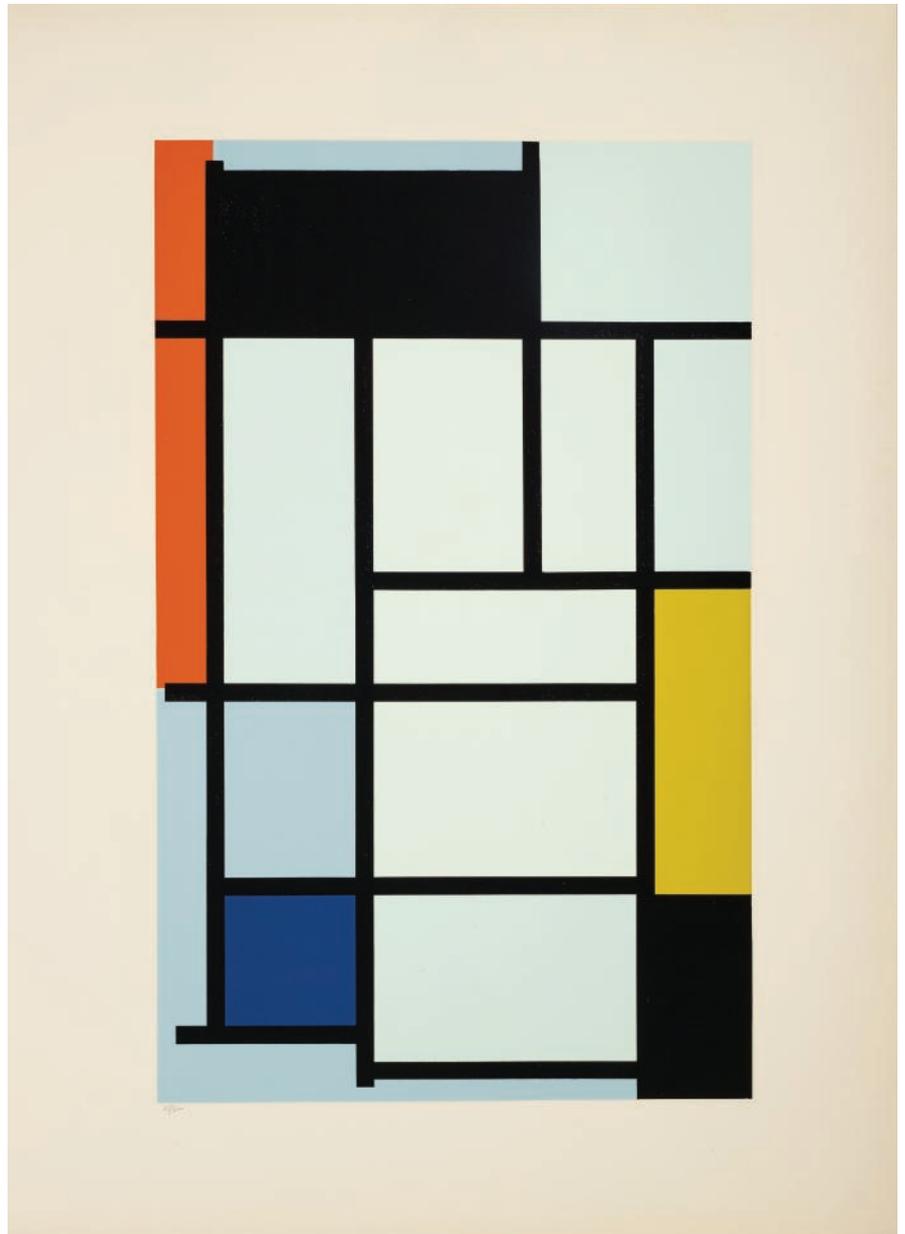
£4,300-5,900

PROVENANCE

Succession de l'artiste.

Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).

Puis par descendance au propriétaire actuel.





•77

FLORENCE HENRI (1893-1982)

Portrait de Jean Arp, 1935

signé au crayon (montage, recto); contresigné, titré
et daté à l'encre (montage, verso)
tirage argentique, monté sur support cartonné
image/feuille : 23,8 x 26,8 cm.
montage : 35,8 x 46,5 cm.

signed in pencil (mount, recto); countersigned,
titled and dated in ink (mount, verso)
gelatin silver print, mounted on board
image/sheet : 9 $\frac{3}{8}$ x 10 $\frac{1}{2}$ in.
mount : 14 $\frac{1}{8}$ x 18 $\frac{1}{4}$ in.

€2,000-3,000
US\$2,300-3,300
£1,800-2,600

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.

•78

ALEXANDER LIBERMAN (1912-1999)

Jean Arp dans son atelier, 1949

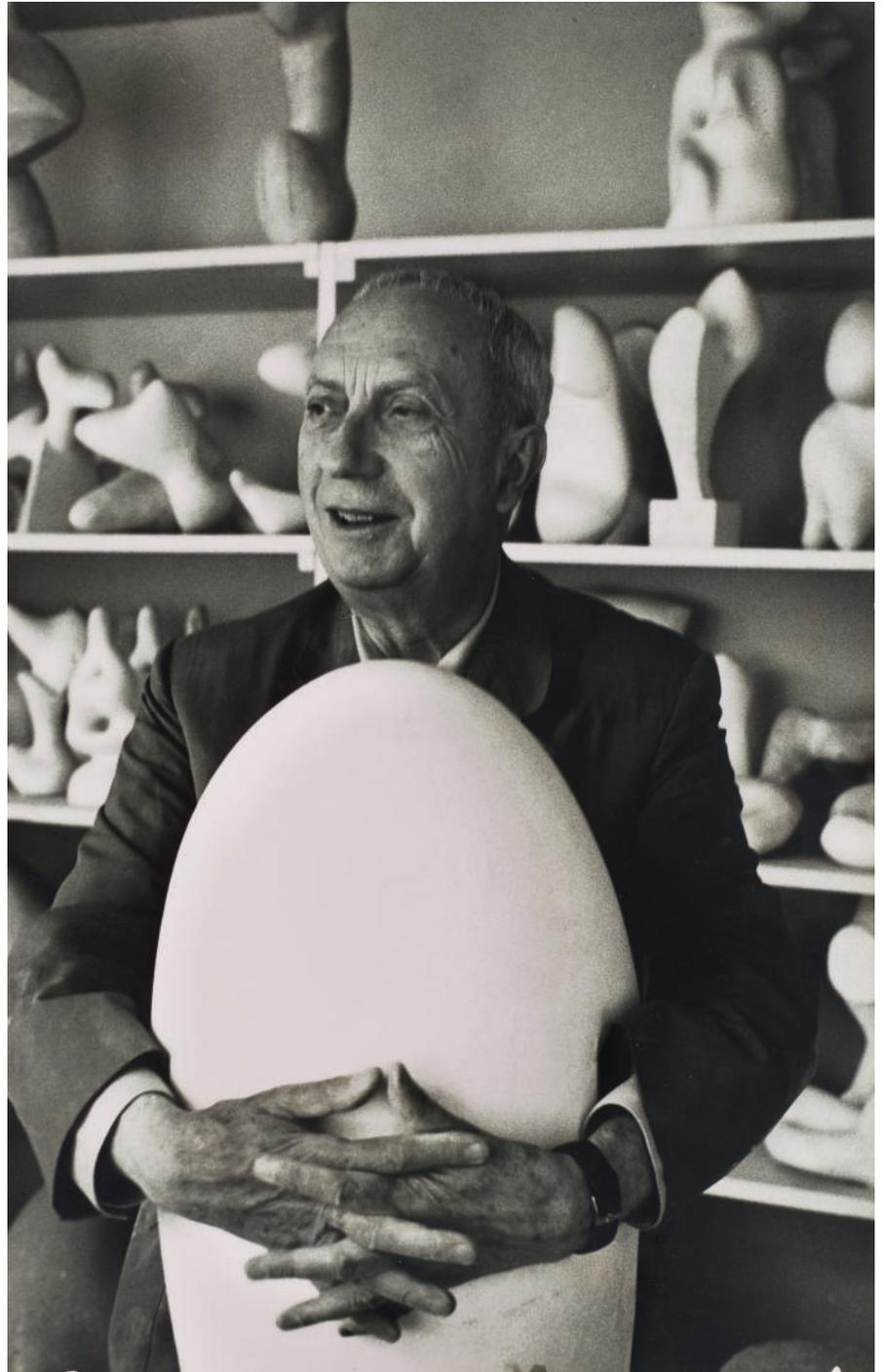
cachet de copyright du photographe (montage, verso)
tirage argentique, monté sur support cartonné
image/feuille : 34.6 x 21.7 cm.
montage : 35 x 23.5 cm.

stamped photographer's copyright credit (mount, verso)
gelatin silver print, mounted on board
image/sheet : 13 $\frac{3}{8}$ x 8 $\frac{1}{2}$ in.
mount : 13 $\frac{3}{4}$ x 9 $\frac{1}{4}$ in.

€600-800
US\$670-890
£520-680

PROVENANCE

Succession de l'artiste.
Greta Stroeh, France (acquis auprès de celle-ci).
Puis par descendance au propriétaire actuel.





Jean Arp dans son atelier, Clamart, France, 1950.
© ADAGP, Paris, 2020 / Photo : Michel Sima / Bridgeman Images



Bespoke Service. Buy and Sell Privately. Now.

CONTACTS

Global Head, Private Sales
Adrien Meyer
ameyer@christies.com
+1 212 636 2056

Global Managing Director, Private Sales
Anthea Peers
apeers@christies.com
+44 (0)207 389 2124

Impressionist and Modern Art, Americas
David Kleiweg de Zwaan
dkleiwegdezwaan@christies.com
+1 212 636 2093

Impressionist and Modern Art, Europe
Jay Vincze
jvincze@christies.com
+44 (0)207 389 2536

American Art, Americas
William Haydock
whaydock@christies.com
+1 212 707 5938

Post-War and Contemporary Art, Americas
Vivian Brodie
vbrodie@christies.com
+1 212 636 2510

Post-War and Contemporary Art, Americas
Alessandro Diotallevi
adiotallevi@christies.com
+1 212 636 2926

Post-War and Contemporary Art, Europe
Alice de Roquemaurel
aderoquemaurel@christies.com
+44 (0)207 389 2049

Asian Contemporary Art, Asia
Evelin Lin
elin@christies.com
+852 2978 6769

PRIVATE SALES

CHRISTIE'S



© ADAGP, Paris and DACS, London 2020

LEONOR FINI (1908-1996)

Rasch, rasch, rasch, mein puppen werten

signed 'Leonor Fini' (lower right); signed again and titled 'Leonor Fini "Rasch, rasch, rasch"' (on the stretcher)

oil on canvas

45 x 57 $\frac{1}{8}$ in. (114 x 145.7 cm.)

Painted in 1975

PRICE UPON REQUEST

YOUR CAREER IN THE ART WORLD STARTS HERE

LEARN MORE AT [CHRISTIES.EDU](https://www.christies.edu)

CHRISTIE'S
EDUCATION

LONDON | NEW YORK | HONG KONG

CONTINUING EDUCATION • ONLINE COURSES



ART PRÉCOLOMBIEN

Paris, 7 avril 2020

EXPOSITION

2-7 avril 2020
9, avenue Matignon
75008 Paris

CONTACT

Fatma Turkkán-Wille
+41 44 268 1010

STATUE DE DIGNITAIRE

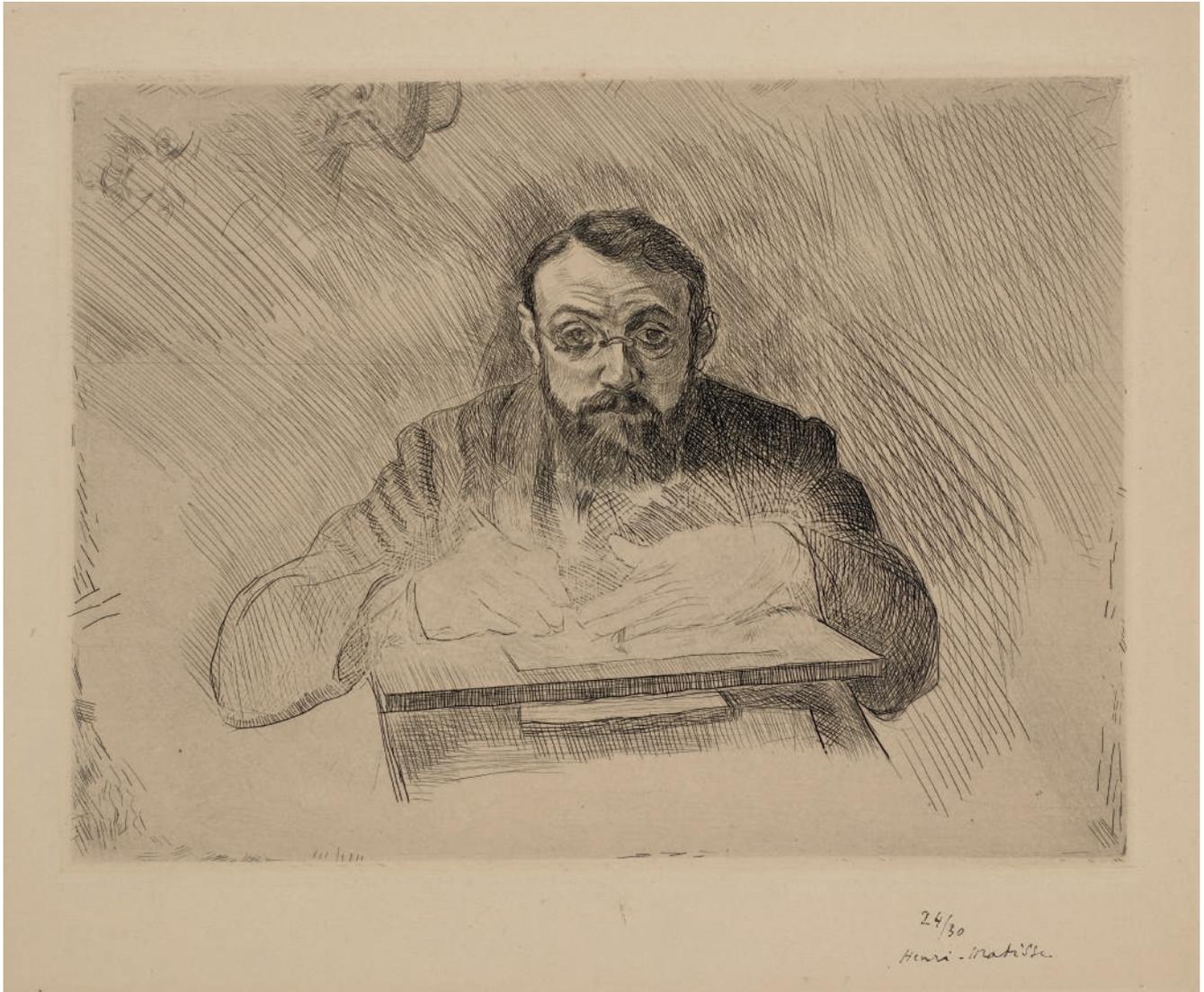
Maya, Jaina

Classique récent, env. 550-950 AP. J.-C.

Hauteur : 30.6 cm. (12 in.)

€100,000-150,000

CHRISTIE'S



HENRI MATISSE (1869-1954)
Henri Matisse Gravant
drypoint, 1900-1903
signed and numbered from the edition of 30
£20,000-30,000

PRINTS & MULTIPLES

London, 18 March 2020

VIEWING

14-17 March 2020
8 King Street
London SW1Y 6QT

CONTACT

James Baskerville
jbaskerville@christies.com
+44 207 752 3385

CHRISTIE'S



JOAN MIRÓ (1893-1983)
Portrait de la mère Ubu II
signé, daté et inscrit 'portrait de la mère Ubu II. Miró. 2/36.' (en haut au centre)
encre de Chine sur papier
37.7 x 27.7 cm. (14¾ x 10⅞ in.)
Exécuté en février 1936
€100,000-150,000

ŒUVRES MODERNES SUR PAPIER

Paris, 26 mars 2020

EXPOSITION

20-26 mars 2020
9, avenue Matignon
75008 Paris

CONTACT

Antoine Lebouteiller
+33 (0)1 40 76 85 83
alebouteiller@christies.com

CHRISTIE'S



**ART IMPRESSIONNISTE
ET MODERNE**

Paris, 27 mars 2020

EXPOSITION

20-27 mars 2020
9, avenue Matignon
75008 Paris

CONTACT

Valérie Didier
+33 (0)1 40 76 84 32
vdidier@christies.com

OSSIP ZADKINE (1890-1967)

Tête d'éphèbe

signé 'O. ZADKINE' (en bas)

granite

Hauteur : 40 cm. (15 ¾ in.)

Exécuté vers 1935-37 ;

cette œuvre est unique

€350,000-550,000

CHRISTIE'S



THE JAMES AND MARILYNN ALSDORF COLLECTION

SALVADOR DALÍ (1904-1989)

Décor pour Roméo et Juliette

signed, dated, and inscribed 'Dalí 1942 "Romeo et Juliet" 2eme acte' (lower right)
oil on canvas

11 x 18¼ in. (28 x 46 cm.)

Painted in 1942

Price Realized: \$1,119,000

Invitation to Consign

IMPRESSIONIST AND MODERN ART

DAY SALE

New York, 13 May 2020

VIEWING

May 2020

CONTACT

Sarah El-Tamer

sel-tamer@christies.com

+1 212 636 2050

CHRISTIE'S

CONDITIONS DE VENTE Acheter chez Christie's

CONDITIONS DE VENTE

Les présentes Conditions de vente et les Avis importants et explication des pratiques de catalogage énoncent les conditions auxquelles nous proposons à la vente les **lots** indiqués dans ce catalogue. En vous enregistrant pour participer aux enchères et/ou en enchérissant lors d'une vente, vous acceptez les présentes Conditions de vente, aussi devez-vous les lire attentivement au préalable. Vous trouverez à la fin un glossaire expliquant la signification des mots et expressions apparaissant en caractères gras.

À moins d'agir en qualité de propriétaire du **lot** (symbole Δ), Christie's agit comme mandataire pour le vendeur.

A. AVANT LA VENTE

1. Description des lots

- Certains mots employés dans les descriptions du catalogue ont des significations particulières. De plus amples détails figurent à la page intitulée «Avis importants et explication des pratiques de catalogage», qui fait partie intégrante des présentes Conditions. Vous trouverez par ailleurs une explication des symboles utilisés dans la rubrique intitulée «Symboles employés dans le présent catalogue».
- La description de tout **lot** figurant au catalogue, tout **rapport de condition** et toute autre déclaration faite par nous (que ce soit verbalement ou par écrit) à propos d'un **lot**, et notamment à propos de sa nature ou de son **état**, de l'artiste qui en est l'auteur, de sa période, de ses matériaux, de ses dimensions approximatives ou de sa **provenance**, sont des opinions que nous formulons et ne doivent pas être considérés comme des constats. Nous ne réalisons pas de recherches approfondies du type de celles menées par des historiens professionnels ou des universitaires. Les dimensions et les poids sont donnés à titre purement indicatif.

2. Notre responsabilité liée à la description des lots

Nous ne donnons aucune **garantie** en ce qui concerne la nature d'un **lot** si ce n'est notre **garantie d'authenticité** contenue au paragraphe E2 et dans les conditions prévues par le paragraphe I ci-dessous.

3. Etat des lots

- L'**état** des **lots** vendus dans nos ventes aux enchères peut varier considérablement en raison de facteurs tels que l'âge, une détérioration antérieure, une restauration, une réparation ou l'usure. Leur nature fait qu'ils seront rarement en parfait **état**. Les **lots** sont vendus « en l'état », c'est-à-dire tels quels, dans l'**état** dans lequel ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune déclaration ou **garantie** ni engagement de responsabilité de quelque sorte que ce soit quant à leur **état** de la part de Christie's ou du vendeur.
- Toute référence à l'**état** d'un **lot** dans une notice du catalogue ou dans un **rapport de condition** ne constituera pas une description exhaustive de l'**état**, et les images peuvent ne pas montrer un **lot** clairement. Les couleurs et les nuances peuvent sembler différentes sur papier ou à l'écran par rapport à la façon dont elles ressortent lors d'un examen physique. Des rapports de condition peuvent être disponibles pour vous aider à évaluer l'**état** d'un **lot**. Les rapports de condition sont fournis gratuitement pour aider nos acheteurs et sont communiqués uniquement sur demande et à titre indicatif. Ils contiennent notre opinion mais il se peut qu'ils ne mentionnent pas tous les défauts, vices intrinsèques, restaurations, altérations ou adaptations car les membres de notre personnel ne sont pas des restaurateurs ou des conservateurs professionnels. Ces rapports ne sauraient remplacer l'examen d'un **lot** en personne ou la consultation de professionnels. Il vous appartient de vous assurer que vous avez demandé, reçu et pris en compte tout **rapport de condition**.

4. Exposition des lots avant la vente

- Si vous prévoyez d'enchérir sur un **lot**, il convient que vous l'inspectiez au préalable en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant compétent afin de vous assurer que vous en acceptez la description et l'**état**. Nous vous recommandons de demander conseil à un restaurateur ou à un autre conseiller professionnel.
- L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée. Nos spécialistes pourront être disponibles pour répondre à vos questions, soit lors de l'exposition préalable à la vente, soit sur rendez-vous.

5. Estimations

Les **estimations** sont fondées sur l'**état**, la rareté, la qualité et la **provenance** des **lots** et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les **estimations** peuvent changer. Ni vous ni personne d'autre ne devez vous baser sur des **estimations** comme prévision ou **garantie** du prix de vente réel d'un **lot** ou de sa valeur à toute autre fin. Les **estimations** ne comprennent pas les **frais de vente** ni aucune taxe ou frais applicables.

6. Retrait

Christie's peut librement retirer un **lot** à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas notre responsabilité à votre égard.

7. Bijoux

- Les pierres précieuses de couleur (comme les rubis, les saphirs et les émeraudes) peuvent avoir été traitées pour améliorer leur apparence, par des méthodes telles que la chauffe ou le huilage. Ces méthodes sont admises par l'industrie mondiale de la bijouterie mais peuvent fragiliser les pierres précieuses et/ou rendre nécessaire une attention particulière au fil du temps.
- Tous les types de pierres précieuses peuvent avoir été traités pour en améliorer la qualité. Vous pouvez solliciter l'élaboration d'un rapport de gemmologie pour tout **lot**, dès lors que la demande nous est adressée au moins trois semaines avant la date de la vente, et que vous vous acquitez des frais y afférents.
- Nous ne faisons pas établir de rapport gemmologique pour chaque pierre précieuse mise à prix dans nos ventes aux enchères. Lorsque nous faisons établir de tels rapports auprès de laboratoires de gemmologie internationalement reconnus, lesdits rapports sont décrits dans le catalogue. Les rapports des laboratoires de gemmologie américains décrivent toute amélioration ou tout traitement de la pierre précieuse. Ceux des laboratoires européens décrivent toute amélioration ou tout traitement uniquement si nous le leur demandons, mais confirment l'absence d'améliorations ou de traitements. En raison des différences d'approches et de technologies, les laboratoires peuvent ne pas être d'accord sur le traitement ou non d'une pierre précieuse particulière, sur l'ampleur du traitement ou sur son caractère permanent. Les laboratoires de gemmologie signalent uniquement les améliorations ou les traitements dont ils ont connaissance à la date du rapport.
- En ce qui concerne les ventes de bijoux, les **estimations** reposent sur les informations du rapport gemmologique ou, à défaut d'un tel rapport, partent du principe que les pierres précieuses peuvent avoir été traitées ou améliorées.

8. Montres et horloges

- Presque tous les articles d'horlogerie sont réparés à un moment ou à un autre et peuvent ainsi comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Nous ne donnons aucune **garantie** que tel ou tel composant d'une montre est **authentique**. Les bracelets dits « associés » ne font pas partie de la montre d'origine et sont susceptibles de ne pas être **authentiques**. Les horloges peuvent être vendues sans pendules, poids ou clés.
- Les montres de collection ayant souvent des mécanismes très fins et complexes, un entretien général, un changement de piles ou d'autres réparations peuvent s'avérer nécessaires et sont à votre charge. Nous ne donnons aucune **garantie** qu'une montre est en bon **état** de marche. Sauf indication dans le catalogue, les certificats ne sont pas disponibles.
- La plupart des montres-bracelets ont été ouvertes pour connaître le type et la qualité du mouvement. Pour cette raison, il se peut que les montres-bracelets avec des boîtiers étanches ne soient pas waterproof et nous vous recommandons donc de les faire vérifier par un horloger compétent avant utilisation.

Des informations importantes à propos de la vente, du transport et de l'expédition des montres et bracelets figurent au paragraphe H2(h).

B. INSCRIPTION A LA VENTE

1. Nouveaux enchérisseurs

- Si c'est la première fois que vous participez à une vente aux enchères de Christie's ou si vous êtes un enchérisseur déjà enregistré chez nous n'ayant rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années, vous devez vous enregistrer au moins 48 heures avant une vente aux enchères pour nous laisser suffisamment de temps afin de procéder au traitement et à l'approbation de votre enregistrement. Nous sommes libres de refuser votre enregistrement en tant qu'enchérisseur. Il vous sera demandé ce qui suit :

(i) *pour les personnes physiques* : pièce d'identité avec photo (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile (par exemple, une facture d'eau ou d'électricité récente ou un relevé bancaire) ;

(ii) *pour les sociétés* : votre certificat d'immatriculation (extrait Kbis) et tout document équivalent indiquant votre nom et votre siège social ainsi que tout document pertinent mentionnant les administrateurs et les bénéficiaires effectifs ;

(iii) *Fiducie* : acte constitutif de la fiducie ; tout autre document attestant de sa constitution ; ou l'extrait d'un registre public + les coordonnées de l'agent/représentant (comme décrits plus bas) ;

(iv) *Société de personnes ou association non dotée de la personnalité morale* : Les statuts de la société ou de l'association ; ou une déclaration d'impôts ; ou une copie d'un extrait du registre pertinent ; ou copie des comptes déposés à l'autorité de régulation ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(v) *Fondation, musée, et autres organismes sans but lucratif non constitués comme des trusts à but non lucratif* : une preuve écrite de la formation de l'entité ainsi que les coordonnées de l'agent ou de son représentant (comme décrits plus bas) ;

(vi) *Indivision* : un document officiel désignant le représentant de l'indivision, comme un pouvoir ou des lettres d'administration, une pièce d'identité de l'exécuteur testamentaire, ainsi que tout document permettant, le cas échéant, d'identifier les propriétaires membres de l'indivision ;

(vii) *Les agents/représentants* : Une pièce d'identité valide (comme pour les personnes physiques) ainsi qu'une lettre ou un document signé autorisant la personne à agir OU tout autre preuve valide de l'autorité de la personne (les cartes de visite ne sont pas acceptées comme des preuves suffisantes d'identité).

- Nous sommes également susceptibles de vous demander une référence financière et/ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Pour toute question, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0) 1 40 76 84 13.

2. Client existant

Nous sommes susceptibles de vous demander une pièce d'identité récente comme décrit au paragraphe B1(a) ci-dessus, une référence financière ou un dépôt de **garantie** avant de vous autoriser à participer aux enchères. Si vous n'avez rien acheté dans nos salles de vente au cours des deux dernières années ou si vous souhaitez dépenser davantage que les fois précédentes, veuillez contacter notre Département des enchères au +33 (0) 1 40 76 84 13.

3. Si vous ne nous fournissez pas les documents demandés

Si nous estimons que vous ne répondez pas à nos procédures d'identification et d'enregistrement des enchérisseurs, y compris, entre autres, les vérifications en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et/ou contre le financement du terrorisme que nous sommes susceptibles de demander, nous pouvons refuser de vous enregistrer aux enchères et, si vous remportez une enchère, nous pouvons annuler le contrat de vente entre le vendeur et vous.

4. Enchère pour le compte d'un tiers

- Si vous enchérissez pour le compte d'un tiers, ce tiers devra au préalable avoir effectué les formalités d'enregistrement mentionnées ci-dessus, avant que vous ne puissiez enchérir pour son compte, et nous fournir un pouvoir signé vous autorisant à enchérir en son nom.
- Mandat occulte : Si vous enchérissez en tant qu'agent pour un mandat occulte (l'acheteur final) vous acceptez d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues. En outre, vous garantissez que :

(i) Vous avez effectué les démarches et vérifications nécessaires auprès de l'acheteur final conformément aux lois anti-blanchiment et vous garderez pendant une durée de cinq ans les documents et informations relatifs à ces recherches (y compris les originaux) ;

(ii) Vous vous engagez, à rendre, à notre demande, ces documents (y compris les originaux) et informations disponibles pour une inspection immédiate par un auditeur tiers indépendant si nous en formulons la demande écrite. Nous ne dévoilerons pas ces documents et informations à un tiers sauf, (1) si ces documents sont déjà dans le domaine public, (2) si cela est requis par la loi, (3) si cela est en accord avec les lois relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent ;

(iii) Les arrangements entre l'acheteur final et vous ne visent pas à faciliter l'évasion ou la fraude fiscale ;

(iv) A votre connaissance les fonds utilisés pour la vente ne représentent pas le fruit d'une activité criminelle ou qu'il n'y a pas d'enquête ouverte concernant votre mandant pour blanchiment d'argent, activités terroristes, ou toutes autres accusations concernant le blanchiment d'argent ;

Tout enchérisseur accepte d'être tenu personnellement responsable du paiement du prix d'adjudication et de toutes les autres sommes dues, à moins d'avoir convenu par écrit avec Christie's avant le début de la vente aux enchères qu'il agit en qualité de mandataire pour le compte d'un tiers nommé et accepté par Christie's. Dans ce cas Christie's exigera le paiement uniquement auprès du tiers nommé.

5. Participer à la vente en personne

Si vous souhaitez enchérir en salle, vous devez vous enregistrer afin d'obtenir un numéro d'enchérisseur au moins 30 minutes avant le début de la vente. Vous pouvez vous enregistrer en ligne sur www.christies.com ou en personne. Si vous souhaitez davantage de renseignements, merci de bien vouloir contacter le Département des enchères au +33 (0) 1 40 76 84 13.

6. Services/Facilités d'enchères

Les services d'enchères décrits ci-dessous sont des services offerts gracieusement aux clients de Christie's, qui n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

(a) Enchères par téléphone

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques, sous réserve d'en avoir été informé par vous dans un délai minimum de 24 heures avant la vente. Nous ne pourrions accepter des enchères téléphoniques que si nous avons suffisamment de salariés disponibles pour prendre ces enchères. Si vous souhaitez enchérir dans une langue autre que

le français, nous vous prions de bien vouloir nous en informer le plus rapidement possible avant la vente. Nous vous informons que les enchères téléphoniques sont enregistrées. En acceptant de bénéficier de ce service, vous consentez à cet enregistrement. Vous acceptez aussi que votre enchère soit émise conformément aux présentes Conditions de vente.

(b) **Enchères par Internet sur Christie's Live**

Pour certaines ventes aux enchères, nous acceptons les enchères par Internet. Veuillez visiter <https://www.christies.com/livebidding/index.aspx> et cliquer sur l'icône « Bid Live » pour en savoir plus sur la façon de regarder et écouter une vente et enchérir depuis votre ordinateur. Outre les présentes Conditions de vente, les enchères par Internet sont régies par les conditions d'utilisation de Christie's LIVE™ qui sont consultables sur www.christies.com.

(c) **Ordres d'achat**

Vous trouverez un formulaire d'ordre d'achat à la fin de nos catalogues, dans tout bureau de Christie's ou en choisissant la vente et les **lots** en ligne sur www.christies.com. Nous devons recevoir votre formulaire d'ordre d'achat complété au moins 24 heures avant la vente. Les enchères doivent être placées dans la devise de la salle de vente. Le commissaire-priseur prendra des mesures raisonnables pour réaliser les ordres d'achat au meilleur prix, en tenant compte du **prix de réserve**. Si vous faites un ordre d'achat sur un **lot** qui n'a pas de **prix de réserve** et qu'il n'y a pas d'enchère supérieure à la vôtre, nous enchèrerons pour votre compte à environ 50 % de l'estimation basse où, si celle-ci est inférieure, au montant de votre enchère. Dans le cas où deux offres écrites étaient soumises au même prix, la priorité sera donnée à l'offre écrite reçue en premier.

C. PENDANT LA VENTE

1. Admission dans la salle de vente

Nous sommes libres d'interdire l'entrée dans nos locaux à toute personne, de lui refuser l'autorisation de participer à une vente ou de rejeter toute enchère.

2. Prix de réserve

Sauf indication contraire, tous les **lots** sont soumis à un **prix de réserve**. Nous signalons les **lots** qui sont proposés sans **prix de réserve** par le symbole « à côté du numéro du **lot**. Le **prix de réserve** ne peut être supérieur à l'estimation basse du **lot**.

3. Pouvoir discrétionnaire du commissaire-priseur

Le commissaire-priseur assure la police de la vente et peut à son entière discrétion :

- refuser une enchère ;
 - lancer des enchères descendantes ou ascendantes comme bon lui semble, ou changer l'ordre des **lots** ;
 - retirer un **lot** ;
 - diviser un **lot** ou combiner deux **lots** ou davantage ;
 - rouvrir ou continuer les enchères même une fois que le marteau est tombé ; et
- (f) en cas d'erreur ou de litige, et ce pendant ou après la vente aux enchères, poursuivre les enchères, déterminer l'adjudicataire, annuler la vente du **lot**, ou reposer et vendre à nouveau tout **lot**. Si un litige en rapport avec les enchères survient pendant ou après la vente, la décision du commissaire-priseur dans l'exercice de son pouvoir discrétionnaire est sans appel.

4. Enchères

Le commissaire-priseur accepte les enchères :

- des enchérisseurs présents dans la salle de vente ;
- des enchérisseurs par téléphone et des enchérisseurs par Internet sur Christie's LIVE™ (comme indiqué ci-dessus en section B6) ; et
- des ordres d'achat laissés par un enchérisseur avant la vente.

5. Enchères pour le compte du vendeur

Le commissaire-priseur peut, à son entière discrétion, enchérir pour le compte du vendeur à hauteur mais non à concurrence du montant du **prix de réserve**, en plaçant des enchères consécutives ou en plaçant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. Le commissaire-priseur ne les signalera pas comme étant des enchères placées pour le vendeur et ne placera aucune enchère pour le vendeur au niveau du **prix de réserve** ou au-delà de ce dernier. Si des **lots** sont proposés sans **prix de réserve**, le commissaire-priseur décidera en règle générale d'ouvrir les enchères à 50 % de l'estimation basse du **lot**. À défaut d'enchères à ce niveau, le commissaire-priseur peut décider d'annoncer des enchères descendantes à son entière discrétion jusqu'à ce qu'une offre soit faite, puis poursuivre à la hausse à partir de ce montant. Au cas où il n'y aurait pas d'enchères sur un **lot**, le commissaire-priseur peut déclarer ledit **lot** invendu.

6. Paliers d'enchères

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par palier (les paliers d'enchères). Le commissaire-priseur décidera à son entière discrétion du niveau auquel les enchères doivent commencer et du niveau des paliers d'enchères. Les paliers d'enchères habituels sont indiqués à titre indicatif sur le formulaire d'ordre d'achat et à la fin de ce catalogue.

7. Conversion de devises

La retransmission vidéo de la vente aux enchères (ainsi que Christie's

LIVE) peut indiquer le montant des enchères dans des devises importantes, autres que l'euro. Toutes les conversions ainsi indiquées le sont pour votre information uniquement, et nous ne serons tenus par aucun des taux de change utilisés. Christie's n'est pas responsable des éventuelles erreurs (humaines ou autres), omissions ou pannes survenues dans le cadre de la fourniture de ces services.

8. Adjudications

À moins que le commissaire-priseur décide d'utiliser de son pouvoir discrétionnaire tel qu'énoncé au paragraphe C3 ci-dessus, lorsque le marteau du commissaire-priseur tombe, et que l'adjudication est prononcée, cela veut dire que nous avons accepté la dernière enchère. Cela signifie qu'un contrat de vente est conclu entre le vendeur et l'adjudicataire. Nous émettons une facture uniquement à l'enchérisseur inscrit qui a remporté l'adjudication. Si nous envoyons les factures par voie postale et/ou par courrier électronique après la vente, nous ne sommes aucunement tenus de vous faire savoir si vous avez remporté l'enchère. Si vous avez enchéri au moyen d'un ordre d'achat, vous devez nous contacter par téléphone ou en personne dès que possible après la vente pour connaître le sort de votre enchère et ainsi éviter d'avoir à payer des frais de stockage inutiles.

9. Législation en vigueur dans la salle de vente

Vous convenez que, lors de votre participation à des enchères dans l'une de nos ventes, vous vous conformerez strictement à toutes les lois et réglementations locales en vigueur au moment de la vente applicables au site de vente concerné.

D. COMMISSION ACHETEUR ET TAXES

1. Commission acheteur

En plus du prix d'adjudication (« prix marteau ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26.375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres lots) sur les premiers €200.000 ; 20% H.T. (soit 21.10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres lots) au-delà de €200.001 et jusqu'à €2.500.000 et 13,5% H.T. (soit 14,2425% T.T.C. pour les livres et 16,2% T.T.C. pour les autres lots) sur toute somme au-delà de €2.500.001. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élèvent à 22,5% H.T. (soit 27% T.T.C.).

Des frais additionnels et taxes spéciales peuvent être dus sur certains **lots** en sus des frais et taxes habituels. Les **lots** concernés sont identifiés par un symbole spécial figurant devant le numéro de l'objet dans le catalogue de vente, ou bien par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité pendant la vente.

Dans tous les cas, le droit de l'Union européenne et le droit français s'appliquent en priorité.

Si vous avez des questions concernant la TVA, vous pouvez contacter le département TVA de Christie's au +44 (0) 20 7389 9060 (email: VAT_London@christies.com, fax: +44 (0) 20 3219 6076). Christie's vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

TAXE SUR LES VENTES EN CAS D'EXPORTATION AUX ETATS-UNIS

Pour les lots que Christie's expédie aux Etats-Unis, une taxe d'Etat ou taxe d'utilisation peut être due sur le prix d'adjudication ainsi que des frais acheteurs et des frais d'expédition sur le lot, quelle que soit la nationalité ou la citoyenneté de l'acheteur.

Christie's est actuellement tenue de percevoir une taxe sur les ventes pour les lots qu'elle expédie vers l'Etat de New York. Le taux de taxe ainsi applicable sera déterminé au regard de l'Etat, du pays, du comté ou de la région où le lot sera expédié. Les adjudicataires qui réclament une exonération de la taxe sur les ventes sont tenus de fournir les documents appropriés à Christie's avant la libération du lot.

Pour les envois vers les Etats pour lesquels Christie's n'est pas tenue de percevoir une taxe sur les ventes, l'adjudicataire peut être tenu de verser une taxe d'utilisation aux autorités fiscales de cet Etat. Pour toute autre question, Christie's vous recommande de consulter votre propre conseiller fiscal indépendant.

2. Régime de TVA et condition de l'exportation

Les règles fiscales et douanières en vigueur en France seront appliquées par Christie's lors de la vente des lots. A titre d'illustration et sans pouvoir être exhaustif les principes suivants sont rappelés.

Le plus souvent le régime de TVA sur la marge des biens d'occasion et des œuvres d'art est appliqué par Christie's. En application des règles françaises et européennes, la TVA sur la marge ne peut pas figurer sur la facture émise par Christie's et ne peut pas être récupérée par l'acheteur même lorsque ce dernier est un assujéti à la TVA.

Toutefois, en application de l'article 297 C du CGI, Christie's peut opter pour le régime général de la TVA c'est-à-dire que la TVA sera appliquée sur leur prix de vente total sous réserve des exonérations accordées pour les livraisons intracommunautaires et les exportations. L'acquéreur qui aurait intérêt au régime général de TVA doit en informer Christie's afin que l'option puisse être matérialisée sur la facture qui sera remise à l'acquéreur.

En cas d'exportation du bien acquis auprès de Christie's, conformément aux règles fiscales et douanières applicables, la vente pourra bénéficier d'une exonération de TVA. L'administration fiscale considère que l'exportation du lot acquis doit intervenir dans les trois mois de la vente.

L'acquéreur devra dans ce délai indiquer par écrit que le lot acquis est destiné à l'exportation et fournir une adresse de livraison en dehors de l'UE. Dans tous les cas l'acquéreur devra verser un montant égal à celui de la TVA qui serait à verser par Christie's en cas de non exportation du lot dans les délais requis par l'administration fiscale et douanière française. En cas d'exportation conforme aux règles fiscales et douanières en vigueur en France et sous réserve que Christie's soit en possession de la preuve d'exportation dans les délais requis, ce montant sera restitué à l'acquéreur.

Christie's facturera des frais de dossier pour le traitement des livraisons intracommunautaires et des exportations.

Pour toute information complémentaire relative aux mesures prises par Christie's, vous pouvez contacter notre département Comptabilité au +33 (0)1 40 76 83 77. Il est recommandé aux acheteurs de consulter un conseiller spécialisé en la matière afin de lever toute ambiguïté relative à leur statut concernant la TVA.

3. Taxe forfaitaire

Si vous êtes fiscalement domicilié en France ou considéré comme étant fiscalement domicilié en France, vous serez alors assujéti, par rapport à tout **lot** vendu pour une valeur supérieure à €5.000, à une taxe sur les plus-values de 6,5% sur le prix d'adjudication du **lot**, sauf si vous nous indiquez par écrit que vous souhaitez être soumis au régime général d'imposition des plus-values, en particulier si vous pouvez nous fournir une preuve de propriété de plus de 22 ans avant la date de la vente.

4. Droit de suite

Conformément à la législation en vigueur, les auteurs d'œuvres originales graphiques et plastiques ont un droit inaliénable de participation au produit de toute vente de l'œuvre après la première cession. Les lots concernés par ce droit de suite sont identifiés dans ce catalogue grâce au symbole « », accolé au numéro du lot. Si le droit de suite est applicable à un lot, vous serez redevable de la somme correspondante, en sus du prix d'adjudication, et nous transmettrons ensuite cette somme à l'organisme concerné, au nom et pour le compte du vendeur.

Le droit de suite est dû lorsque le prix d'adjudication d'un lot est de 750€ ou plus. En tout état de cause, le montant du droit de suite est plafonné à 12.500€.

Le montant dû au titre du droit de suite est déterminé par application d'un barème dégressif en fonction du prix d'adjudication :

- 4 % pour la première tranche du prix de vente inférieure ou égale à 50.000 euros ;
- 3 % pour la tranche du prix comprise entre 50.000,01 euros et 200.000 euros ;
- 1 % pour la tranche du prix comprise entre 200.000,01 euros et 350.000 euros ;
- 0,5 % pour la tranche du prix comprise entre 350.000,01 euros et 500.000 euros ;
- 0,25 % pour la tranche du prix excédant 500.000,01 euros.

E. GARANTIES

1. Garanties données par le vendeur

Pour chaque **lot**, le vendeur donne la **garantie** qu'il :

- est le propriétaire du **lot** ou l'un des copropriétaires du **lot** agissant avec la permission des autres copropriétaires ou, si le vendeur n'est pas le propriétaire ou l'un des copropriétaires du **lot**, a la permission du propriétaire de vendre le **lot**, ou le droit de ce faire en vertu de la loi ; et
- a le droit de transférer la propriété du **lot** à l'acheteur sans aucune restriction ou réclamation de qui que ce soit d'autre.

Si l'une ou l'autre des **garanties** ci-dessus est inexacte, le vendeur n'aura pas à payer plus que le **prix d'achat** (tel que défini au paragraphe F1(a) ci-dessus) que vous nous aurez versé. Le vendeur ne sera pas responsable envers vous pour quelque raison que ce soit en cas de manques à gagner, de pertes d'activité, de pertes d'économies escomptées, de pertes d'opportunités ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres **dommages** ou de dépenses. Le vendeur ne donne aucune **garantie** eu égard au **lot** autres que celles énoncées ci-dessus et, pour autant que la loi le permette, toutes les **garanties** du vendeur à votre égard, et toutes les autres obligations imposées au vendeur susceptibles d'être ajoutées à cet accord en vertu de la loi, sont exclues.

2. Notre garantie d'authenticité

Nous garantissons, sous réserve des stipulations ci-dessous, l'authenticité des **lots** proposés dans nos ventes (notre «**garantie d'authenticité**»). Si, dans les 5 années à compter de la date de la vente aux enchères, vous nous apportez la preuve que votre **lot** n'est pas **authentique**, sous réserve des stipulations ci-dessous, nous vous rembourserons le **prix d'achat** que vous aurez payé. La notion d'authenticité est définie dans le glossaire à la fin des présentes Conditions de vente. Les conditions d'application de la **garantie d'authenticité** sont les suivantes :

- la **garantie** est valable pour toute réclamation notifiée dans les 5 années suivant la date de la vente. A l'expiration de ce délai, nous ne serons plus responsables de l'authenticité des **lots**.
- Elle est donnée uniquement pour les informations apparaissant en catalogue **MAJUSCULES** à la première ligne de la **description du catalogue** (« **Intitulé** »). Elle ne s'applique pas à des informations autres que dans l'**Intitulé** même si ces dernières figurent en caractères **MAJUSCULES**.
- La **garantie d'authenticité** ne s'applique pas à tout **intitulé** ou

à toute partie d'intitulé qui est formulé «Avec réserve». «avec réserve» signifie qu'une réserve est émise dans une description du lot au catalogue ou par l'emploi dans un intitulé de l'un des termes indiqués dans la rubrique intitulés avec réserve à la page «Avis importants et explication des pratiques de catalogage». Par exemple, l'emploi du terme «ATTRIBUÉ À...» dans un intitulé signifie que le lot est, selon l'opinion de Christie's, probablement une œuvre de l'artiste mentionné, mais aucune garantie n'est donnée que le lot est bien l'œuvre de l'artiste mentionné. Veuillez lire la liste complète des intitulés avec réserve et la description complète des lots au catalogue avant d'enchérir.

- (d) La garantie d'authenticité s'applique à l'intitulé tel que modifié par des Avis en salle de vente.
- (e) La garantie d'authenticité est formulée uniquement au bénéfice de l'acheteur initial indiqué sur la facture du lot émise au moment de la vente et uniquement si, à la date de la réclamation, l'acheteur initial a été propriétaire de manière continue du lot et que le lot ne fait l'objet d'aucune réclamation, d'aucun intérêt ni d'aucune restriction par un tiers. Le bénéfice de la garantie d'authenticité ne peut être transféré à personne d'autre.
- (f) Afin de formuler une réclamation au titre de la garantie d'authenticité, vous devez :
- (1) nous fournir une notification écrite de votre réclamation dans les 5 ans à compter de la date de la vente aux enchères. Nous pourrions exiger tous les détails et toutes les preuves pertinentes d'une telle réclamation ;
- (2) si nous le souhaitons, il peut vous être demandé de fournir les opinions écrites de deux experts reconnus dans le domaine du lot, mutuellement convenus par Christie's et vous au préalable, confirmant que le lot n'est pas authentique. En cas de doute, nous nous réservons le droit de demander des opinions supplémentaires à nos frais ; et
- (3) retourner le lot à vos frais à la salle de vente où vous l'avez acheté dans l'état dans lequel il était au moment de la vente.
- (g) Votre seul droit au titre de la présente garantie d'authenticité est d'annuler la vente et de percevoir un remboursement du prix d'achat que vous nous avez payé. En aucun cas nous ne serons tenus de vous reverser plus que le prix d'achat ni ne serons responsables en cas de manques à gagner ou de pertes d'activité, de pertes d'opportunités ou de valeur, de pertes d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages, d'autres dommages ou de dépenses.
- (h) Art moderne et contemporain de l'Asie du Sud-Est et calligraphie et peinture chinoise. Dans ces catégories, la garantie d'authenticité ne s'applique pas car les expertises actuelles ne permettent pas de faire de déclaration définitive. Christie's accepte cependant d'annuler une vente dans l'une de ces deux catégories d'art s'il est prouvé que le lot est un faux. Christie's remboursera à l'acheteur initial le prix d'achat conformément aux conditions de la garantie d'authenticité Christie's, à condition que l'acheteur initial nous apporte les documents nécessaires au soutien de sa réclamation de faux dans les 12 mois suivant la date de la vente. Une telle preuve doit être satisfaite conformément au paragraphe E2 (f) (2) ci-dessus et le lot doit être retourné au lieu indiqué au paragraphe E2 (f) (3) ci-dessus. Les alinéas E2 (b), (c), (d), (e) et (g) s'appliquent également à une réclamation dans ces catégories.

F. PAIEMENT

1. Comment payer

- (a) Les ventes sont effectuées au comptant. Vous devez donc immédiatement vous acquitter du prix d'achat global, qui comprend :
- i. le prix d'adjudication ; et
- ii. les frais à la charge de l'acheteur ; et
- iii. tout montant dû conformément au paragraphe D3 ci-dessus ; et
- iv. toute taxe, tout produit, toute compensation ou TVA applicable.

Le paiement doit être reçu par Christie's au plus tard le septième jour calendrier qui suit le jour de la vente (« la date d'échéance »).

- (b) Nous n'acceptons le paiement que de la part de l'enchérisseur enregistré. Une fois émise, nous ne pouvons pas changer le nom de l'acheteur sur une facture ou réémettre la facture à un nom différent. Vous devez payer immédiatement même si vous souhaitez exporter le lot et que vous avez besoin d'une autorisation d'exportation.
- (c) Vous devez payer les lots achetés chez Christie's France dans la devise prévue sur votre facture, et selon l'un des modes décrits ci-dessous :

(i) Par virement bancaire :

Sur le compte 58 05 3990 101 – Christie's France SNC – Barclays Corporate France - 34/36 avenue de Friedland 75383 Paris cedex 08 Code BIC : BARCFRPP – IBAN : FR76 30588 00001 58053990 101 62.

(ii) Par carte de crédit :

Nous acceptons les principales cartes de crédit sous certaines conditions. Les détails des conditions et des restrictions

applicables aux paiements par carte de crédit sont disponibles auprès de notre service Post Sale, dont vous trouverez les coordonnées au paragraphe (e) ci-dessous.

Paiement :

Si vous payez en utilisant une carte de crédit d'une région étrangère à la vente, le paiement peut entraîner des frais de transaction transfrontaliers selon le type de carte et de compte que vous détenez. Si vous pensez que cela peut vous concerner, merci de vérifier auprès de votre émetteur de carte de crédit avant d'effectuer le paiement. Nous nous réservons le droit de vous facturer tous les frais de transaction ou de traitement que nous supportons lors du traitement de votre paiement. Veuillez noter que pour les ventes permettant le paiement en ligne, le paiement par carte de crédit ne sera pas admis pour certaines transactions.

(iii) En espèces :

Nous n'acceptons pas les paiements aux Caisses, uniques ou multiples, en espèces ou en équivalents d'espèces de plus de €1.000 par acheteur et par vente si celui-ci est résident fiscal français (particulier ou personne morale) et de €7.500 pour les résidents fiscaux étrangers, par acheteur et par an.

(iv) Par chèque de banque :

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC et nous fournir une attestation bancaire justifiant de l'identité du titulaire du compte dont provient le paiement. Nous pourrions émettre des conditions supplémentaires pour accepter ce type de paiement.

(v) Par chèque :

Vous devez les adresser à l'ordre de Christie's France SNC. Tout paiement doit être effectué en euros.

- (d) Lors du paiement, vous devez mentionner le numéro de la vente, votre numéro de facture et votre numéro de client. Tous les paiements envoyés par courrier doivent être adressés à : Christie's France SNC, Département des Caisses, 9, Avenue Matignon, 75008 Paris.
- (e) Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter notre Service Post Sale au +33 (0)1 40 76 84 10.

2. Transfert de propriété en votre faveur

Vous ne possédez pas le lot et sa propriété ne vous est pas transférée tant que nous n'avons pas reçu de votre part le paiement intégral du prix d'achat global du lot.

3. Transfert des risques en votre faveur

Les risques et la responsabilité liés au lot vous seront transférés à la survenance du premier des deux événements mentionnés ci-dessous :

- (a) au moment où vous venez récupérer le lot
- (b) à la fin du 14^e jour suivant la date de la vente aux enchères ou, si elle est antérieure, la date à laquelle le lot est confié à un entrepôt tiers comme indiqué à la partie intitulée « Stockage et Enlèvement », et sauf accord contraire entre nous.

4. Recours pour défaut de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L.321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien pourra être remis en vente, à la demande du vendeur, sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, il donne à Christie's France SNC tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, au choix de Christie's France SNC, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de la poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes justifiées.

En outre, Christie's France SNC se réserve, à sa discrétion, de :

- (i) percevoir des intérêts sur la totalité des sommes dues et à compter d'une mise en demeure de régler lesdites sommes au plus faible des deux taux suivants :

- Taux de base bancaire de la Barclay's majoré de six points
- Taux d'intérêt légal majoré de quatre points

(ii) entamer toute procédure judiciaire à l'encontre de l'acheteur défaillant pour le recouvrement des sommes dues en principal, intérêts, frais légaux et tous autres frais ou dommages et intérêts ;

(iii) remettre au vendeur toute somme payée à la suite des enchères par l'adjudicataire défaillant ;

(iv) procéder à la compensation des sommes que Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou apparentée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » pourrait devoir à l'acheteur, au titre de toute autre convention, avec les sommes demeurées impayées par l'acheteur ;

(v) procéder à la compensation de toute somme pouvant être due à Christie's France SNC et/ou toute société mère et/ou filiale et/ou liée exerçant sous une enseigne comprenant le nom « Christie's » au titre de toute transaction, avec le montant payé par l'acheteur que ce dernier l'y invite ou non ;

(vi) rejeter, lors de toute future vente aux enchères, toute offre faite par l'acheteur ou pour son compte ou obtenir un dépôt préalable de l'acheteur avant d'accepter ses enchères ;

(vii) exercer tous les droits et entamer tous les recours appartenant aux créanciers gagistes sur tous les biens en sa possession appartenant à l'acheteur ;

(viii) entamer toute procédure qu'elle jugera nécessaire ou adéquate ;

(ix) dans l'hypothèse où seront revendus les biens préalablement adjudgés dans les conditions du premier paragraphe ci-dessus (folle enchère), faire supporter au fol enchérisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes, commissions de toutes sortes liés aux deux ventes ou devenus exigibles par suite du défaut de paiement y compris ceux énumérés à l'article 4a.

(x) procéder à toute inscription de cet incident de paiement dans sa base de donnée après en avoir informé le client concerné.

Si vous avez payé en totalité après la date d'échéance et que nous choisissons d'accepter ce paiement, nous pourrions vous facturer les coûts de stockage et de transport postérieurs à 30 jours après la date de la vente aux enchères conformément au paragraphe G2(a)(i) et (ii).

Si Christie's effectue un règlement partiel au vendeur, en application du paragraphe (iii) ci-dessus, l'acquéreur reconnaît que Christie's sera subrogée dans les droits de la vente pour poursuivre l'acheteur au titre de la somme ainsi payée.

5. Droit de rétention

Si vous nous devez de l'argent ou que vous en devez à une autre société du Groupe Christie's, outre les droits énoncés en F4 ci-dessus, nous pouvons utiliser ou gérer votre bien que nous détenons ou qui est détenu par une autre société du Groupe Christie's de toute manière autorisée par la loi. Nous vous restituons les biens que vous nous avez confiés uniquement après avoir reçu le complet paiement des sommes dont vous êtes débiteur envers nous ou toute autre société du Groupe Christie's. Toutefois, si nous le décidons, nous pouvons également vendre votre bien de toute manière autorisée par la loi que nous jugeons appropriée. Nous affecterons le produit de la vente au paiement de tout montant que vous nous devez et nous vous reverserons les produits en excès de ces sommes. Si le produit de la vente est insuffisant, vous devez nous verser la différence entre le montant que nous avons perçu de la vente et celui que vous nous devez.

G. STOCKAGE ET ENLÈVEMENT DES LOTS

1. Enlèvement

Une fois effectué le paiement intégral et effectif, vous devez retirer votre lot dans les 30 jours calendaires à compter de la date de la vente aux enchères.

- (a) Vous ne pouvez pas retirer le lot tant que vous n'avez pas procédé au paiement intégral et effectif de tous les montants qui nous sont dus.
- (b) Si vous ne retirez pas votre lot promptement après la vente, nous pouvons choisir d'enlever le lot et le transporter et stocker chez une autre filiale de Christie's ou dans un entrepôt.
- (c) Si vous avez payé le lot en intégralité mais que vous ne le retirez pas dans les 90 jours calendaires après la vente nous pouvons le vendre, sauf accord écrit contraire, de toute manière autorisée par la loi. Si nous le vendons, nous vous reverserons le produit de la vente après prélèvement de nos frais de stockage et de tout montant que vous nous devez et que vous devez à toute société du Groupe Christie's.
- (d) Les renseignements sur le retrait des lots sont exposés sur une fiche d'informations que vous pouvez vous procurer auprès du personnel d'enregistrement des enchérisseurs ou auprès de notre Service Client au +33 (0)1 40 76 84 12

2. Stockage

- (a) Si vous ne retirez pas le lot dans les 30 jours à compter de la date de la vente aux enchères, nous pouvons, ou nos mandataires désignés peuvent :

- (i) facturer vos frais de stockage tant que le lot se trouve toujours dans notre salle de vente ;
- (ii) enlever le lot et le mettre dans un entrepôt et vous facturer tous les frais de transport et de stockage ;
- (iii) vendre le lot selon la méthode commerciale que nous jugeons appropriée et de toute manière autorisée par la loi ;
- (iv) appliquer les conditions de stockage ;

Aucune clause de ce paragraphe ne saurait limiter nos droits en vertu du paragraphe F4.

- (b) les détails de l'enlèvement du lot vers un entrepôt ainsi que les frais et coûts y afférents sont exposés au dos du catalogue sur la page intitulée « Stockage et retrait ». Il se peut que vous soyez redevable de ces frais directement auprès de notre mandataire.

H. TRANSPORT ET ACHEMINEMENT DES LOTS

1. Transport et acheminement des lots

Nous incluons un formulaire de stockage et d'expédition avec chaque facture qui vous sera envoyée. Vous devez prendre toutes les dispositions nécessaires en matière de transport et d'expédition. Toutefois, nous pouvons organiser l'emballage, le transport et l'expédition de votre bien si vous nous le demandez, moyennant le paiement des frais y afférents. Il est recommandé de nous demander un devis, en particulier pour les objets encombrants ou les objets de grande valeur qui nécessitent un emballage professionnel. Nous pouvons également suggérer d'autres manutentionnaires, transporteurs ou experts si vous nous en faites la demande.

Pour tout renseignement complémentaire après la vente, veuillez contacter le département Post Sale au :
+33 (0)1 40 76 84 10
postsaleparis@christies.com

Nous ferons preuve de diligence raisonnable lors de la manutention, de l'emballage, du transport et de l'expédition d'un **lot**. Toutefois, si nous recommandons une autre société pour l'une de ces étapes, nous déclinons toute responsabilité concernant leurs actes, leurs omissions ou leurs négligences.

2. Exportations et importations

Tout **lot** vendu aux enchères peut être soumis aux lois sur les exportations depuis le pays où il est vendu et aux restrictions d'importation d'autres pays. De nombreux pays exigent une déclaration d'exportation pour tout bien quittant leur territoire et/ou une déclaration d'importation au moment de l'entrée du bien dans le pays. Les lois locales peuvent vous empêcher d'importer ou de vendre un **lot** dans le pays dans lequel vous souhaitez l'importer. Nous ne serons pas obligés d'annuler la vente ni de vous rembourser le prix d'achat si le **lot** ne peut être exporté, importé ou est saisi pour quelque raison que ce soit par une autorité gouvernementale. Il relève de votre responsabilité de déterminer et satisfaire les exigences législatives ou réglementaires relatives à l'exportation ou l'importation de tout **lot** que vous achetez.

- (a) Avant d'encherir, il vous appartient de vous faire conseiller et de respecter les exigences de toute loi ou réglementation s'appliquant en matière d'importation et d'exportation d'un quelconque **lot**. Si une autorisation vous est refusée ou si cela prend du temps d'en obtenir une, il vous faudra tout de même nous régler en intégralité pour le **lot**. Nous pouvons éventuellement vous aider à demander les autorisations appropriées si vous nous en faites la demande et prenez en charge les frais y afférents. Cependant, nous ne pouvons vous en garantir l'obtention. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Département Transport Christie's au +33 (0)1 40 76 86 17. Voir les informations figurant sur www.christies.com/shipping ou nous contacter à l'adresse shippingparis@christies.com.
- (b) Vous êtes seul responsable du paiement de toute taxe, droits de douane, ou autres frais imposés par l'Etat, relatifs à l'exportation ou l'importation du **bien**. Si Christie's exporte ou importe le **bien** en votre nom et pour votre compte, et si Christie's s'acquitte de toute taxe, droits de douane ou autres frais imposés par l'Etat, vous acceptez de rembourser ce montant à Christie's.
- (c) **Lots fabriqués à partir d'espèces protégées**
Les **lots** faits à partir de ou comprenant (quel qu'en soit le pourcentage) des espèces en danger et d'autres espèces protégées de la faune et de la flore sont signalés par le symbole ~ dans le catalogue. Il s'agit notamment, mais sans s'y limiter, de matériaux à base d'ivoire, d'écaillés de tortues, de peaux de crocodiles, d'autruche, de certaines espèces de coraux et de palissandre du Brésil. Vous devez vérifier les lois et réglementations douanières qui s'appliquent avant d'encherir sur tout **lot** contenant des matériaux provenant de la faune et de la flore si vous prévoyez d'importer le **lot** dans un autre pays. Nombreux sont les pays qui refusent l'importation de biens contenant ces matériaux, et d'autres exigent une autorisation auprès des organismes de réglementation compétents dans les pays d'exportation mais aussi d'importation. Dans certains cas, le **lot** ne peut être expédié qu'accompagné d'une confirmation scientifique indépendante des espèces et/ou de l'âge, que vous devez obtenir à vos frais. Si un **lot** contient de l'ivoire d'éléphant, ou tout autre matériau provenant de la faune susceptible d'être confondu avec de l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammoth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque), veuillez vous reporter aux autres informations importantes du paragraphe (c) si vous avez l'intention d'importer ce **lot** aux États-Unis. Nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat et de vous rembourser le **prix d'achat** si votre **lot** ne peut être exporté ou importé ou s'il est saisi pour une quelconque raison par une autorité gouvernementale. Il vous incombe de déterminer quelles sont les exigences des lois et réglementations applicables en matière d'exportation et d'importation de biens contenant ces matériaux protégés ou réglementés, et il vous incombe également de les respecter.
- (d) Interdiction d'importation d'ivoire d'éléphant africain aux États-Unis
Les États-Unis interdisent l'importation d'ivoire d'éléphant africain. Tout **lot** contenant de l'ivoire d'éléphant ou un autre matériau de la faune pouvant facilement être confondu avec de

l'ivoire d'éléphant (par exemple l'ivoire de mammoth, l'ivoire de morse ou l'ivoire de calao à casque) ne peut être importé aux États-Unis qu'accompagné des résultats d'un test scientifique rigoureux accepté par Fish & Wildlife, confirmant que le matériau n'est pas de l'ivoire d'éléphant africain. Si de tels tests scientifiques rigoureux ont été réalisés sur un **lot** avant sa mise en vente, nous l'indiquerons clairement dans la description du **lot**. Dans tous les autres cas, nous ne pouvons pas confirmer si un **lot** contient ou non de l'ivoire d'éléphant africain et vous achetez ce **lot** à vos risques et périls et devrez prendre en charge les frais des tests scientifiques ou autres rapports requis pour l'importation aux États-Unis. Si lesdits tests ne sont pas concluants ou confirment que le matériau est bien à base d'éléphant africain, nous ne serons pas tenus d'annuler votre achat ni de vous rembourser le **prix d'achat**.

- (e) **Lots d'origine iranienne**
Certains pays interdisent ou imposent des restrictions à l'achat et/ou à l'importation d'œuvres d'artisanat traditionnelle d'origine iranienne (des œuvres dont l'auteur n'est pas un artiste reconnu et/ou qui ont une fonction, tels que des tapis, des bols, des aiguières, des tules ou carreaux de carrelage, des boîtes orientales). Par exemple, les États-Unis interdisent l'importation de ce type d'objets et leur achat par des ressortissants américains (où qu'ils soient situés). D'autres pays ne permettent l'importation de ces biens que dans certaines circonstances. À l'attention des acheteurs, Christie's indique sous le titre des **lots** s'ils proviennent d'Iran (Perse). Il vous appartient de veiller à ne pas acheter ou importer un **lot** en violation des sanctions ou des embargos commerciaux qui s'appliquent à vous.
- (f) Or
L'or de moins de 18 ct n'est pas considéré comme étant de l'« or » dans tous les pays et peut être refusé à l'importation dans ces pays sous la qualification d'« or ».
- (g) Bijoux anciens
En vertu des lois actuelles, les bijoux de plus de 50 ans valant au moins €50.000 nécessiteront une autorisation d'exportation dont nous pouvons faire la demande pour vous. L'obtention de cette licence d'exportation de bijoux peut prendre jusqu'à 8 semaines.
- (h) Montres
(i) De nombreuses montres proposées à la vente dans ce catalogue sont photographiées avec des bracelets fabriqués à base de matériaux issus d'espèces animales en danger ou protégées telles que l'alligator ou le crocodile. Ces **lots** sont signalés par le symbole ~ dans le catalogue. Ces bracelets faits d'espèces en danger sont présentés uniquement à des fins d'exposition et ne sont pas en vente. Christie's retirera et conservera les bracelets avant l'expédition des montres. Sur certains sites de vente, Christie's peut, à son entière discrétion, mettre gratuitement ces bracelets à la disposition des acheteurs des **lots** s'ils sont retirés en personne sur le site de vente dans le délai de 1 an à compter de la date de la vente. Veuillez vérifier auprès du département ce qu'il en est pour chaque **lot** particulier.
(ii) L'importation de montres de luxe comme les Rolex aux États-Unis est soumise à de très fortes restrictions. Ces montres ne peuvent pas être expédiées aux États-Unis et peuvent seulement être importées en personne. En règle générale, un acheteur ne peut importer qu'une seule montre à la fois aux États-Unis. Dans ce catalogue, ces montres ont été signalées par un F. Cela ne vous dégage pas de l'obligation de payer le **lot**. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter nos spécialistes chargés de la vente.

En ce qui concerne tous les symboles et autres marquages mentionnés au paragraphe H2, veuillez noter que les **lots** sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue, mais nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

I. NOTRE RESPONSABILITE ENVERS VOUS

- (a) Nous ne donnons aucune garantie quant aux déclarations faites ou aux informations données par Christie's, ses représentants ou ses employés à propos d'un **lot**, excepté ce qui est prévu dans la **garantie** d'authenticité, et, sauf disposition législative d'ordre public contraire, toutes les **garanties** et autres conditions qui pourraient être ajoutées à cet accord en vertu de la loi sont exclues. Les **garanties** figurant au paragraphe E1 relèvent de la responsabilité du vendeur et ne nous engagent pas envers vous.
- (b) (i) Nous ne sommes aucunement responsables envers vous pour quelque raison que ce soit (que ce soit pour rupture du présent accord ou pour toute autre question relative à votre achat d'un **lot** ou à une enchère), sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration de notre part ou autrement que tel qu'expressément énoncé dans les présentes Conditions de vente ;
(ii) nous ne faisons aucune déclaration, ne donnons aucune **garantie**, ni n'assumons aucune responsabilité de quelque sorte que ce soit relativement à un **lot** concernant sa qualité marchande, son adaptation à une fin particulière, sa description, sa taille, sa qualité, son **état**, son attribution, son authenticité, sa rareté, son importance, son support, sa **provenance**, son historique

d'exposition, sa documentation ou sa pertinence historique. Sous réserve de toute disposition impérative contraire du droit local, toute **garantie** de quelque sorte que ce soit est exclue du présent paragraphe.

- (c) En particulier, veuillez noter que nos services d'ordres d'achat et d'enchères par téléphone, Christie's LIVE™, les rapports de condition, le convertisseur de devises et les écrans vidéo dans les salles de vente sont des services gratuits et que nous déclinons toute responsabilité à votre égard en cas d'erreurs (humaines ou autres), d'omissions ou de pannes de ces services.
- (d) Nous n'avons aucune responsabilité envers qui que ce soit d'autre qu'un acheteur dans le cadre de l'achat d'un **lot**.
- (e) Si, malgré les stipulations des paragraphes (a) à (d) ou E2(i) ci-dessus, nous sommes jugés responsables envers vous pour quelque raison que ce soit, notre responsabilité sera limitée au montant du **prix d'achat** que vous avez versé. Nous ne serons pas responsables envers vous en cas de manque à gagner ou de perte d'activité, de perte d'opportunités ou de valeur, de perte d'économies escomptées ou d'intérêts, de coûts, de dommages ou de dépenses.

J. AUTRES STIPULATIONS

1. Annuler une vente

Outre les cas d'annulation prévus dans les présentes Conditions de vente, nous pouvons annuler la vente d'un **lot** si nous estimons raisonnablement que la réalisation de la transaction est, ou pourrait être, illicite ou que la vente engage notre responsabilité ou celle du vendeur envers quelqu'un d'autre ou qu'elle est susceptible de nuire à notre réputation.

2. Enregistrements

Nous pouvons filmer et enregistrer toutes les ventes aux enchères. Toutes les informations personnelles ainsi collectées seront maintenues confidentielles. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et sauf opposition des personnes concernées aux fins d'exercice de son activité et à des fins commerciales et de marketing. Si vous ne souhaitez pas être filmé, vous devez procéder à des enchères téléphoniques, ou nous délivrer un ordre d'achat, ou utiliser Christie's LIVE. Sauf si nous donnons notre accord écrit et préalable, vous n'êtes pas autorisé à filmer ni à enregistrer les ventes aux enchères.

3. Droits d'Auteur

Nous détenons les droits d'auteur sur l'ensemble des images, illustrations et documents écrits produits par ou pour nous concernant un **lot** (y compris le contenu de nos catalogues, sauf indication contraire). Vous ne pouvez pas les utiliser sans notre autorisation écrite préalable. Nous ne donnons aucune **garantie** que vous obtiendrez des droits d'auteur ou d'autres droits de reproduction sur le **lot**.

4. Autonomie des dispositions

Si une partie quelconque de ces Conditions de vente est déclarée, par un tribunal quel qu'il soit, non valable, illégale ou inapplicable, il ne sera pas tenu compte de cette partie mais le reste des Conditions de vente restera pleinement valable dans toutes les limites autorisées par la loi.

5. Transfert de vos droits et obligations

Vous ne pouvez consentir de sûreté ni transférer vos droits et responsabilités découlant de ces Conditions de vente et du contrat de vente sans notre accord écrit et préalable. Les dispositions de ces Conditions de vente s'appliquent à vos héritiers et successeurs, et à toute personne vous succédant dans vos droits.

6. Traduction

Si nous vous fournissons une traduction de ces Conditions de vente, la version française fera foi en cas de litige ou de désaccord lié à ou découlant des présentes.

7. Loi informatique et liberté

Dans le cadre de ses activités de vente aux enchères et de vente de gré à gré, de marketing et de fourniture de services, et afin de gérer les restrictions d'encherir ou de proposer des biens à la vente, Christie's est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur destinées aux sociétés du **Groupe Christie's**. Le vendeur et l'acheteur disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel les concernant, qu'ils pourront exercer en s'adressant à leur interlocuteur habituel chez Christie's France. Christie's pourra utiliser ces données à caractère personnel pour satisfaire à ses obligations légales, et aux fins d'exercice de son activité, et notamment, sauf opposition des personnes concernées, à des fins opérations commerciales et de marketing. Dès lors que la réglementation impose d'effectuer une déclaration ou de demander une autorisation pour la mise en vente ou le transport d'un objet, les autorités compétentes requièrent de Christie's la communication de vos coordonnées et de votre facture (en ce compris toutes données personnelles).

8. Renonciation

Aucune omission ou aucun retard dans l'exercice de ses droits et recours par Christie's, prévus par les présentes Conditions de vente, n'emporte renonciation à ces droits ou recours, ni n'empêche l'exercice ultérieur de ces droits ou recours, ou de tout autre droit ou recours. L'exercice

AVIS IMPORTANTS

et explication des pratiques de catalogage

ponctuel ou partiel d'un droit ou recours n'emporte pas d'interdiction ni de limitation d'aucune sorte d'exercer pleinement ce droit ou recours, ou tout autre droit ou recours.

9. Loi et compétence juridictionnelle

L'ensemble des droits et obligations découlant des présentes Conditions de vente seront régis par la loi française et seront soumis, en ce qui concerne leur interprétation et leur exécution, aux tribunaux compétents de Paris. Avant que vous n'engagiez ou que nous n'engagions un recours devant les tribunaux (à l'exception des cas limités dans lesquels un litige, un différend ou une demande intervient en liaison avec une action en justice engagée par un tiers et où ce litige peut être associé à ce recours) et si nous en convenons, chacun de nous tentera de régler le litige par une médiation conduite dans le respect de la procédure relative à la médiation prévue par le Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (39 avenue F.D. Roosevelt – 75008 Paris) avec un médiateur inscrit auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris et jugé acceptable par chacun de nous. Si le litige n'est pas résolu par une médiation, il sera exclusivement tranché par les tribunaux civils français. Nous aurons le droit d'engager un recours contre vous devant toute autre juridiction. En application des dispositions de l'article L.321-17 du Code de commerce, il est rappelé que les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par 5 ans à compter de l'adjudication.

10. Prémption

Dans certains cas, l'Etat français peut exercer un droit de prémption sur les œuvres d'art mises en vente publique, conformément aux dispositions des articles L123-1 et L123-2 du Code du Patrimoine. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat formule sa déclaration juste après la chute du marteau auprès de la société habilitée à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré après-vente. La décision de prémption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. Christie's n'est pas responsable du fait des décisions administratives de prémption.

11. Trésors nationaux – Biens culturels

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats. L'Etat français a la faculté de refuser d'accorder un certificat d'exportation si le lot est réputé être un trésor national. Nous n'assurons aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat pouvant être prises, et la demande d'un certificat d'exportation ou de tout autre document administratif n'affecte pas l'obligation de paiement immédiat de l'acheteur ni le droit de Christie's de percevoir des intérêts en cas de paiement tardif. Si l'acheteur demande à Christie's d'effectuer les formalités en vue de l'obtention d'un certificat d'exportation pour son compte, Christie's pourra lui facturer ses débours et ses frais liés à ce service. Christie's n'aura pas à rembourser ces sommes en cas de refus dudit certificat ou de tout autre document administratif. La non-obtention d'un certificat ne peut en aucun cas justifier un retard de paiement ou l'annulation de la vente de la part de l'acheteur. Sont présentées ci-dessous, de manière non exhaustive, les catégories d'œuvres ou objets d'art accompagnés de leur seuil de valeur respectif au-dessus duquel un Certificat de bien culturel (dit CBC ou « passeport ») peut être requis pour que l'objet puisse sortir du territoire français. Le seuil indiqué entre parenthèses est celui requis pour une demande de sortie du territoire européen, dans le cas où ce dernier diffère du premier seuil.

- Peintures et tableaux en tous matériaux sur tous supports ayant plus de 50 ans d'âge 150.000 €
- Meubles et objets d'ameublement, tapis, tapisseries, horlogerie, ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Aquarelles, gouaches et pastels ayant plus de 50 ans d'âge 30.000 €
- Sculptures originales ou productions de l'art statuaire originales, et copies produites par le même procédé que l'original ayant plus de 50 ans d'âge 50.000 €
- Livres de plus de 100 ans d'âge 50.000 €
- Véhicules de plus de 75 ans d'âge 50.000 €
- Dessins ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Estampes, gravures, sérigraphies et lithographies originales et affiches originales ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Photographies, films et négatifs ayant plus de 50 ans d'âge 15.000 €
- Cartes géographiques imprimées ayant plus de cent ans d'âge 15.000 €
- Incunables et manuscrits, y compris cartes et partitions (UE : quelle que soit la valeur) 1.500 €
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge provenant directement de fouilles (1)
- Objets archéologiques de plus de 100 ans d'âge ne provenant pas directement de fouilles 1.500 €
- Eléments faisant partie intégrante de monuments artistiques, historiques ou religieux (ayant plus de 100 ans d'âge) (1)
- Archives de plus de 50 ans d'âge 300 € (UE : quelle que soit la valeur)

12. Informations contenues sur www.christies.com

Les détails de tous les lots vendus par nous, y compris les descriptions du catalogue et les prix, peuvent être rapportés sur www.christies.com. Les totaux de vente correspondent au **prix marteau** plus les **frais de vente** et ne tiennent pas compte des coûts, frais de financement ou de l'application des crédits des acheteurs ou des vendeurs. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure d'accéder aux demandes de suppression de ces détails de www.christies.com.

K. GLOSSAIRE

authentique : un exemplaire véritable, et non une copie ou une contrefaçon :

- (i) de l'œuvre d'un artiste, d'un auteur ou d'un fabricant particulier, si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant l'œuvre dudit artiste, auteur ou fabricant ;
- (ii) d'une œuvre créée au cours d'une période ou culture particulière, si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant une œuvre créée durant cette période ou culture ;
- (iii) d'une œuvre correspondant à une source ou à une origine particulière si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant de cette origine ou source ; ou
- (iv) dans le cas de pierres précieuses, d'une œuvre qui est faite à partir d'un matériau particulier, si le lot est décrit dans l'intitulé comme étant fait de ce matériau.

garantie d'authenticité : la garantie que nous donnons dans les présentes Conditions de vente selon laquelle un lot est authentique, comme décrit à la section E2 du présent accord.

frais de vente : les frais que nous paie l'acheteur en plus du **prix marteau**.
description du catalogue : la description d'un lot dans le catalogue de la vente aux enchères, éventuellement modifiée par des **avis en salle de vente**.

Groupe Christie's : Christie's International Plc, ses filiales et d'autres sociétés au sein de son groupe d'entreprises.

état : l'état physique d'un lot.

date d'échéance : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

estimation : la fourchette de prix indiquée dans le catalogue ou dans tout **avis en salle de vente** dans laquelle nous pensons qu'un lot pourrait se vendre. **estimation** basse désigne le chiffre le moins élevé de la fourchette et **estimation** haute désigne le chiffre le plus élevé. L'estimation moyenne correspond au milieu entre les deux.

prix marteau : le montant de l'enchère la plus élevée que le commissaire-priseur accepte pour la vente d'un lot.
intitulé : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2.

lot : un article à mettre aux enchères (ou plusieurs articles à mettre aux enchères de manière groupée).

autres dommages : tout dommage particulier, consécutif, accessoire, direct ou indirect de quelque nature que ce soit ou tout dommage inclus dans la signification de « particulier », « consécutif » « direct », « indirect », ou « accessoire » en vertu du droit local.

prix d'achat : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe F1(a).

provenance : l'historique de propriété d'un lot.

avec réserve : a la signification qui lui est attribuée au paragraphe E2 et **intitulés avec réserve** désigne la section dénommée **intitulés avec réserve** sur la page du catalogue intitulée « Avis importants et explication des pratiques de catalogage ».

prix de réserve : le montant confidentiel en dessous duquel nous ne vendrons pas un lot.

avis en salle de vente : un avis écrit affiché près du lot dans la salle de vente et sur www.christies.com, qui est également lu aux enchérisseurs potentiels par téléphone et notifié aux clients qui ont laissé des ordres d'achat, ou une annonce faite par le commissaire-priseur soit au début de la vente, soit avant la mise aux enchères d'un lot particulier.

caractères MAJUSCULES : désigne mot ou un passage dont toutes les lettres sont en MAJUSCULES.

garantie : une affirmation ou déclaration dans laquelle la personne qui en est l'auteur garantit que les faits qui y sont exposés sont exacts.

rapport de condition : déclaration faite par nous par écrit à propos d'un lot, et notamment à propos de sa nature ou de son état.

SYMBOLES EMPLOYÉS DANS NOS CATALOGUES

La signification des mots en caractères gras dans la présente section se trouve à la fin de la rubrique du catalogue intitulée « Conditions de vente »

- Lot transféré dans un entrepôt extérieur. Retrouvez les informations concernant les frais de stockage et l'adresse d'enlèvement en page 104
- Christie's a un intérêt financier direct sur le lot. Voir ci-dessous « Intérêt financier de Christie's sur un lot ».
- Le vendeur de ce lot est l'un des collaborateurs de Christie's.
- △ Détenu par Christie's ou une autre société du **Groupe Christie's** en tout ou en partie. Voir ci-dessous « Intérêt financier de Christie's sur un lot ».
- λ Droit de suite de l'artiste. Voir section D4 des Conditions de vente.
- ◇ Christie's a un intérêt financier direct dans sur lot et a financé tout ou partie de cet intérêt avec l'aide d'un tiers. Voir ci-dessous « Intérêt financier de Christie's sur un lot ».
- Lot proposé sans **prix de réserve** qui sera vendu à l'enchérisseur faisant l'enchère la plus élevée, quelle que soit l'estimation préalable à la vente indiquée dans le catalogue.
- ~ Le lot comprend des matériaux d'espèces en danger, ce qui pourrait entraîner des restrictions à l'exportation. Voir section H2(b) des Conditions de vente.
- Ψ Le lot comprend des matériaux d'espèces en danger, uniquement pour la présentation et non pour la vente. Voir section H2(b) des Conditions de vente.
- F Lot ne pouvant pas être expédié vers les États-Unis. Voir section H2 des Conditions de vente.
- f Des frais additionnels de 5,5 % TTC du prix d'adjudication seront prélevés en sus des frais habituels à la charge de l'acheteur. Ces frais additionnels sont susceptibles d'être remboursés à l'acheteur sur présentation d'une preuve d'exportation du lot hors de l'Union Européenne dans les délais légaux (Voir la Section « TVA » des Conditions de vente).
- + La TVA au taux de 20% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.
- ++ La TVA au taux de 5,5% sera due sur le total du prix d'adjudication et des frais à la charge de l'acheteur. Pour plus d'informations, voir la Section D.2. « Régime de TVA et condition de l'exportation » ci-dessus.

Veillez noter que les lots sont signalés par des symboles à titre indicatif, uniquement pour vous faciliter la consultation du catalogue. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'oublis.

RAPPORTS DE CONDITION

Veillez contacter le Département des spécialistes pour obtenir un **rapport de condition** sur l'état d'un lot particulier (disponible pour les lots supérieurs à 3 000 €). Les rapports de condition sont fournis à titre de service aux clients intéressés. Les clients potentiels doivent prendre note que les descriptions de propriété ne sont pas des **garanties** et que chaque lot est vendu « en l'état ».

TOUTES LES DIMENSIONS ET LES POIDS SONT APPROXIMATIFS.

OBJETS COMPOSÉS DE MATÉRIEAUX PROVENANT D'ESPÈCES EN VOIE DE DISPARITION ET AUTRES ESPÈCES PROTÉGÉES

Les objets composés entièrement ou en partie (quel que soit le pourcentage) de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, sont généralement marqués par le symbole - dans le catalogue. Ces matériaux sont notamment l'ivoire, l'écaïlle de tortue, la peau de crocodile, d'autruche, et certaines espèces de corail, ainsi que le bois de rose du Brésil. Les acheteurs sont avisés que de nombreux pays interdisent l'importation de tout bien contenant de tels matériaux ou exigent un permis (i.e., un permis CITES) délivré par les autorités compétentes des pays d'exportation et d'importation du bien. Par conséquent, les acheteurs sont invités à se renseigner auprès des autorités compétentes avant d'enchérir pour tout bien composé entièrement ou en partie de tels matériaux dont ils envisagent l'importation dans un autre pays. Nous vous remercions de bien vouloir noter qu'il est de la responsabilité des acheteurs de déterminer et de satisfaire aux exigences de toutes les lois ou règlements applicables à l'exportation ou l'importation des biens composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées. L'impossibilité pour un acheteur d'exporter ou d'importer un tel bien composé des matériaux provenant d'espèces en voie de disparition et/ou protégées ne serait en aucun cas être retenue comme fondement pour justifier une demande d'annulation ou de la rescision de la vente. Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que le marquage des lots

entièrement ou en partie composés de matériaux provenant d'espèces de la faune et de la flore en voie de disparition et/ou protégées, au moyen notamment de l'utilisation du symbole - dans les catalogues, et qui font potentiellement l'objet d'une réglementation spécifique, est effectué à titre purement facultatif et indicatif pour la commodité de nos clients, et qu'en conséquence, Christie's ne pourra en aucun cas être tenue responsable pour toute erreur ou omission quelle qu'elle soit.

À PROPOS DES PIERRES DE COULEUR

Il est rappelé aux acheteurs potentiels que nombre de pierres précieuses de couleur ont été historiquement traitées pour améliorer leur apparence. Certaines méthodes d'amélioration, comme le chauffage, sont couramment utilisées pour améliorer la couleur ou la transparence, plus particulièrement pour les rubis et les saphirs. D'autres méthodes, comme l'huilage, améliorent la clarté des émeraudes. Ces traitements sont généralement admis par les négociants internationaux en joaillerie. Bien que le traitement par chauffage pour améliorer la couleur soit largement réputé être permanent, il peut avoir un certain impact sur la durabilité de la pierre précieuse et une attention spécifique peut être nécessaire au fil des ans. Les pierres qui ont été huilées, par exemple, peuvent nécessiter un nouvel huilage après quelques années pour conserver au mieux leur apparence. La politique de Christie's est d'obtenir des rapports gemmologiques en provenance de laboratoires gemmologiques jouissant d'une renommée internationale qui décrivent certaines des pierres précieuses vendues par Christie's. La disponibilité de tels rapports apparaîtra dans le catalogue. Les rapports de laboratoires gemmologiques américains utilisés par Christie's mentionneront toute amélioration par chauffage ou autre traitement. Les rapports de laboratoires gemmologiques européens détailleront uniquement le traitement par chauffage sur demande mais confirmeront l'absence de tout traitement ou traitement par chauffage. En raison des variations d'approche et de technologie, il peut n'y avoir aucun consensus entre les laboratoires quant à savoir si une pierre spécifique a été traitée, la portée ou le degré de permanence de son traitement. Il n'est pas possible pour Christie's d'obtenir un rapport gemmologique pour chaque pierre que la maison offre. Les acheteurs potentiels doivent être conscients que toutes les pierres peuvent avoir été améliorées par un traitement ou un autre. Pour de plus amples détails, nous renvoyons les acheteurs potentiels des États-Unis à la fiche d'information préparée par la commission des normes gemmologiques (Gemstones Standards Commission), disponible à la rubrique de visualisation. Les acheteurs potentiels peuvent demander des rapports de laboratoires pour tout article non certifié si la demande est effectuée au moins trois semaines avant la date prévue de la vente aux enchères. Ce service fait l'objet d'un paiement par avance par la partie requérante. Du fait que l'amélioration affecte la valeur de marché, les estimations de Christie's refléteront les informations communiquées dans le rapport ou, en cas d'indisponibilité dudit rapport, l'hypothèse que les pierres précieuses ont pu être améliorées. Des rapports sur l'état sont généralement disponibles pour tous les lots sur demande et les experts de Christie's seront heureux de répondre à toute question.

AUX ACHETEURS POTENTIELS D'HORLOGES ET DE MONTRES

La description de l'état des horloges et des montres dans le présent catalogue, notamment les références aux défauts et réparations, est communiquée à titre de service aux acheteurs potentiels mais une telle description n'est pas nécessairement complète. Bien que Christie's puisse communiquer à tout acheteur potentiel à sa demande un rapport sur l'état pour tout lot, un tel rapport peut également être incomplet et ne pas spécifier tous les défauts ou remplacements mécaniques. Par conséquent, toutes les horloges et les montres doivent être inspectées personnellement par les acheteurs potentiels afin d'évaluer l'état du bien offert à la vente. Tous les lots sont vendus « en l'état » et l'absence de toute référence à l'état d'une horloge ou d'une montre n'implique pas que le lot est en bon état et sans défaut, réparation ou restauration. En théorie, toutes les horloges et les montres ont été réparées au cours de leur vie et peuvent aujourd'hui inclure des pièces non originales. En outre, Christie's ne fait aucune déclaration ou n'apporte aucune garantie quant à l'état de fonctionnement d'une horloge ou d'une montre. Les montres ne sont pas toujours représentées en taille réelle dans le catalogue. Il est demandé aux acheteurs potentiels de se référer à la description des lots pour connaître les dimensions de chaque montre. Veuillez noter que la plupart des montres bracelets avec boîtier étanche ont été ouvertes afin d'identifier le type et la qualité de leur mouvement. Il ne doit pas être tenu pour acquis que ces montres demeurent étanches. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de faire vérifier l'état des montres par un horloger compétent avant leur utilisation. Veuillez également noter que certains pays ne considèrent pas l'or de moins de 18 ct comme de « l'or » et peuvent en refuser l'importation. En cas de refus d'importation, Christie's ne peut en aucun cas être tenue pour responsable. Veuillez également noter que toutes les montres Rolex du catalogue de cette vente Christie's sont vendues en l'état. Christie's ne peut être tenue pour garante de l'authenticité de chacun des composants de ces montres Rolex. Les bracelets décrits comme associés ne sont pas des éléments d'origine et peuvent ne pas être authentiques. Il revient aux acheteurs potentiels de s'assurer personnellement de la condition de l'objet. Des rapports sur l'état des lots peuvent être demandés à Christie's. Ils sont donnés en toute objectivité selon les termes des Conditions de vente imprimées à la fin du catalogue. Ces rapports sont

communiqués aux acheteurs potentiels seulement à titre indicatif et ne détaillent pas tous les remplacements de composants effectués ainsi que toutes les imperfections. Ces rapports sont nécessairement subjectifs. Il est précisé aux acheteurs potentiels qu'un certificat n'est disponible que s'il en est fait mention dans la description du lot. Les montres de collection contenant souvent des mécanismes complexes et d'une grande finesse, il est rappelé aux acheteurs potentiels qu'un examen général, un remplacement de la pile ou une réparation plus approfondie - à la charge de l'acheteur - peut être nécessaire.

CONCERNANT LES ESTIMATIONS DE POIDS

Le poids brut de l'objet est indiqué dans le catalogue. Les poids des pierres précieuses ont pu être estimés par mesure. Ces chiffres sont censés être des directives approximatives et ne doivent pas être considérés comme exacts.

POUR LA JOAILLERIE

Les termes utilisés dans le présent catalogue revêtent les significations qui leur sont attribuées ci-dessous. Veuillez noter que toutes les déclarations dans le présent catalogue quant à leur paternité sont effectuées sous réserve des dispositions des Conditions de vente de restriction de garantie.

NOM DES JOAILLIERS DANS LE TITRE

1. Par Boucheron : Quand le nom du créateur apparaît dans le titre cela signifie, selon l'opinion raisonnable de Christie's, que le bijou est de ce fabricant.

NOM DES JOAILLIERS SOUS LA DESCRIPTION

1. Par Boucheron : Le bijou porte une signature qui, selon l'opinion raisonnable de Christie's, est authentique.
2. Avec le nom du créateur pour Boucheron : Le bijou revêt une marque mentionnant un fabricant qui, selon l'opinion raisonnable de Christie's, est authentique.
3. Par Boucheron : selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie par le joaillier malgré l'absence de signature.
4. Monté par Boucheron : selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie que le sertissage a été créé par le joaillier qui a utilisé des pierres initialement fournies par son client.
5. Monté uniquement par Boucheron : selon l'opinion raisonnable de Christie's, signifie que le sertissage a été créé par le joaillier mais que les pierres précieuses ont été remplacées ou que le bijou a été modifié d'une certaine manière après sa fabrication.

PÉRIODES

1. ANTIQUITÉ - PLUS DE 100 ANS
2. ART NOUVEAU - 1895-1910
3. BELLE ÉPOQUE - 1895-1914
4. ART DÉCO - 1915-1935
5. RÉTRO - ANNÉES 1940

CERTIFICATS D'AUTHENTICITÉ

Certains fabricants ne fournissant pas de certificat d'authenticité, Christie's n'a aucune obligation d'en fournir aux acheteurs, sauf mention spécifique contraire dans la description du lot au catalogue de la vente. Excepté en cas de contrefaçon reconnue par Christie's, aucune annulation de vente ne saurait être prononcée pour cause de non-délivrance d'un certificat d'authenticité par un fabricant.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Certains **lots** contenant de l'or, de l'argent ou du platine doivent selon la loi être présentés au bureau de **garantie** territorialement compétent afin de les soumettre à des tests d'alliage et de les poinçonner. Christie's n'est pas autorisée à délivrer ces **lots** aux acheteurs tant qu'ils ne sont pas marqués. Ces marquages seront réalisés par Christie's aux frais de l'acheteur, dès que possible après la vente. Une liste de tous les **lots** nécessitant un marquage sera mise à la disposition des acheteurs potentiels avant la vente.

INTERET FINANCIER DE CHRISTIE'S SUR UN LOT

De temps à autre, Christie's peut proposer à la vente un **lot** qu'elle possède en totalité ou en partie. Ce bien est signalé dans le catalogue par le symbole Δ à côté du numéro de **lot**.

Parfois, Christie's a un intérêt financier direct dans des **lots** mis en vente, tel que le fait de garantir un prix minimum ou de consentir une avance au vendeur qui n'est **garantie** que par le bien mis en vente. Lorsque Christie's détient un tel intérêt financier, les **lots** en question sont signalés par le symbole \circ à côté du numéro de **lot**. Lorsque Christie's a financé tout ou partie de cet intérêt par l'intermédiaire d'un tiers, les **lots** sont signalés dans le catalogue par le symbole $\hat{\circ}$. Lorsqu'un tiers accepte de financer tout ou partie de l'intérêt de Christie's dans un **lot**, il prend tout ou partie du risque que le **lot** ne soit pas vendu, et sera rémunéré en échange de l'acceptation de ce risque sur la base d'un montant forfaitaire. Lorsque Christie's a un droit réel ou un intérêt financier dans chacun des **lots** du catalogue, Christie's ne signale pas chaque **lot** par un symbole, mais indique son intérêt en couverture du catalogue.

INTITULÉS AVEC RÉSERVE

*« attribué à... » à notre avis, est probablement en totalité ou en partie, une œuvre réalisée par l'artiste.

*« studio de.../atelier de... » à notre avis, œuvre exécutée dans le studio ou l'atelier de l'artiste, peut-être sous sa surveillance.

*« entourage de... » à notre avis, œuvre datant de la période de l'artiste et dans laquelle on remarque une influence.

*« disciple de... » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais pas nécessairement par l'un de ses élèves.

*« à la manière de... » à notre avis, œuvre exécutée dans le style de l'artiste mais d'une date plus récente.

*« d'après... » à notre avis, une copie (quelle qu'en soit la date) d'une œuvre de l'auteur.

« signé... »/ « daté... »/ « inscrit... » à notre avis, l'œuvre a été signée/datée/dotée d'une inscription par l'artiste. L'ajout d'un point d'interrogation indique un élément de doute.

« avec signature... »/ « avec date... »/ « avec inscription... » à notre avis, la signature/la date/l'inscription sont de la main de quelqu'un d'autre que l'artiste.

La date donnée pour les gravures de maîtres anciens, modernes et contemporains, est la date (ou la date approximative lorsque précédée du préfixe « vers ») à laquelle la matrice a été travaillée et pas nécessairement la date à laquelle l'œuvre a été imprimée ou publiée.

* Ce terme et sa définition dans la présente explication des pratiques de catalogue sont des déclarations réservées sur la paternité de l'œuvre. Si l'utilisation de ce terme repose sur une étude attentive et représente l'opinion de spécialistes, Christie's et le vendeur n'assument aucun risque ni aucune responsabilité en ce qui concerne l'authenticité de la qualité d'auteur de tout lot du présent catalogue décrit par ce terme, la **Garantie d'authenticité** ne s'appliquant pas en ce qui concerne les **lots** décrits à l'aide de ce terme.

SALLES DE VENTES INTERNATIONALES, BUREAUX DE REPRÉSENTATION EUROPÉENS, CONSULTANTS ET AUTRES SERVICES DE CHRISTIE'S

ARGENTINE
BUENOS AIRES
+54 11 43 93 42 22
Cristina Carlisle

AUSTRALIE
SYDNEY
+61 (0)2 9326 1422
Ronan Sulich

AUSTRICHE
VIENNE
+43 (0)1 533 881214
Angela Baillou

BELGIQUE
BRUXELLES
+32 (0)2 512 88 30
Roland de Lathuy

BRÉSIL
SÃO PAULO
+5511 3061 2576
Nathalie Lenci

CHILI
SANTIAGO
+56 2 2 2631642
Denise Ratinoﬀ
de Lira

COLOMBIE
BOGOTA
+571 635 54 00
Juanita Madrinan

DANEMARK
COPENHAGEN
+45 3962 2377
Birgitta Hillingsø
(Consultant)
+ 45 2612 0092
Rikke Juel Brandt
(Consultant)

FINLANDE
ET ETATS BALTES
HELSINKI
+358 40 5837945
Barbro Schauman
(Consultant)

FRANCE ET
DÉLÉGÉS RÉGIONAUX
-PARIS
+33 (0)1 40 76 85 85

CENTRE, AUVERGNE,
LIMOUSIN & BOURGOGNE
+33 (0)6 10 34 44 35
Marine Desproges-Gotteron

BRETAGNE, PAYS DE
LA LOIRE & NORMANDIE
+33 (0)6 09 44 90 78
Virginie Gregory

POITOU-CHARENTE
AQUITAINE
+33 (0)5 56 81 65 47
Marie-Cécile Moueix

PROVENCE - ALPES
CÔTE D'AZUR
+33 (0)6 71 99 97 67
Fabienne Albertini-Cohen

ALLEMAGNE
DÜSSELDORF
+49 (0)21 14 91 59 352
Arno Verkade

FRANCFORT
+49 170 840 7950
Natalie Radziwill

HAMBOURG
+49 (0)40 27 94 073
Christiane Gräfin
zu Rantzau

MUNICH
+49 (0)89 24 20 96 80
Marie Christine Gräfin Huyn

STUTTGART
+49 (0)71 12 26 96 99
Eva Susanne
Schweizer

INDE
MUMBAI
+91 (22) 2280 7905
Sonal Singh

INDONESIE
JAKARTA
+62 (0)21 7278 6268
Charmie Hamami

ISRAEL
TEL AVIV
+972 (0)3 695 0695
Roni Gilat-Baharaff

ITALIE
-MILAN
+39 02 303 2831
Cristiano De Lorenzo

ROME
+39 06 686 3333
Marina Cicogna

ITALIE DU NORD
+39 348 3131 021
Paola Gradi
(Consultant)

TURIN
+39 347 2211 541
Chiara Massimello
(Consultant)

VENISE
+39 041 277 0086
Bianca Arrivabene Valenti
Gonzaga (Consultant)

BOLOGNE
+39 051 265 154
Benedetta Possati Vittori
Veneti (Consultant)

GÈNES
+39 010 245 3747
Rachele Guicciardi
(Consultant)

FLORENCE
+39 055 219 012
Alessandra Nicolini di
Camugliano (Consultant)

CENTRE &
ITALIE DU SUD
+39 348 520 2974
Alessandra Allaria
(Consultant)

JAPON
TOKYO
+81 (0)3 6267 1766
Chie Banta

MALAISIE
KUALA LUMPUR
+65 6735 1766
Nicole Tee

MEXICO
MEXICO CITY
+52 55 5281 5546
Gabriela Lobo

MONACO
+377 97 97 11 00
Nancy Dotta

PAYS-BAS
-AMSTERDAM
+31 (0)20 57 55 255
Arno Verkade

NORVÈGE
OSLO
+47 949 89 294
Cornelia Svedman
(Consultant)

REPUBLIQUE POPULAIRE
DE CHINE
PÉKIN
+86 (0)10 8583 1766

-HONG KONG
+852 2760 1766

-SHANGHAI
+86 (0)21 6355 1766

PORTUGAL
LISBONNE
+351 919 317 233
Mafalda Pereira Coutinho
(Consultant)

RUSSIE
MOSCOU
+7 495 937 6364
+44 20 7389 2318
Zain Talyarkhan

SINGAPOUR
SINGAPOUR
+65 6735 1766
Jane Ngiam

AFRIQUE DU SUD
LE CAP
+27 (21) 761 2676
Juliet Lomberg
(Independent Consultant)

DURBAN &
JOHANNESBURG
+27 (31) 207 8247
Gillian Scott-Berning
(Independent Consultant)

CAP OCCIDENTAL
+27 (44) 533 5178
Annabelle Conyngham
(Independent Consultant)

CORÉE DU SUD
SÉOUL
+82 2 720 5266
Jun Lee

ESPAGNE
MADRID
+34 (0)91 532 6626
Carmen Schjaer
Dalia Padilla

SUÈDE
STOCKHOLM
+46 (0)73 645 2891
Claire Ahman (Consultant)
+46 (0)70 9369 201
Louise Dyhlén (Consultant)

SUISSE
-GENÈVE
+41 (0)22 319 1766
Eveline de Proyart

-ZURICH
+41 (0)44 268 1010
Jutta Nixdorf

TAIWAN
TAIPEI
+886 2 2736 3356
Ada Ong

THAÏLANDE
BANGKOK
+66 (0)2 652 1097
Prapavadee Sophonpanich

TURQUIE
ISTANBUL
+90 (532) 558 7514
Eda Kehale Argün
(Consultant)

ÉMIRATS ARABES UNIS
-DUBAI
+971 (0)4 425 5647
Michael Jeha

GRANDE-BRETAGNE
-LONDRES
+44 (0)20 7839 9060

NORD
+44 (0)20 3219 6010
Thomas Scott

NORD OUEST ET PAYS DE
GALLE
+44 (0)20 7752 3033
Jane Blood

SUD
+44 (0)1730 814 300
Mark Wrey

ÉCOSSE
+44 (0)131 225 4756
Bernard Williams
Robert Lagneau
David Bowes-Lyon
(Consultant)

ÎLE DE MAN
+44 (0)20 7389 2032

ÎLES DE LA MANCHE
+44 (0)20 7389 2032

IRLANDE
+353 (0)87 638 0996
Christine Ryall (Consultant)

ÉTATS UNIS
CHICAGO
+1 312 787 2765
Catherine Busch

DALLAS
+1 214 599 0735
Capera Ryan

HOUSTON
+1 713 802 0191
Jessica Phifer

LOS ANGELES
+1 310 385 2600
Sonya Roth

MIAMI
+1 305 445 1487
Jessica Katz

-NEW YORK
+1 212 636 2000

SAN FRANCISCO
+1 415 982 0982
Ellanor Notides

SERVICES LIÉS AUX VENTES

COLLECTIONS PRIVÉES ET
"COUNTRY HOUSE SALES"
Tel: +33 (0)1 4076 8598
Email: lgsosset@christies.com

INVENTAIRES
Tel: +33 (0)1 4076 8572
Email: vgjeste@christies.com

AUTRES SERVICES

CHRISTIE'S EDUCATION
LONDRES
Tel: +44 (0)20 7665 4350
Fax: +44 (0)20 7665 4351
Email: london@christies.edu

NEW YORK
Tel: +1 212 355 1501
Fax: +1 212 355 7370
Email: newyork@christies.edu

HONG KONG
Tel: +852 2978 6768
Fax: +852 2525 3856
Email: hongkong@christies.edu

CHRISTIE'S FINE ART STORAGE
SERVICES
NEW YORK
+1 212 974 4570
Email: newyork@cfass.com

SINGAPOUR
Tel: +65 6543 5252
Email: singapore@cfass.com

CHRISTIE'S INTERNATIONAL
REAL ESTATE
NEW YORK
Tel +1 212 468 7182
Fax +1 212 468 7141
Email: info@christiesrealestate.com

LONDRES
Tel +44 20 7389 2551
Fax +44 20 7389 2168
Email: info@christiesrealestate.com

HONG KONG
Tel +852 2978 6788
Fax +852 2973 0799
Email: info@christiesrealestate.com

HOMMAGE À ARP

COLLECTION GRETA STROEH

JEUDI 26 MARS 2020 - 14H

9, avenue Matignon, 75008 Paris
CODE VENTE : 18973 - GRETA

(Les coordonnées apparaissant sur la preuve d'exportation doivent correspondre aux noms et adresses des professionnels facturés. Les factures ne pourront pas être modifiées après avoir été imprimées.)

LAISSER DES ORDRES D'ACHAT EN LIGNE
SUR CHRISTIES.COM

INCREMENTS

Les enchères commencent généralement en dessous de l'estimation basse et augmentent par paliers (incréments) de jusqu'à 10 pour cent. Le commissaire-priseur décidera du moment où les enchères doivent commencer et des incréments. Les ordres d'achat non conformes aux incréments ci-dessous peuvent être abaissés à l'intervalle d'enchères suivant.

de 100 à 2 000 €	par 100 €
de 2 000 à 3 000 €	par 200 €
de 3 000 à 5 000 €	par 200, 500, 800 €
de 5 000 à 10 000 €	par 500 €
de 10 000 à 20 000 €	par 1 000 €
de 20 000 à 30 000 €	par 2 000 €
de 30 000 à 50 000 €	par 2 000, 5 000, 8 000 €
de 50 000 à 100 000 €	par 5 000 €
de 100 000 à 200 000 €	par 10 000 €
au dessus de 200 000 €	à la discrétion du commissaire-priseur habilité.

Le commissaire-priseur est libre de varier les incréments au cours des enchères.

- Je demande à Christie's d'enchérir sur les lots indiqués jusqu'à l'enchère maximale que j'ai indiquée pour chaque lot.
- En plus du prix d'adjudication (« **prix marteau** ») l'acheteur accepte de nous payer des frais acheteur de 25% H.T. (soit 26,375% T.T.C. pour les livres et 30% T.T.C. pour les autres lots) sur les premiers €200.000 ; 20% H.T. (soit 21,10% T.T.C. pour les livres et 24% T.T.C. pour les autres lots) au-delà de €200.001 et jusqu'à €2.500.000 et 13,5% H.T. (soit 14,2425% T.T.C. pour les livres et 16,2% T.T.C. pour les autres lots) sur toute somme au-delà de €2.500.001. Pour les ventes de vin, les frais à la charge de l'acquéreur s'élevaient à 22,5% H.T. (soit 27% T.T.C.).
- J'accepte d'être lié par les Conditions de vente imprimées dans le catalogue.
- Je comprends que si Christie's reçoit des ordres d'achat sur un lot pour des montants identiques et que lors de la vente ces montants sont les enchères les plus élevées pour le lot, Christie's vendra le lot à l'enchérisseur dont elle aura reçu et accepté l'ordre d'achat en premier.
- Les ordres d'achat soumis sur des lots « sans prix de réserve » seront, à défaut d'enchère supérieure, exécutés à environ 50 % de l'estimation basse ou au montant de l'enchère si elle est inférieure à 50 % de l'estimation basse. Je comprends que le service d'ordres d'achat de Christie's est un service gratuit fourni aux clients et que, bien que Christie's fasse preuve de toute la diligence raisonnablement possible, Christie's déclinera toute responsabilité en cas de problèmes avec ce service ou en cas de pertes ou de dommages découlant de circonstances hors du contrôle raisonnable de Christie's.

Résultats des enchères : +33 (0)1 40 76 84 13

FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT

Christie's Paris

Les ordres d'achat doivent être reçus au moins 24 heures avant le début de la vente aux enchères. Christie's confirmera toutes les enchères reçues par fax par retour de fax. Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans le délai d'un jour ouvré, veuillez contacter le Département des enchères.

Tél. : +33 (0) 1 40 76 84 13 - Fax : +33 (0) 1 40 76 85 51 - en ligne : www.christies.com

18973

Numéro de Client (le cas échéant)

Numéro de vente

Nom de facturation (en caractères d'imprimerie)

Adresse

Code postal

Téléphone en journée

Téléphone en soirée

Fax (Important)

Email

Veuillez cocher si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations à propos de nos ventes à venir par e-mail

J'AI LU ET COMPRIS LE PRESENT FORMULAIRE D'ORDRE D'ACHAT ET LES CONDITIONS DE VENTE - ACCORD DE L'ACHETEUR

Signature

Si vous n'avez jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre des copies des documents suivants. Personnes physiques : Pièce d'identité avec photo délivrée par un organisme public (permis de conduire, carte nationale d'identité ou passeport) et, si votre adresse actuelle ne figure pas sur votre pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, par exemple une facture d'eau ou d'électricité ou un relevé bancaire. Sociétés : Un certificat d'immatriculation. Autres structures commerciales telles que les fiducies, les sociétés off-shore ou les sociétés de personnes : veuillez contacter le Département Conformité au +33 (0)1 40 76 84 13 pour connaître les informations que vous devez fournir. Si vous êtes enregistré pour enchérir pour le compte de quelqu'un qui n'a jamais participé à des enchères chez Christie's, veuillez joindre les pièces d'identité vous concernant ainsi que celles de la personne pour le compte de qui vous allez prendre part aux enchères, ainsi qu'un pouvoir signé par la personne en question. Les nouveaux clients, les clients qui n'ont pas fait d'achats auprès d'un bureau de Christie's au cours des deux dernières années et ceux qui souhaitent dépenser plus que les fois précédentes devront fournir une référence bancaire.

VEUILLEZ ÉCRIRE DISTINCTEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Numéro de lot
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO
(hors frais de vente)

Numéro de lot
(dans l'ordre)

Enchère maximale EURO
(hors frais de vente)

Si vous êtes assujéti à la VAT/IVA/TVA/BTW/MWST/MOMS intracommunautaire, Veuillez indiquer votre numéro :



Entreposage et Enlèvement des Lots

Storage and Collection

TABLEAUX ET OBJETS PETITS FORMATS

Tous les lots vendus seront conservés dans nos locaux au 9, avenue Matignon, 75008 Paris.

TABLEAUX GRANDS FORMATS, MEUBLES ET OBJETS VOLUMINEUX

Les lots marqués d'un carré rouge ■ seront transférés chez Crown Fine Art :

Vendredi 27 mars

Crown Fine Art se tient à votre disposition 48h après le transfert, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h00.

130, rue des Chardonnerets,
93290 Tremblay-en-France

TARIFS

Christie's se réserve le droit d'appliquer des frais de stockage au-delà de 30 jours après la vente pour les lots vendus. La garantie en cas de dommage ou de perte totale ou partielle est couverte par Christie's selon les termes figurant dans nos Conditions de Vente et incluse dans les frais de stockage. Les frais s'appliqueront selon le barème décrit dans le tableau ci-dessous.

PAIEMENT

Merci de bien vouloir contacter notre service client 24h à l'avance à ClientServicesParis@christies.com ou au +33 (0)1 40 76 84 12 pour connaître le montant des frais et prendre rendez-vous pour la collecte du lot.

Sont acceptés les règlements par chèque, transfert bancaire et carte de crédit (Visa, Mastercard, American Express)

SMALL PICTURES AND OBJECTS

All lots sold, will be kept in our saleroom at 9 avenue Matignon, 75008 Paris.

LARGE PICTURES, FURNITURE AND LARGE OBJECTS

Specified lots marked with a filled red square ■ will be removed to Crown Fine Art on the:

Friday 27 March

Lots transferred to Crown Fine Art will be available 48 hours after the transfer from Monday to Friday 9.00 am to 12.30 am and 1.30 pm to 6.00 pm.

130, rue des Chardonnerets,
93290 Tremblay-en-France

ADMINISTRATION FEE, STORAGE & RELATED CHARGES

At Christie's discretion storage charges may apply 30 days after the sale. Liability for physical loss and damage is covered by Christie's as specified in our Conditions of Sale and included in the storage fee. Charges will apply as set in the table below.

PAYMENT

Please contact our Client Service 24 hours in advance at ClientServicesParis@christies.com or call +33 (0)1 40 76 84 12 to enquire about the fee and book a collection time.

Are accepted payments by cheque, wire transfer and credit cards (Visa, Mastercard, American Express)

TABLEAUX GRANDS FORMATS, MOBILIER ET OBJETS VOLUMINEUX

Frais de gestion et manutention fixe par lot	Frais de stockage par lot et par jour ouvré
70€ + TVA	8€ + TVA

TABLEAUX ET OBJETS PETITS FORMATS

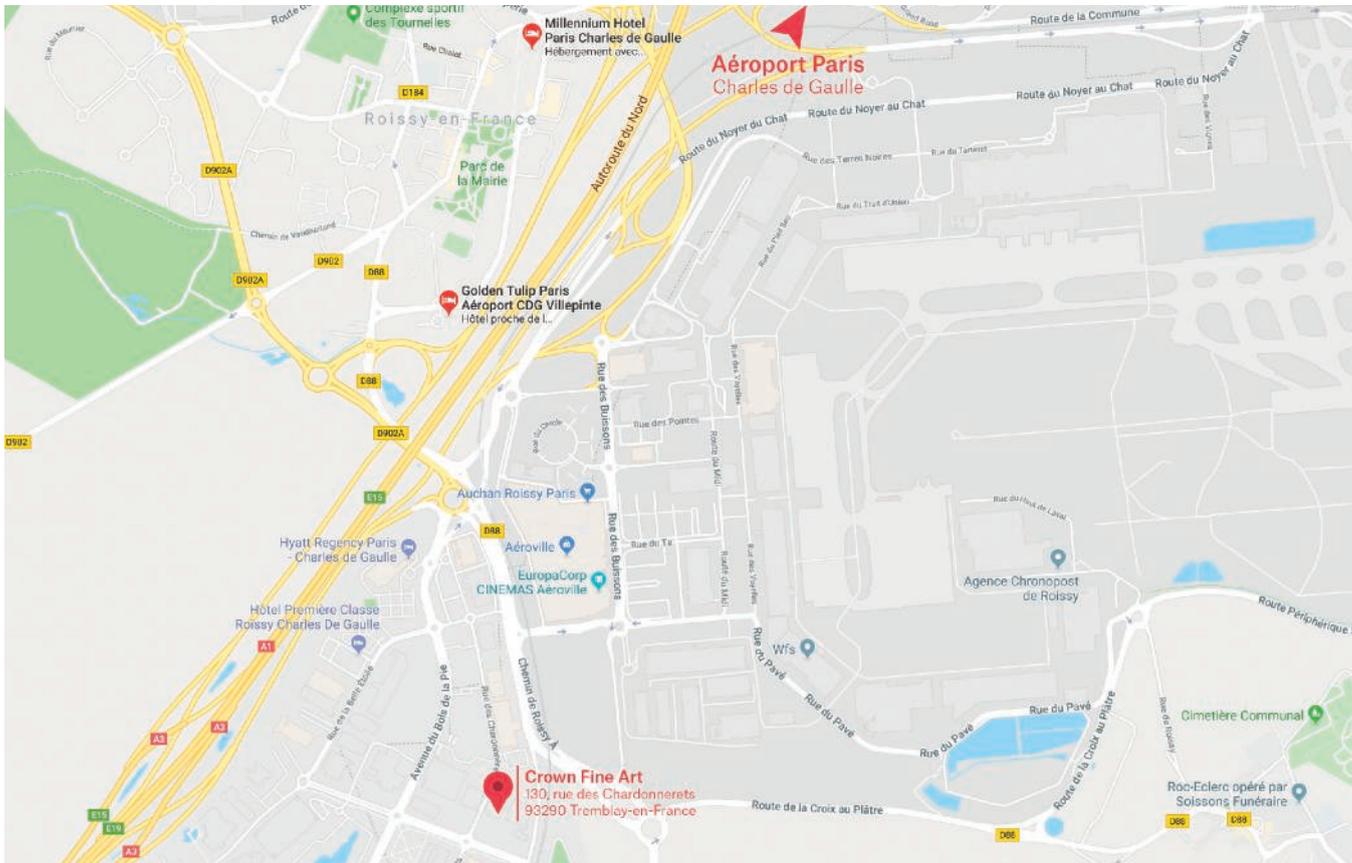
Frais de gestion et manutention fixe par lot	Frais de stockage par lot et par jour ouvré
35€ + TVA	4€ + TVA

LARGE PAINTINGS, FURNITURE AND LARGE OBJECTS

Administration fee and handling per lot	Storage fee per lot and per business day
70€ + VAT	8€ + VAT

SMALL PICTURES AND OBJECTS

Administration fee and handling per lot	Storage fee per lot and per business day
35€ + VAT	4€ + VAT



CHRISTIE'S

CHRISTIE'S INTERNATIONAL PLC

François Pinault, Chairman
Guillaume Cerutti, Chief Executive Officer
Stephen Brooks, Deputy Chief Executive Officer
Jussi Pylkkänen, Global President
François Curiel, Chairman, Europe
Jean-François Palus
Stéphanie Renault
Héloïse Temple-Boyer
Sophie Carter, Company Secretary

INTERNATIONAL CHAIRMEN

Stephen Lash, Chairman Emeritus, Americas
The Earl of Snowdon, Honorary Chairman, EMEA
Charles Cator, Deputy Chairman, Christie's Int.
Xin Li-Cohen, Deputy Chairman, Christie's Int.

CHRISTIE'S EUROPE, MIDDLE EAST, RUSSIA AND INDIA (EMEA)

Prof. Dr. Dirk Boll, President
Bertold Mueller, Managing Director,
Continental Europe, Middle East, Russia & India

SENIOR DIRECTORS, EMEA

Zoe Ainscough, Cristian Albu, Maddie Amos,
Simon Andrews, Katharine Arnold, Upasna Bajaj,
Mariolina Bassetti, Ellen Berkeley, Jill Berry,
Giovanna Bertazzoni, Peter Brown, Julien Brunie,
Olivier Camu, Jason Carey, Karen Carroll,
Sophie Carter, Karen Cole, Isabelle de La Bruyere,
Roland de Lathuy, Eveline de Proyart, Leila de Vos,
Harriet Drummond, Adele Falconer, Margaret Ford,
Edmond Francey, Roni Gilat-Baharaff, Leonie Grainger,
Philip Harley, James Hastie, Karl Hermanns,
Rachel Hilderley, Jetske Homan Van Der Heide,
Michael Jeha, Donald Johnston, Erem Kassim-Lakha,
Nicholas Lambourn, William Lorimer,
Catherine Manson, Susan Miller, Jeremy Morrison,
Nicholas Orchard, Keith Penton, Henry Pettifer,
Will Porter, Paul Raison, Christiane Rantzauf,
Tara Rastrick, Amjad Rauf, William Robinson,
Alice de Roquemaurel, Matthew Rubinger,
Tim Schmelcher, John Stainton, Nicola Steel,
Aline Sylla-Walbaum, Sheridan Thompson,
Alexis de Tiesenhausen, Jay Vincze, David Warren,
Andrew Waters, Harry Williams-Bulkeley,
Tom Woolston, André Zlattinger

CHRISTIE'S ADVISORY BOARD, EUROPE

Pedro Girao, Chairman,
Contessa Giovanni Gaetani dell'Aquila d'Aragona,
Thierry Barbier Mueller, Arpad Busson,
Kemal Has Cingillioglu, Hélène David-Weill,
Bernhard Fischer, I. D. Fürstin zu Fürstenberg,
Rémi Gaston-Dreyfus, Laurence Graff,
Jacques Grange, H.R.H. Prince Pavlos of Greece,
Terry de Gunzburg, Guillaume Houzé,
Alicia Koplowitz, Robert Manoukian,
Contessa Daniela d'Amelio Memmo, Usha Mittal,
Polissena Perrone, Maryvonne Pinault,
François de Ricqlès, Eric de Rothschild,
Çiğdem Simavi, Sylvie Winckler

CHRISTIE'S FRANCE

Cécile Verdier, Présidente
Julien Pradels, Directeur Général
Virginie Aubert
Anika Guntrum
Pierre Martin-Vivier

DIRECTORS, FRANCE

Virginie Hagelauer, Laëtitia Bauduin,
Antoine Leboutteiller, Élodie Morel

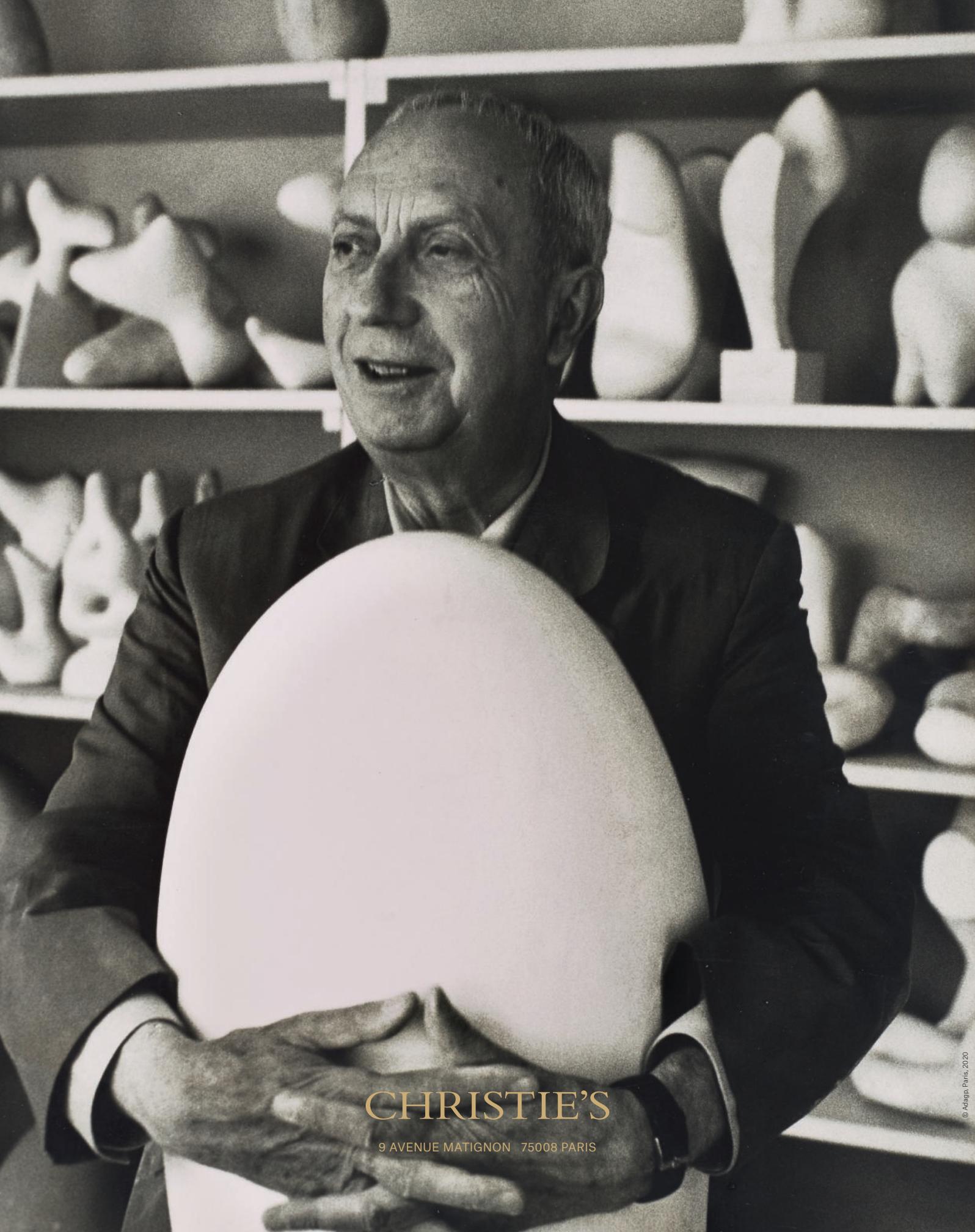
ASSOCIATE DIRECTORS, FRANCE

Fabienne Albertini, Marion Clermont, Victoire Gineste,
Valérie Didier, Tancredi Massimo di Roccasecca,
Fleur de Nicolay, Tiphaine Nicoul, Paul Nyzam,
Etienne Saloni, Dominique Suiveng

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS

François Curiel,
Camille de Foresta,
Victoire Gineste,
Lionel Gosset,
Adrien Meyer,
Cécile Verdier





CHRISTIE'S

9 AVENUE MATIGNON 75008 PARIS